

CM

CAHIERS
MARXISTES

DÉMOCRATIE

insurrection
permanente

A_m

Ée

mateo alaluf - pierre ansay - étienne balibar -
jacques bidet - michel gheude - josé gotovitch -
serge govaert - georges labica - rosine lewin -
eugène mommen - hedwige peemans-poullet -
nadine plateau

juillet 1992

185

abonnement

pour la Belgique
pour l'étranger

900 F
1 000 F

Faites-vous et faites-nous plaisir en effectuant sans tarder
un versement au compte 001-1047600-76 des *CM*
20, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles

comité de patronage :

Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart,
Roger Somville

comité de rédaction :

Jacques Aron, Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, Pierre Gillis,
Michel Godard, Serge Govaert, Jean-Jacques Heirwegh,
Rosine Lewin, Bérangère Marquès-Pereira, Jacques Moins,
Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard, Jean-Maurice Rosier,
Christian Vandermotten, Benoît Verhaegen.

secrétariat de rédaction : Hélène De Noose

rédacteurs en chef : Pierre Gillis, Michel Godard

Avec l'appui de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.
Edité par FREE asbl avec le soutien de la Fondation Jacquemotte

sommaire

- <i>éditorial</i>		3
- vive l'égaliberté !	<i>entretien avec</i> étienne balibar	11
- esquisse d'un développement du marxisme	jacques bidet	31
- démocratie et bureaucratie	eugène mommen	39
- démocratie et citoyenneté	pierre ansay	59
- la «xénophobie démocratique»	mateo alaluf	79
- télévision et démocratie : quelques paradoxes	michel gheude	85
- l'égalité des chances à l'école : un parcours inachevé	nadine plateau	99
- la démocratie parlementaire : cause toujours ?	serge govaert	111
- robespierre, ou l'invention de la démocratie	<i>entretien avec</i> georges labica	125
- la démocratie a mauvais genre	hedwige peemans-poullet	135
- de quelle démocratie parle-t-on ?	rosine lewin	143
- les communistes dans la résistance : la démocratie en pratique et la révolution en doctrine	<i>entretien avec</i> josé gotovitch	159
<hr/>		
colloque		177
<hr/>		
livres		179
<hr/>		
revues		181
<hr/>		



Delstanche Albert, *Claes et Soetkin*.

© Bibliothèque royale Albert 1^{er}, Bruxelles, Cabinet des Estampes.

démocratie, insurrection permanente

Démocratie est un des maîtres-mots du consensus. C'est pourquoi nous lui avons accolé l'expression insurrection, qui a, à l'évidence, la vertu majeure de rompre le consensus et de nous préserver de l'éruption de boutons que provoque chez nous l'évocation de ce consensus. Pourtant, si l'on se débarrasse des connotations militaires qui affublent trop souvent l'idée d'insurrection, c'est bien de cela qu'il faut parler lorsqu'on invoque la radicalité de la démocratie, dans les deux sens du terme : radical comme se référant aux racines du concept, et radical comme poussant jusqu'à ses extrêmes conséquences la logique dont il est porteur.

Le droit à l'insurrection, affirmé comme une caractéristique permanente de la démocratie, est consubstantiel de la désignation du peuple comme seul détenteur de la légitimité du pouvoir : il a le droit, quand bon lui semble, de s'insurger et de reprendre ce qu'il s'est contenté de déléguer. Définie de la sorte, la démocratie ne peut être figée dans des formes institutionnelles qui l'achèveraient, à moins d'entendre cet achèvement dans un sens plus trivial, comme dans «on achève bien les chevaux».

Elle est donc sans cesse à (re)conquérir, c'est probablement la principale leçon de l'enlisement bureaucratique de la plupart des tentatives révolutionnaires. Mais cette leçon ne s'applique pas qu'aux régi-

mes qui revendiqu(ai)ent leur fondation révolutionnaire - elle vaut chez nous aussi. Dans *Les Frontières de la démocratie*, Etienne Balibar traque les points sensibles où la démocratie risque de s'étioler, voire de se bloquer, si elle ne conquiert pas de nouveaux territoires. Il nous a accordé un passionnant entretien au cours duquel nous avons passé en revue plusieurs de ces points-clés : les risques des replis nationalistes et les perspectives anti-racistes des mouvements de classe, l'analyse du rôle de l'Etat - occasion d'une réflexion auto-critique, un bilan du «socialisme réel» qui évite résolument les lieux communs, et une tentative de réappropriation par la gauche du mouvement pour les Droits de l'Homme.

Démocratie et Droits de l'Homme : pas vraiment des synonymes, mais des concepts voisins. Ils font pourtant l'objet d'une polémique, dans laquelle s'engage Balibar. Ont-ils un contenu social émancipateur en eux-mêmes, ou définissent-ils plutôt un cadre plus ou moins formel dans lequel les luttes pour l'émancipation peuvent être menées, ce qui implique qu'ils ne peuvent pas, en eux-mêmes, définir une politique ? La première thèse est défendue par Claude Lefort, à qui Balibar donne raison, alors que la deuxième l'est par Marcel Gauchet, auquel semble se rallier Rosine Lewin dans une autre contribution que nous vous proposons (démocratie et anti-fascisme).

La discussion a évidemment quelque chose à voir avec la vieille distinction entre droits formels et droits réels, distinction que les deux thèses retravaillent différemment : la thèse de Gauchet maintient la distinction - mais en renversant l'ordre des priorités par rapport, par exemple, aux postulats du léninisme; d'abord, les libertés politiques, et le reste viendra (ou ne viendra pas) par la suite. C'est une thèse qui plonge ses racines dans le libéralisme. Lefort, au contraire, refuse la distinction, à quoi Balibar applaudit en inventant «l'égaliberté», le mot-même exprimant on ne peut plus clairement le caractère indissociable des revendications de liberté (traditionnellement associée aux droits politiques) et d'égalité (associée au contenu social). Et au passage, Balibar annexe la définition par Lefort de la démocratie comme le seul régime qui ne s'autorise d'aucune transcendance. Il nous semble que cette manière de poser les problèmes est à la fois cohérente et porteuse d'avenir.

Méthodologiquement, c'est en confrontant le concept de démocratie à d'autres qui lui sont voisins qu'on ira au-delà du consensus mou qui la baigne. On a vu que c'est la démarche suivie dans l'entretien avec Etienne Balibar, comme d'ailleurs dans l'ensemble de notre numéro. Jacques Bidet nous parle de la modernité, incarnée dans le dyptique

plan/marché, dont l'articulation pourrait fonder la démocratie de demain. Il situe sa démarche dans une entreprise de grande envergure, qui se veut un élargissement de la problématique marxiste, notamment en s'appuyant sur les travaux de John Rawls, dont il fut abondamment question dans notre numéro éthique (le 184). Le dialogue entre nos auteurs peut se poursuivre en notant les réserves exprimées par Bidet à l'égard du concept d'égalité, revendiqué par Balibar et par Labica (voir plus loin) - concept qui souffre de moralisme à ses yeux - pour lui préférer celui de principe de différence, emprunté à Rawls, qui admet les inégalités pour autant qu'elles renforcent les exploités : politiquement, pour Bidet, c'est plus efficace.

Autre concept miroir : la bureaucratie. Tache aveugle du mouvement ouvrier, elle fait l'objet des réflexions d'Eugène Mommen, qui inspecte les trois côtés du triangle bureaucratie-capitalisme-démocratie, pour remarquer - entre autres - que la logique de développement et d'internationalisation du capital a retourné les catégories classiques de la société bourgeoise : dans l'entreprise, les stratégies d'implication des travailleurs favorisent la démocratie au détriment de la bureaucratie (le despotisme de fabrique), alors que l'entreprise privée se voulait, en droit, extérieure à toute préoccupation démocratique; au contraire, l'éloignement des centres de décision réels (CE, FMI, etc.) rend bien plus bureaucratique une sphère publique dans laquelle les règles démocratiques sont censées s'appliquer. Albert Carton, qui a traité des mêmes problèmes dans notre numéro 182 («Réflexions d'un syndicaliste»), insistait toutefois plutôt sur les limites des stratégies d'implication qui ne mettent en discussion que des problèmes mineurs à ses yeux. Reste en tout cas que les problèmes liés à l'internationalisation des marchés et de la production posent à la démocratie des problèmes radicalement nouveaux, auxquels nous avons décidé de consacrer un autre numéro entier, le prochain - il était impossible de tout aborder en une fois : qui trop embrasse mal étreint.

A la lecture, un parallèle apparaît entre les contributions d'Etienne Balibar et d'Eugène Mommen. L'autocritique d'Etienne Balibar dont il était question plus haut concerne le problème de l'Etat, que le marxisme a parfois instrumentalisé, revers logique d'une définition de la société civile comme entité autonome; plutôt que de se fixer comme objectif le dépérissement de l'Etat, thèse marxiste classique, il s'agit de définir les modalités d'un contrôle démocratique sur lui. Mommen infléchit de manière analogue la thèse trotskiste (le seul courant du mouvement ouvrier à qui il serait vraiment injuste de reprocher d'avoir été aveugle sur la bureaucratie) : il faut limiter en le contrôlant le pouvoir de la bureaucratie, qu'il est sans doute vain d'espérer éliminer complètement.

Démocratie et citoyenneté : c'est le thème développé par Pierre Ansay, qui nous invite à un véritable voyage, du général au singulier. Pour lui aussi, la démocratie, c'est d'abord le choix des gouvernants par les gouvernés, qui disposent ainsi de la possibilité d'écarter rituellement celui qui occupe le pouvoir. La citoyenneté est plus exigeante : est citoyen celui qui participe activement à la gestion de la cité. Ansay désigne la région comme le lieu privilégié d'extension de la citoyenneté, qui «ne se distribue pas, elle se conquiert». Au bout du voyage, on trouve la proposition d'instaurer un impôt de solidarité urbaine, et la définition d'un nouveau concept, le nationisme, comme «l'appartenance fiscale impliquée et choisie, toujours réversible, d'un individu à une collectivité culturelle». La démarche d'Ansay est profondément insolite - mais que ce genre de surprise est agréable ! - en ce qu'il mélange les genres, mobilisant les ressources de la philosophie la plus classique pour intervenir dans les problèmes politiques les plus actuels.

Il me semble naturel d'associer à la contribution d'Ansay celle de Mateo Alaluf intitulée «Une xénophobie démocratique»; titre provocateur, qui répond à une mise en accusation des perversions de la démocratie attribuables à l'ethnicisation des rapports sociaux, thème cher à Wallerstein, et à la marchandisation des comportements électoraux - les néo-libéraux sont ainsi pris en flagrant délit d'identification mensongère du marché et de la démocratie.

Démocratie et médias : Michel Gheude nous offre une lecture «lefortienne» - elle tranche dans ce numéro - de la montée en puissance de l'image télévisée, dont il se félicite, contrairement, par exemple, à Philippe Brau dans la *Revue Nouvelle* (voir notre compte rendu). Mais qu'on l'éclaire en noir ou en blanc, le fait, plus important qu'un Lord-maire, s'impose : la télévision est une des clés de la domination stratégique dans la guerre de tranchées dont parlait Gramsci, et aujourd'hui, on la découvre même efficace dans la guerre de mouvement, au point qu'«à la fin du vingtième siècle, toutes les révolutions sont des télé-révolutions» (M.G.). La conclusion, c'est qu'il faut étendre aux médias le principe de séparation des pouvoirs, et admettre que la question décisive n'est pas celle de la vérité du message télévisé, mais celle de l'indépendance de l'institution à l'égard de l'exécutif. Ajoutons pour notre part, personne ne s'en étonnera, l'exigence symétrique de disposer de suffisamment de mou dans l'arrimage aux puissances de l'argent. Mais de toute façon, n'attendez pas de la télévision autre chose que l'air du temps, nous dit Michel Gheude, qui fait de cet ordinaire la condition du lien social. Soit, mais le lien social qui se montre de la sorte est moins universel qu'il n'y paraît :

sans parler de la marginalisation de ceux à qui il arrive de ne pas parler la langue éclatée de la télévision, les «*échanges organisés, les réunions syndicales, les multiples organisations, (...)*» sont loin d'y retrouver leur compte, c'est du moins ce que disent, dans leur grande majorité, ces organisations - la fameuse langue de bois plane sur cette discussion. On est évidemment, avec Michel Gheude, très loin de la dénonciation d'un complot à la manière de *Médias-Mensonges*. Mais au-delà du complot, qui ne suffit décidément pas à expliquer la torsion des rapports sociaux imputable aux médias, je ne vois pas quelle place la thèse de Michel Gheude pourrait faire au précieux concept d'allé-nation; faudrait-il donc déposer les armes de la critique ?

Démocratie et enseignement : un parcours inachevé, nous dit Nadine Plateau, en pensant surtout aux filles, la discrimination sexiste venant coiffer les inégalités sociales bien plus souvent dévoilées. L'égalité que la mixité est censée garantir est une illusion, dans la mesure où l'élève qui sert de référence pour tout l'enseignement, en principe asexué et socialement «neutre», est un jeune mâle de milieu aisé. On peut se faire une idée du trajet qui reste à parcourir en mesurant l'écart entre la réalité du système scolaire d'une part et les intentions officielles et affirmées de liquider les discriminations de classe de l'autre, alors qu'on n'en est même pas, toujours du côté officiel, à reconnaître l'existence de discriminations sexistes.

La démocratie, ce n'est pas seulement, mais c'est quand même aussi des institutions. Démocratie et parlementarisme : à Serge Govaert de nous faire comprendre, par le biais d'une analyse toute de finesse, que le Parlement, comme la nostalgie, n'est plus ce qu'il était. Il a évolué avec la société; l'emprise de l'exécutif s'est accentuée, et l'apparition d'autres centres de contre-pouvoir contribue à amoindrir son rôle. Govaert, qui préfère en appeler à sa démocratisation plutôt qu'à sa revalorisation, arrive toutefois à convaincre qu'il faut se garder de conclure que le Parlement a perdu toute fonction, conclusion qui pourrait tenter plus d'un observateur de la vie politique belge à partir d'un exemple récent éminemment significatif. Qui aurait pu imaginer, ne fût-ce qu'il y a dix ans, qu'une décision aussi importante que la suppression du service militaire et la transformation de l'armée belge en armée de métier ne fasse pas l'objet d'un débat parlementaire ?

Les formes de la démocratie sont datées; il était donc indispensable de plonger dans l'Histoire, là où nous entraînent les quatre dernières contributions de ce dossier. A la source de la démocratie moderne pour commencer, avec Georges Labica, que nous avons rencontré pour parler de Robespierre, lui qui a posé l'équation démocratie =

défense des droits du peuple. C'est à Robespierre que nous devons l'affirmation du droit à l'insurrection qui figure en tête de ce numéro, à lui aussi que nous devons l'idée de la nécessaire révocabilité du pouvoir politique, à lui toujours celle que le droit à l'existence doit avoir la primauté sur le droit de propriété. Tout cela débouche sur une relecture de la Révolution française, qui, au moins dans sa phase la plus radicale, est bien plus qu'une révolution bourgeoise. Labica rejoint sur ce point Balibar pour voir avec lui dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen un enjeu toujours actuel des luttes sociales.

Un point noir toutefois, d'ailleurs reconnu par Labica : la situation des femmes. Démocratie et féminisme : une confrontation explosive, aux bons soins d'Hedwige Peemans-Poullet. Elle nous montre à quel point, dans le monde entier, toutes les démocraties sont entachées d'un vice originel, celui d'avoir écarté les femmes de l'élaboration des constitutions. Démonstration irréfutable, qui met en cause les références les plus classiques de la démocratie parlementaire, à commencer par Tocqueville. Elle avance toutefois une idée qui me paraît discutable, au sens premier du terme : l'exclusion politique des femmes serait fondamentale, alors que celle des classes populaires ne serait que provisoire. En matière de politique, pas de place pour l'absolu, ou pour l'éternel : il faut donc poser la question - fondamentale ou provisoire pour qui, et à quelle époque ? Je crois qu'il serait de bien trop bon compte d'accorder aux constituants belges de 1830 l'intention d'ouvrir « plus tard » le jeu politique aux classes populaires, à preuve la durée (une quarantaine d'années) et la violence de la lutte qui a été nécessaire pour instaurer le suffrage masculin généralisé, après la guerre de 14-18. La même réflexion vaut pour l'apartheid en Afrique du Sud : s'il n'était pas paré pour l'éternité, on peut en tout cas acter que pour les bénéficiaires du système, il est toujours prématuré d'y mettre fin, sauf sous la pression des luttes populaires. Et remarquons aussi que le passage au suffrage masculin en 1918 s'est fait avant toute modification de la Constitution, ce qui relativise à la fois l'importance de ces textes fondateurs et donc la gravité du dommage subi du fait de n'en avoir pas été partie prenante. Ce n'est pas parce que la constitution portugaise de 1975 parlait de socialisme que le Portugal est devenu socialiste, et ces mêmes références au socialisme n'ont pas beaucoup gêné les gouvernements de droite qui ont succédé à la Révolution des oeillets. Serge Govaert montre bien à quel point les changements sociaux modifient le fonctionnement des institutions représentatives, quand bien même aucune modification formelle ne viendrait codifier ces changements sociaux. L'image utilisée par Hedwige Peemans-Poullet, celle des femmes « invitées à monter dans un

train dont la destination était déjà choisie, la vitesse de circulation fixée, bref dont tout était décidé», cette image me paraît dès lors fondée sur une surestimation du rôle social des constitutions. Mais la discussion peut évidemment être poursuivie...

On achèvera notre rapide survol historique par un retour à une période moins éloignée, celle de la Résistance et de la guerre froide. En préparant le livre *La Belgique entre dans la guerre froide et dans l'Europe* qu'elle a écrit avec Jules Gérard-Libois, Rosine Lewin a été amenée à se pencher sur la notion d'anti-fascisme, qui eut parfois, mais pas toujours, tendance à être confondue avec la démocratie. Démocratie et/ou antifascisme : comment éclaircir cette confusion, qui fut en général voulue par les communistes ? Staline, Churchill ou Léon Blum n'entendaient certainement pas la même chose derrière le mot démocratie; il aura fallu la guerre froide pour lever les ambiguïtés du combat anti-nazi.

C'est du même genre de questions que nous nous sommes entretenus avec José Gotovitch, après la sortie de son livre *Du rouge au tricolore*, qui analyse le rôle du PCB dans la Résistance sur l'exemple de Bruxelles. De quelle démocratie rêvait-on dans les combats de la clandestinité ? En quoi les communistes se sont-ils trompés en mettant à la Libération et dans l'immédiat après-guerre tous leurs oeufs dans un seul panier, celui de la pérennité des clivages issus de la Résistance ? Quelles furent les difficultés du passage à la violence armée ? Les réponses à ces questions en disent au moins aussi long sur la réalité de la société belge, entre autres sur le bien-fondé de la notion de pilier (*verzuiling*), que bien des analyses sociologiques.

Il y a encore tout ce dont ce numéro ne vous parle pas. Ce n'est pas rien, et dites-vous que ce n'est sûrement que partie remise. Ainsi, la forme parti est de plus en plus souvent mise en question en tant que porteuse adéquate des intérêts des dominés - et la problématique que cette question soulève n'est certes pas mineure par rapport aux perspectives d'avenir de la démocratie.

Sur un tout autre registre, nous aurions aussi voulu nous pencher sur un mouvement à la fois inquiétant et interpellant pour la gauche, dans la mesure où il se revendique du refus d'injustices flagrantes : le *politically correctness* qui se répand sur les campus américains. Ce mouvement, qui se positionne en défenseur des minorités, en vient à nier toute forme d'universalisme et à tenter d'imposer une censure sur des pans entiers de notre culture au nom du refus de toute hiérarchie entre cultures différentes. Pour ce mouvement, chaque individu a

besoin de trouver ses racines et l'estime de soi dans sa propre culture; la culture n'a ainsi plus d'autre fonction qu'identitaire. Comment contrer ce mouvement sans jouer le jeu des conservateurs, et sans justifier ou minimiser les injustices dont sont victimes les Noirs ou les chicanos aux Etats-Unis ? Faute d'avoir traité nous-mêmes le sujet, nous vous renvoyons au remarquable article que Philippe de Lara lui a consacré dans *M*: «La démocratie et nous» (numéro 53-54, avril-mai 1992).

Pierre Gillis

Delstanche Albert, graveur belge (1870-1941), a illustré *La Légende et les aventures d'Uylenspiegel et de Lamme Goedzak* de Charles de Coster pour une édition anglaise (1917 - gravures sur bois).

Til Uylenspiegel symbolise l'indépendance; ce thème convenait donc particulièrement bien pour illustrer ce numéro consacré à la démocratie.

vive l'égaliberté !

un entretien avec étienne balibar

Qui n'avance pas recule : c'est l'idée centrale, appliquée à la démocratie, qui émerge du livre d'Etienne Balibar Les frontières de la démocratie (La Découverte, Paris, 1992). Recueil d'articles rédigés entre 1981 et 1991, ce livre explore les limites de la démocratie, désignant les points sensibles où elle doit être approfondie sous peine de déperir, de manière à donner un sens au droit à la politique pour tous, formulation moderne du droit de s'insurger cher aux révolutionnaires de 1789. Ce droit est pour nous au coeur de la démocratie, comme l'indique le choix du titre de notre numéro.

L'entretien qui suit aborde certains des thèmes traités dans le livre; leur importance et la qualité, la profondeur du traitement qu'ils subissent montrent à suffisance que nous sommes en présence d'un livre important, sans craindre l'excès de langage : une série de questions essentielles sont (r)ouvertes, des pistes de recherche sont proposées, et un trajet politique se dessine, celui de l'auteur. Rappelons, pour qui l'aurait oublié, qu'Etienne Balibar, qui est maître de conférences de philosophie à l'Université de Paris-I, est co-auteur avec Louis Althusser de Lire le Capital (Maspéro, 1965), qu'il est l'auteur, chez Maspéro, de Cinq études du matérialisme historique (1974), de Sur la dictature du prolétariat (1976); à La Découverte, de Race, nation, classe - Les identités ambiguës, avec Immanuel Wallerstein (1988), et Ecrits pour Althusser (1991).

i. classes et nations

Une des questions que vous abordez dans votre livre concerne la situation respective des concepts de nation et de classe dans la vie politique. On constate aujourd'hui que l'usage du « nous », par lequel une collectivité s'assume comme telle, est fréquent quand la collectivité est une nation, alors que presque plus personne ne dit « nous » à propos d'une classe. Comment expliquer cette différence ?

Etienne Balibar - Cette question appelle deux types de réflexion et d'analyse. L'une est conjoncturelle : pourquoi certaines formes de mobilisation et de reconnaissance collective, qui furent fortes et influentes au cours de périodes historiques pas trop éloignées, sont-elles aujourd'hui en panne de sens ? Encore faut-il se demander qui est le nous auquel vous faites allusion, et si le phénomène peut être diagnostiqué de la même manière pour toutes les composantes de nos sociétés... Mais au-delà de la conjoncture, il s'agit aussi de savoir comment l'identité de classe et l'identité nationale ont joué l'une par rapport à l'autre dans l'Histoire.

Commençons par le problème le plus général : la question de la nation a été traditionnellement sous-estimée et mal comprise par le marxisme, au sein duquel j'ai été formé. D'une part, Marx et ses successeurs ont reconnu à la forme nation le statut d'une nécessité historique incontournable - toutes les sociétés modernes passent par la forme de l'Etat-nation. D'autre part, cette nécessité était appréciée comme transitoire et liée à la domination de classe de la bourgeoisie : « les prolétaires n'ont pas de patrie », proclame le *Manifeste du Parti communiste*, ce qui signifie que la classe ouvrière vit virtuellement au-delà de la construction nationale, de par la nature des relations sociales qu'elle pratique d'ores et déjà.

Rosa Luxemburg a particulièrement insisté sur cette idée.

E.B. - Probablement à cause de la profondeur de son engagement internationaliste, et du lien étroit qu'elle a établi, sans doute plus que d'autres, avec les perspectives démocratiques, elle a été entraînée à penser que la fin du XIX^e siècle voyait le début du dépérissement de la conscience nationale et de la forme nation comme nécessité historique. La guerre de 1914 ne doit toutefois pas être uniquement perçue comme un démenti à cette idée; tout le monde, à l'époque, a vu dans cette guerre impérialiste à la fois l'apogée et le résultat

catastrophique de la montée des nationalismes du XIX^e siècle, auxquels le socialisme a opposé avec plus ou moins de vigueur l'idée internationaliste. C'est à ce moment que Rosa Luxemburg écrit quelques textes, naguère encore célèbres, qui lisent dans la boucherie des tranchées l'actualisation des prédictions de Marx dans le *Manifeste* : les contradictions de la société bourgeoise explosent sous nos yeux, et cette explosion va mettre à l'ordre du jour le dépérissement de l'Etat, l'appropriation collective des moyens de production ... et le dépassement des formes étroitement nationales. Il est facile aujourd'hui de dire qu'elle se trompait, et que cette erreur a d'ailleurs été reproduite à d'autres occasions, mais on aurait tort de se contenter d'acter l'erreur sans discuter davantage : il faut accorder à la tradition marxiste une partie de ce qu'elle a pressenti à propos de la nation. La forme nation n'est pas naturelle, elle est bien historique, et les contradictions de cette forme d'Etat, qui met en scène un certain type de rapports entre l'Etat et la culture, sont très profondes; 14-18 représente un moment où le nationalisme a vacillé. Comment l'Etat-nation et l'idéologie nationaliste ont-ils réussi à surmonter cette crise, et quelques autres qui lui furent postérieures (je pense en particulier aux guerres de décolonisation et à leurs conséquences dans les métropoles colonisatrices), crises qui furent graves au point de mettre en cause leur survie ? Voilà la bonne question, à laquelle nous sommes mal préparés à répondre, à cause de l'effondrement de la tradition socialiste et communiste, et corollairement de l'idée internationaliste, effondrement qui masque au moins partiellement la signification de ces conflits du XIX^e et du début du XX^e siècle. Mais il est aujourd'hui clair, me semble-t-il, que l'Etat-nation s'appuie sur de solides structures qui, au-delà de l'imaginaire collectif, enracinent cet Etat-nation dans les réalités sociales.

Et les classes dans tout cela ?

E.B. - Il faut d'abord noter que c'est surtout dans la classe ouvrière, dans le prolétariat que les courants internationalistes se sont implantés. Les classes ouvrières ont été porteuses d'une identité collective - cela va des comportements quotidiens à la conception du monde et à la vision de l'avenir - incompatible avec le nationalisme et alternative de l'identité nationale. Je ne dis pas que cette conscience de classe, ce sentiment internationaliste fut à aucun moment l'affaire des seuls ouvriers : cette identité est passée à travers des formes d'éducation, à travers des mouvements associatifs, à travers le développement du mouvement socialiste, et la rencontre des travailleurs et des intellectuels - ceux que Gramsci appelle organiques - a été un moment essentiel de cette construction, d'autant plus essentiel que de son

côté, l'Etat bourgeois a lui aussi mobilisé des intellectuels pour convaincre d'importantes masses populaires de se rassembler autour de la classe bourgeoise. Il s'agissait donc bien là d'une véritable alternative. Mais au lieu de voir l'une des deux formes l'emporter sur l'autre, conformément aux attentes des marxistes, et éliminer l'autre, c'est un compromis qui s'est installé, dans un équilibre inégal - l'Etat national s'est incorporé une partie de l'identité de classe et se l'est subordonnée, il l'a hégémonisée, se transformant lui-même en Etat national-social. C'est la forme qui s'est imposée dans la plupart des états capitalistes du Nord, en tout cas en Europe; ce n'est pas le socialisme, mais cet Etat national-social a plus ou moins intégré la classe ouvrière.

C'est dans ce contexte, brossé à grands traits, que prend place la crise conjoncturelle que nous mentionnions en commençant notre entretien. Les conquêtes sociales des cent dernières années sont brutalement remises en question par l'internationalisation de la production, par les développements récents de l'industrialisation capitaliste, par de nouvelles politiques économiques qui les déstabilisent systématiquement. Mais il ne faudrait pas en conclure que l'identité ouvrière s'est purement et simplement évaporée, et que l'affaiblissement d'un des termes de l'antithèse correspond au triomphe et à la pérennité de l'autre. Je prends au contraire le risque d'avancer l'idée que les crises de l'identité de classe et de l'identité nationale sous ses formes traditionnelles sont corrélées; les nationalismes qui se développent, à l'est et à l'ouest, traduisent des résistances - que la classe politique qualifie d'archaïques puisqu'elles viennent d'en bas ! - à l'internationalisation et à la supranationalité européenne telle qu'elle est conçue en ce moment, à savoir de façon purement économiste; il s'agit clairement de liquider une série de conquêtes sociales qui doivent être balayées pour faire la place au marché... Toutes ces résistances s'expriment dans des formes nationales, et renforcent un nationalisme défensif, qui ne m'apparaît pas comme le triomphe de la nation sur la classe - c'est plutôt le symptôme de la simultanéité des crises des différents types d'identité.

Est-ce dans ce sens que vous interprétez le vote danois sur la ratification de Maastricht ?

E.B. - Je connais mal la situation danoise, et je ne sais pas qui a voté non au Danemark. Mais je suis loin d'être désolé de ce vote, et je pense qu'il peut amener les gens à se poser quelques questions sur le contenu de la construction européenne dans sa forme actuelle. En France, tous ceux qui voteront non au référendum sur Maastricht seront catalogués comme nationalistes, alors que les motivations de

ce non, autant que le contexte social qui l'explique, sont tout à fait hétérogènes : qualifier ce vote de nationaliste n'est qu'une manière de le disqualifier.

On peut s'attendre, écrivez-vous, à une résurgence des formes politiques de classe autour des mouvements anti-racistes, dans lesquels vous voyez une opportunité de reconstitution de mouvements de classe.

E.B. - L'identité de classe est fondamentalement politique, non pas que je conteste l'existence de conscience de classe, au sens culturel du terme, qui est la conscience de l'exploitation, mais cette conscience de classe va toujours de pair avec une extrême variété de traditions culturelles qui reflète l'histoire des classes populaires, histoire à la fois nationale et transnationale. En France, par exemple, la classe ouvrière a été constituée d'apports étrangers successifs; ainsi, les Italiens, les Belges, les Polonais, les Espagnols installés en France ont insufflé dans les traditions de résistance ouvrière des formes de fidélité à leurs cultures nationales, tout en accomplissant d'importants efforts d'assimilation, qui les ont amenés à l'occasion à s'affirmer comme les représentants les plus convaincus du nationalisme français. L'identité de classe n'est donc pas simplement économique, il existe une histoire politique de cette identité, et comme toute histoire, elle est irréversible. Il est important de le rappeler dans une période d'incertitude où beaucoup se demandent si les traditions démocratiques, prolétariennes, internationalistes ou révolutionnaires dans lesquelles ils ont été formés doivent être abandonnées ou au contraire s'il faut se battre pour les maintenir. Bien sûr, ce qui a existé n'existera plus jamais sous la même forme, et la conscience de classe change de contenu, les modèles sont périmés. Mais par ailleurs, je suis profondément convaincu que la lutte des classes ne disparaîtra pas tant que subsistera une économie capitaliste et des formes d'exploitation du travail capitaliste dont la logique est restée celle du XIX^e siècle; les lieux de cette exploitation se déplacent, les secteurs les plus concernés également, mais les logiques qui s'imposent dans les services, dans l'informatique - logiques de parcellisation, de mécanisation - sont celles de la déqualification et du travail à la chaîne. L'insécurité professionnelle, en clair le chômage de masse comme une caractéristique structurelle de nos sociétés, de même que les formes strictement financières de la gestion économique ne sont pas de nature à dissoudre le lien entre exploitation et conscience.

ii. racisme/anti-racisme

J'ai effectivement écrit que l'antiracisme est un des terrains de la reconstitution de mouvements politiques de classe, ou au moins l'un des enjeux décisifs de cette recomposition, au sens où il est central. Cela ne signifie pas qu'il soit le seul, ou que la politique se limite à l'antiracisme, ou qu'on puisse y trouver une recette toute prête.

Enjeu central, certes, mais comment peut-on imaginer l'émergence de mouvements politiques à partir de cet enjeu ?

E.B. - Cela n'a effectivement rien d'évident. Des amis allemands ont organisé il y a deux ans à Hambourg un congrès sur l'immigration¹. Ils ont tenté de confronter les expériences des uns et des autres à ce sujet, et on a pris conscience à ce moment des profondes disparités d'expérience, de langage, d'institutions entre les différents pays d'Europe, en même temps que de la globalisation du phénomène à l'échelle européenne. Je ne crois pas que la question de la citoyenneté européenne entraînera celle de la sécurité des immigrés ou celle de la fraternité des travailleurs du nord et des travailleurs du sud... Mais il me semble que plus on pose cette question de la citoyenneté européenne, plus le siège du pouvoir se déplace vers un niveau supranational, plus la question du contenu social de cette citoyenneté devient urgente, et plus la nécessité de définir des objectifs communs à l'ensemble des travailleurs, au sens large du terme - il ne faut certainement pas exclure les luttes d'habitants, les luttes urbaines de cet ensemble - se fait sentir; tout cela débouche sur une problématique à haut risque, potentiellement conflictuelle : les extracommunautaires, les immigrés du sud qui vivent parmi nous et qui partagent nos problèmes seront-ils ou non partie prenante d'un mouvement collectif, pour la citoyenneté locale, pour le contenu social de la construction européenne, etc. Ce débat va se faire brûlant dans les années à venir.

Je ne suis pas exagérément optimiste quant à son issue. Cela pourrait aussi donner lieu à un retour du refoulé raciste lié au passé colonial de l'Europe, à des dérives xénophobes, mais la question ne pourra plus être ignorée. Une partie du mouvement ouvrier a jadis posé l'alternative socialisme ou barbarie. Je serais assez tenté de dire que la situation actuelle met de plus en plus à l'ordre du jour l'alternative internationalisme ou barbarie. Mais en dire plus ferait appel à des qualités de voyance auxquelles je ne prétends pas...

1. L'intervention d'Etienne Balibar à ce congrès est un des articles republiés dans *Les frontières de la démocratie*.

On a l'habitude de présenter le racisme comme une perversion du rapport à l'autre; vous insistez sur l'idée que le racisme est un rapport à l'autre médié par l'Etat...

E.B. - C'est simplement une manière de dire que le racisme n'est pas seulement un phénomène psychologique, même et surtout si l'on accorde beaucoup d'importance, comme je le fais, aux facteurs émotionnels, inconscients qui entrent en jeu dans le comportement raciste et qui sont susceptibles d'expliquer ce qui se passe quand on passe à l'acte, qu'un certain nombre de barrières, morales notamment, s'effondrent. Non, on ne peut se contenter d'explications psychologiques, ou psycho-sociologiques; le rejet de l'autre, l'intolérance dans l'absolu sont des abstractions. Le racisme est inscrit dans des structures sociales, derrière lesquelles on trouve des institutions et l'Etat. L'Etat structure les personnalités, via l'état civil, par exemple, via l'école, et il intervient dans la gestion quotidienne des problèmes sociaux que rencontrent les gens - l'Etat doit être entendu ici comme l'ensemble des pouvoirs publics.

iii. l'état

Parler de l'Etat m'amène naturellement au troisième thème que je souhaitais aborder, et auquel je pensais tout particulièrement en parlant de trajet politique. J'ai relevé un ensemble convergent d'indications ponctuelles concernant le problème de l'Etat, indications qui, à ma connaissance, n'ont pas fait l'objet de développements. En voici quelques-unes : «naïveté et nocivité de l'anarchisme théorique, que ce soit sous sa forme libérale ou sous sa forme marxiste», «les plus démunis redoutent l'Etat, mais ils redoutent encore plus sa disparition et sa décomposition; c'est ce que la tradition anarchiste et marxiste n'a jamais compris, et qu'elle a payé extrêmement cher», «tout Etat n'est pas nécessairement démocratique, mais un non-Etat, par définition, ne peut pas être démocratisé»; et ailleurs, à propos de Gramsci, «l'idéologie marxiste de la fin de l'Etat», où idéologie doit être entendu dans son sens marxiste, c'est-à-dire péjoratif. Je crois me rappeler avoir lu jadis, sous la signature d'Etienne Balibar, des propos qui n'allaient pas dans ce sens...

E.B. - Bien entendu. Je suis très heureux que vous ayez relevé ces réflexions, qui ponctuent le développement de l'argumentation. Leur signification est au moins autant autocritique que descriptive ou polémique. Sur quoi porte l'autocritique, et sur quoi débouche-t-elle ? On

me répétera sans doute que, comme Lénine l'a bien expliqué, la question de l'Etat est la pierre de touche qui distingue le réformiste du révolutionnaire. Le révolutionnaire est celui qui pense que le dépérissement de l'Etat est indissolublement lié à la perspective de la société sans classe, alors que le réformiste voit dans l'Etat une réalité indépassable.

Le réformiste y voit aussi une entité socialement neutre...

E.B. - Mais sur ce point, je n'ai pas changé d'avis : l'Etat n'est sûrement pas neutre. L'Etat est une machine institutionnelle prise dans l'histoire du conflit des classes, et il s'inscrit dans un rapport de force entre classes qu'il contribue à établir et à modifier. La formule de Nicos Poulantzas - l'Etat est la condensation d'un rapport de force entre les classes - est claire à ce sujet, et aux antipodes de l'idée de neutralité, elle indique que l'Etat est massivement déséquilibré par la forme du rapport de production lui-même et par l'hégémonie du capital sur le travail.

En revanche, je me suis éloigné de l'idée que la structure politique comme telle est quelque chose de transitoire dans l'histoire des sociétés, et que le socialisme doit tendre à l'abolir. Mes réflexions sur la question nationale et sur le nationalisme n'ont pas peu contribué à me pousser dans cette direction. C'est cette idée que je vise quand je parle d'anarchisme théorique.

C'est aussi le contenu de *L'Etat et la Révolution*.

E.B. - Oui. Cela fait partie des éléments de léninisme qu'il nous faut reconsidérer, paradoxalement, sans doute, puisque Lénine, bien plus que d'autres théoriciens du socialisme, a été sensible à la réalité du politique, de son importance et de sa matérialité. La thèse première de *L'Etat et la Révolution* dissocie précisément la politique de l'idée de neutralité de l'Etat et montre le caractère inconciliable du conflit de classe. Je pense que les sociétés dans lesquelles nous vivons ne sont pas simplement le champ clos de l'affrontement des deux camps, mais sont aussi des collectivités instituées. La forme de ces institutions, leur caractère plus ou moins démocratique est un enjeu permanent de la lutte politique. Cette constatation débouche logiquement sur une re-définition de l'objectif d'une politique démocratique, qui n'est pas d'abolir l'Etat, mais de donner le plus de contenu possible au contrôle de la base sur l'Etat, en organisant l'exercice d'une puissance populaire à même de contrôler les institutions dont dépend l'existence quotidienne des peuples.

L'objectif révolutionnaire est ainsi indissociablement lié à la lutte contre les inégalités socio-économiques et à l'institution d'un contrôle démocratique sur l'Etat lui-même.

Cette formulation se voit parfois opposer une objection : on dira que cela conduit non seulement au réformisme, mais à la réduction de la politique à la formation de groupes de pression. C'est pourquoi je crois essentiel de définir des objectifs et des modalités de contrôle qui n'ont pas seulement une valeur corporative, mais universelle.

L'autocritique que j'explicite ici a quelque chose à voir avec le fait que je ne crois pas à la société civile, ou plutôt à son autonomie. Entendons-nous bien : je ne signifie pas du tout par là que je ne crois pas aux mouvements populaires, aux mouvements sociaux, mais je crois que dans leur forme même, les mouvements sociaux dépendent de l'existence de l'Etat, du rôle que ce dernier joue dans la société; leur efficacité, à laquelle j'accorde une énorme importance, ne réside pas dans le fait qu'ils tendraient à remplacer l'Etat par la spontanéité, par l'auto-organisation, ou par la libre association des individus, mais bien dans l'ouverture et la qualité du contrôle démocratique qu'ils arrivent à imposer aux institutions. Or, nos institutions sont de moins en moins démocratiques, soit parce que les formes traditionnelles de contrôle s'épuisent, vidées de leur contenu, soit parce que des enjeux nouveaux sont apparus qui sont étrangers aux institutions telles qu'elles existent : l'objectif est donc de taille !

Dans une des citations que je relevais, vous évoquez le fait que l'anarchisme théorique d'une partie du mouvement ouvrier avait été chèrement payé. A quoi faites-vous allusion ?

E.B. - Je désigne par là une partie au moins des causes de cette oscillation dramatique qui a traversé l'histoire du communisme au XX^e siècle, entre un spontanéisme extrême et un dirigisme, un étatsisme d'autant plus rigide qu'il était honteux. Il me paraît clair que cette oscillation a été porteuse de bien des déboires.

Mais était-elle réelle ? Ne fut-elle pas rapidement tranchée en faveur du pôle dirigiste, notamment à partir des années trente, quand le PCUS s'est mis à expliquer que le début du dépérissement de l'Etat, c'était son renforcement ?

E.B. - On peut effectivement penser que la dialectique matérialiste, réduite à sa forme la plus caricaturale, servait de camouflage à des stratégies de monopolisation du pouvoir. En URSS notamment, la

caste qui s'est progressivement installée au pouvoir, la nomenklatura, a vraisemblablement dû fonctionner au cynisme, personne, en son sein, ne croyant plus au dépérissement de l'Etat. Mais la question n'est pas là : il me paraît plus intéressant de se demander comment et pourquoi une manipulation de ce type a été acceptée par ceux qu'elle contribue à égarer. La même question vaut d'ailleurs pour toutes les idéologies dominantes : si l'on veut comprendre les voies de la domination, il faut comprendre pourquoi les dominés non seulement acceptent l'idéologie des dominants, mais aussi comment il se fait qu'ils jouent parfois un rôle actif dans son élaboration. Les idées de manipulation, d'endoctrinement, de fausse conscience, ne mènent pas très loin. Althusser le disait déjà il y a quelques années. Reste donc une énigme, celle de la fidélité de grandes masses de travailleurs à des organisations qui pratiquaient ce double jeu, pour ne pas dire ce double langage. Sans doute y ont-elles trouvé, sous des formes paradoxales, un ressort pour leur résistance à l'Etat bourgeois, résistance dont un des moments fut la construction d'une «contre-société», en réalité de contre-institutions qui ne sont jamais absolument extérieures aux institutions existantes. Sous cet angle, l'oscillation du marxisme entre une tendance anarchiste radicale d'une part et l'interprétation étatiste de la dictature du prolétariat et de l'Etat de transition de l'autre apparaît comme moins superficielle, moins hypocrite : c'est le symptôme d'une profonde contradiction.

Lénine s'est penché sur ces problèmes à la fin de sa vie, durant la période de la NEP, et j'ai beaucoup utilisé ces textes lorsque j'ai écrit mon livre sur la dictature du prolétariat. Je vois aujourd'hui les limitations et les faiblesses de cette utilisation, toujours fondée sur l'idée d'une transition, même si nous nous rendions compte que cette transition était un processus de très longue durée, réfractaire à toute manipulation volontariste, qu'elle résultait d'une longue histoire de luttes sociales - c'était d'ailleurs en ce sens que nous comprenions le maoïsme à l'époque. Nous avons été fascinés par les analyses de Lénine à la période de la NEP, qui tentaient de penser la contradiction comme telle, à savoir une société dans laquelle sont présents des éléments capitalistes, qui se renforcent même à certains égards, et qui correspondent à des forces réelles et à des nécessités, et des éléments communistes. La conclusion que nous en avons tirée - Georges Labica était du même avis - était qu'il ne faut pas attendre indéfiniment la transition au communisme, mais qu'elle doit commencer immédiatement, même si le processus de transition doit durer très longtemps et passer par des phases complexes.

Aujourd'hui, je serais tenté de reprendre les mêmes analyses, mais d'en faire une lecture inverse : le Lénine de la NEP n'est certainement plus l'utopiste qui écrit *L'Etat et la Révolution*, parce qu'il a compris le caractère incontournable d'institutions comme la planification, l'administration, l'école - fondamentale à ses yeux. La question s'est posée de savoir si on allait trouver des formes de démocratisation radicale de ces institutions. Il est donc tout simplement scandaleux de présenter ce Lénine-là comme le fourrier du stalinisme : ce qu'il cherche, à ce moment, ce n'est pas l'Etat dictatorial, concentré, courroie de transmission du Parti, que Staline mettra en place peu après, et qui est sans doute déjà en gestation pendant la NEP, dans les contradictions de la Révolution russe, mais ce sont des formes de démocratisation radicale de l'appareil d'Etat - ce qui n'équivaut pas à l'élimination de l'appareil d'Etat.

On comprendra donc, je l'espère, que mon autocritique est réelle, la rectification claire, mon approche plus concrète : mon livre comporte des développements théoriques, mais aussi des tentatives de parler de problèmes politiques contemporains tels qu'ils se posent, en France ou en Europe - il ne s'agit pas simplement d'interpréter la doctrine de Marx ou de Lénine. Je ne pense pas pour autant qu'on puisse parler de reniement. Plus précisément, je ne pense pas être devenu réformiste.

Ce que vous dites implique cependant un déplacement de la coupure entre réforme et révolution.

E.B. - Absolument. Mais il y a longtemps déjà que les racines de ce déplacement, de cette inflexion sont perceptibles chez Gramsci d'abord, chez Althusser et Poulantzas ensuite. Leurs analyses vont dans le même sens, et tendent à rectifier tout ce qui, dans le marxisme et chez Marx lui-même, représente l'Etat comme une structure extérieure à la société. C'est le fond du problème, que je vise en parlant d'anarchisme théorique. Je pense à ces étonnantes lettres de Marx dans lesquelles il se met en colère contre Bakounine, lui reprochant de se présenter comme anarchiste alors que, dit-il, «le véritable anarchiste, c'est moi» ! Lénine est dans la même ligne lorsqu'il écrit que la vraie différence entre les anarchistes et les marxistes n'est pas que les uns seraient pour la disparition de l'Etat et les autres pour sa conservation, mais bien que les uns croient possible sa disparition immédiate alors que les autres la pensent conditionnée par l'émergence d'une société sans classe. C'est ainsi que Marx écrit dans *Le 18 brumaire* que l'Etat est une machine parasitaire, et Lénine que l'Etat n'est pas autre chose que l'instrument fabriqué par la classe dominante pour exercer sa

domination. Au contraire, Gramsci, en parlant d'hégémonie, Althusser, en parlant d'appareils idéologiques d'Etat, ou Poulantzas en parlant de condensation de rapport de force, expriment au moins une idée commune, même si par ailleurs ils ne disent pas exactement la même chose : l'Etat n'est pas une machine extérieure à la société, et l'histoire de l'Etat est de plus en plus étroitement intriquée avec celle des rapports sociaux eux-mêmes. Le livre que j'ai écrit avec Wallerstein contient un texte sur les classes où j'essaie de montrer que la classe dominante n'existe pas avant de construire une hégémonie politique, et que la classe ouvrière elle-même n'est pas, dans ses formes d'existence concrète, indépendante de la forme de l'Etat.

On retrouve là l'idée qu'il n'y a pas de classes en dehors des configurations de leur lutte.

E.B. - Absolument, et l'Etat est dans ces configurations.

iv. un bilan du socialisme réel

On trouve aussi dans votre livre une approche originale du bilan du «socialisme réel», comme une tentative de créer une semi-périphérie à l'échelle mondiale susceptible de retarder la polarisation capitaliste entre nations dominantes (le centre) et le Tiers Monde exploité (la périphérie).

E.B. - J'ai évidemment été influencé à ce sujet par les travaux de Wallerstein. Mais, alors que je me nourris constamment de certaines de ses analyses historiques absolument remarquables, et incontestables, je suis plus réservé à l'égard de la vision systémique, et donc forcément fonctionnaliste, de l'histoire du capitalisme qu'il propose. Ce n'est pas que sa perspective ne fasse aucune place aux contradictions, mais il les fait entrer en jeu dans les périodes de crise du système, et tout particulièrement dans les périodes dont on peut supposer qu'elles conduiraient à des restructurations complètes, à des transformations révolutionnaires. Je crois important d'insister sur la dimension globale, mondiale des phénomènes économiques et politiques que nous désignons sous le nom de capitalisme; qu'il y ait en ce sens un système capitaliste dominant et qu'il faille l'étudier de façon différenciée, en mettant en relief les polarités centre/périphérie et les tensions qu'elles déterminent, cela me paraît tout à fait juste.

Ceci dit, je crois que l'histoire de ce système n'est pas fonctionnelle, c'est-à-dire prédéterminée par des lois cycliques, des lois d'accu-

mulation. La tentative de ce qui s'est appelé le socialisme réel, sur la base d'une rupture révolutionnaire, ou en tout cas sous-tendue par des forces révolutionnaires - il y en a eu dans toutes les révolutions socialistes authentiques, et c'est d'ailleurs ce qui a fait leur capacité de rupture - nous apparaît aujourd'hui sous un jour assez différent de celui que plusieurs générations ont imaginé, pendant 50 ou 70 ans. Ce qui a dominé la représentation de cette histoire, c'est une vue purement idéologique, indispensable non seulement à la propagande mais aussi à l'organisation politique de chacun des deux camps. L'essentiel de cette représentation a trait à la lutte entre les deux camps, et elle a même été partagée par des forces anti-capitalistes très hostiles à la politique soviétique. Wallerstein, héritier d'une tradition tiers-mondiste pour laquelle il est apparu au cours des années 60 que la contradiction principale n'était pas la contradiction Est/Ouest, mais bien la contradiction Nord/Sud (ou encore centre/périphérie), est pratiquement passé à l'autre extrême, et en est arrivé à présenter le camp socialiste comme une espèce de structure relais, fonctionnelle, incorporée au fonctionnement du système capitaliste mondial².

Je suis sans doute plus historiciste, moins économiste, je pense que l'histoire politique est moins aisément réductible au fonctionnement d'un système, qu'il y a de l'imprévu dans cette histoire - je ne dis pas de l'aléatoire. J'ai voulu mettre l'accent sur l'idée que l'issue n'était pas fatale, que des forces très puissantes, à l'intérieur comme à l'extérieur, poussaient dans le sens qui l'a emporté, mais qu'il faut néanmoins continuer à s'intéresser à l'histoire réelle du socialisme réel, afin de cerner les points de bifurcation virtuels, ouvrant éventuellement sur des évolutions divergentes de celles qui se sont effectivement réalisées. Ce que je propose est un modèle que je crois fructueux pour comprendre toute cette histoire : il s'agit de situer l'histoire des pays socialistes dans cette zone intermédiaire, la semi-périphérie, dans laquelle l'enjeu central consistait à s'extraire du sous-développement sans pouvoir ou vouloir suivre le modèle de développement des pays du centre; on cherche une autonomie politique qui combine une très forte détermination de classe et une très forte détermination nationale, la contradiction entre la mobilisation des masses nécessaire pour conquérir une autonomie au moins relative et desserrer l'emprise du marché mondial, et les formes dictatoriales du pouvoir étant portée à son comble.

C'est ce que Samir Amin appelle la déconnection.

2. Voir par exemple Immanuel Wallerstein, *Cahiers Marxistes* n°179 (mai 1991), 103-122 : «La guerre froide et le Tiers-Monde : le bon vieux temps ?»

E.B. - Oui, et je me demande si Samir Amin ne recherche pas aujourd'hui sous le nom de déconnection ce que les socialismes réels ont longtemps poursuivi sous le nom d'autarcie.

Compter sur ses propres forces, disait le Président Mao.

E.B. - Ce mot d'ordre m'intéresse particulièrement : c'est un concentré de contradictions politiques. D'un côté, j'y retrouve ce que dans un autre passage de ce livre j'ai appelé la proposition d'égaliberté, le droit universel à la politique. Personne ne peut se libérer autrement que par sa propre lutte, en conquérant le droit et les moyens de faire soi-même de la politique; cela vaut pour les esclaves, pour les colonisés, pour les femmes, pour les ouvriers, et plus généralement, pour tous les dominés. En ce sens, c'est une expression fondamentale dans l'histoire contemporaine de la permanence du mot d'ordre révolutionnaire, de la capacité révolutionnaire. Mais d'un autre côté, il signifie aussi, au-delà de l'autarcie économique, politique ou culturelle, la fermeture de l'expérience socialiste sur elle-même. En Chine, la Révolution, qui fut à la fois socialiste et nationaliste, avait pour arrière-plan un conflit intense entre l'exigence de modernisation et la volonté de protéger la civilisation chinoise contre l'envahissement de l'occident. Cette fermeture est absolument contradictoire avec la tradition internationaliste, et elle a conduit, nous l'avons observé, à quelques-unes des perversions les plus manifestes de l'internationalisme au XX^e siècle. De l'extérieur, la fermeture appelait la réduction de l'internationalisme au soutien sans faille à l'Union Soviétique, et pour certains d'entre nous - nous, ma génération - qui n'avons jamais partagé la croyance aveugle dans le rôle messianique de l'Union Soviétique, convaincus que nous étions que l'Etat Soviétique n'était en rien un Etat en transition vers une démocratie radicale, la Chine a remplacé l'URSS, et l'internationalisme a continué à se limiter au soutien à une expérience politique. Dans ce contexte, compter sur ses propres forces, cela veut aussi dire : les autres, on n'en a rien à foutre.

v. politique et droits de l'homme, ou l'égaliberté

Je voudrais terminer sur la belle formule d'égaliberté que vous avanciez il y a un instant comme symbole du droit universel à la politique, et à laquelle me semble liée toute la discussion sur la possibilité ou non d'une politique des droits de l'homme.

E.B. - En effet, Marcel Gauchet affirme que les droits de l'homme ne sauraient fonder une politique et polémique à ce sujet avec Claude Lefort, aux côtés de qui je me range - partiellement et provisoirement - dans cette polémique. Je crois en effet important de renouer avec une pratique du travail philosophique, qui consiste à faire passer le contenu des formulations et leur vérité éventuelle avant les convergences individuelles avec les auteurs de ces formulations. Je crois aussi que l'oeuvre de tout auteur un peu intéressant est traversée par des contradictions; plutôt que de les dénoncer, je crois utile de les rendre sensibles en marquant son accord avec certaines formulations au moment même où l'on se démarque d'autres. C'est ce que Marx a fait avec Ricardo, Hegel ou Smith - n'en concluez donc pas pour autant que j'adhère à la théorisation du totalitarisme par Lefort !

Sur le fond de la question, je me suis référé à Lefort à propos d'une idée qui me paraît essentielle : la définition des droits de l'homme n'est pas donnée une fois pour toutes, elle est historique. Il y a dans la Déclaration des Droits de l'Homme un élément de rupture, que je qualifie d'insurrectionnel. Cet élément ouvre une question qui est toujours présente dans la politique moderne, encore aujourd'hui. Ce n'est pas par hasard que la formulation de 1789 est passée à la postérité, et j'ai renoncé à l'idée qu'il fallait en trouver la raison dans le fait qu'elle exprimait les intérêts de la bourgeoisie. Non, elle est passée à la postérité parce qu'elle a constamment été un enjeu d'affrontement et de lutte dans l'histoire politique moderne, entre des Etats et des classes sociales dominantes, qui en ont proposé leur propre interprétation, et des mouvements sociaux, révolutionnaires, subversifs - qu'est-ce que le féminisme, sinon un mouvement subversif de l'ordre établi, bourgeois et patriarcal en l'occurrence ? - qui en ont aussi proposé une traduction dans le langage des problèmes qui étaient les leurs, dans les conditions concrètes de leur existence, ce qui revenait à rouvrir la brèche qui avait été colmatée tant bien que mal auparavant. Pour moi, la Révolution de 1789-93 ne fut pas simplement une révolution bourgeoise - cette idée ne m'appartient d'ailleurs absolument pas.

Elle est en tout cas partagée par Georges Labica, qui l'affirme clairement dans l'entretien qu'il nous a accordé.

E.B. - Marx est allé lui-même dans ce sens beaucoup plus loin que ce qu'a bien voulu en retenir la vulgate marxiste ultérieure, accrochée qu'elle était à un schéma évolutionniste de succession des modes de production : il faut une révolution pour passer de la féodalité au capitalisme, et il en faudra une autre pour passer du capitalisme au

socialisme, chacune de ces révolutions étant dirigée par la classe montante. Althusser a avancé dans *Pour Marx* le concept de surdétermination pour expliquer la Révolution russe, ce qui revient à montrer l'existence de différentes contradictions qui jouent simultanément et dont les effets se conjuguent pour faire éclater la Révolution; je pense que la même analyse vaut pour la Révolution française.

J'ai essayé de comprendre le lien entre le pouvoir insurrectionnel de cette proposition centrale, à laquelle j'ai donné le nom d'égaliberté, manière de frapper les esprits, et le contenu social, au moins virtuel, de la Révolution française, qui va bien au-delà de l'établissement d'un ordre bourgeois. Même sur la question de la propriété, point litigieux s'il en est, je pense que cette démonstration peut être faite : il y a sous la Révolution française affrontement entre différentes conceptions et pratiques de la propriété - pas de la propriété privée (Marx parlait de propriété individuelle), mais de la propriété comme une des dimensions du rapport entre l'individu et le collectif.

Ce point est effectivement traité dans l'article qui clôture votre livre («Qu'est-ce qu'une politique des droits de l'homme ?») lorsque vous rappelez la vieille notion de propriété éminente pour la laïciser et penser sous elle un contrôle sur l'usage de certaines ressources ou de certains biens «universels», contrôle qu'il conviendrait de fonder juridiquement dans une notion comme celle de «patrimoine commun de l'humanité»³...

E.B. - Oui, mais je n'en suis pas entièrement satisfait. J'ai eu un moment en tête un développement qui serait sans doute devenu démesuré par lequel, à propos de la politique des droits de l'homme, je voulais parler non seulement de la propriété, mais aussi de l'universalisme et de la violence. Cela s'est avéré plus difficile que prévu, et j'ai donc tourné un peu court.

Ceci dit, la question de la propriété est très importante, et en voie de repolitisation rapide, ce qui va à contre-sens de l'idée généralement reçue que le libéralisme a triomphé. Le triomphe du libéralisme signifierait que le concept de propriété est définitivement soustrait au conflit politique. On touche là du doigt ce que j'entends par une politique des droits de l'homme.

En l'occurrence, c'est surtout par le biais de l'écologie que le concept de propriété se repolitise. Mais on peut aussi penser,

3. Voir *Les frontières de la démocratie*, p. 260.

Sève l'a rappelé à plusieurs reprises, aux habitants des bidonvilles brésiliens ou colombiens qui revendent leur propre corps en pièces détachées...

E.B. - Absolument. Le concept moderne de propriété, celui qui est invoqué par les rédacteurs de la Déclaration des Droits de l'Homme, est dû à Locke. Il repose, de façon tout à fait intéressante, sur la distinction entre mon corps, qui n'est pas ma propriété, puisqu'il est moi, et les objets extérieurs, objets susceptibles d'appropriation, de transformation, de jouissance, utilisables comme moyens de travail, de production, etc. Locke ne s'est pas contenté de disjoindre le corps et les objets, mais il les a articulés à travers la notion de travail - le fondement de la propriété, pour lui, c'est l'idée que je peux légitimement m'approprier ce que je peux travailler, c'est-à-dire ce à quoi mon corps peut appliquer ses forces. Mais la coupure entre le corps et les objets reste nette, et elle coïncide avec une image «naturelle», qui semble incontournable, de la différence entre le corps propre et l'extérieur. Aujourd'hui, cette évidence vole en éclat, et c'est profondément perturbant, pour la conscience individuelle comme au niveau collectif : l'exemple est donc bien choisi. Sève a tout à fait raison sur ce point : il serait erroné de l'aborder d'une part comme un phénomène technologique débouchant sur des spéculations induites par les manipulations génétiques, par la généralisation des greffes, par l'invention de prothèses de plus en plus sophistiquées estompant la différence entre l'organisme humain et la machine, etc., et d'autre part, une situation économique caractérisée par la paupérisation de la plus grande partie de la planète. Non, cet exemple monstrueux désigne précisément une zone d'interférence bien réelle et conflictuelle entre les deux phénomènes, le technique et l'économique, qui prend la forme d'une extension sauvage de la sphère marchande.

C'est donc en ce sens qu'il faut comprendre votre opposition à l'affirmation de Gauchet : vous dites, contrairement à lui, qu'il faut ériger les droits de l'homme en enjeu politique.

E.B. - Absolument. C'est même inévitable : les droits de l'homme seront de plus en plus un enjeu politique. Cela a débuté au plan idéologique, par une espèce d'instrumentalisation des droits de l'homme dans la confrontation Est/Ouest. Mais cette phase est forclosée, et à présent qu'il n'y a plus de régime à la fois anti-démocratique et anti-capitaliste, un alibi a disparu, et il est possible de poser les questions de la démocratie dans les sociétés capitalistes elles-mêmes. La politisation des droits de l'homme ne s'arrêtera pas en si bon chemin, et elle acquerra un contenu de plus en plus émancipateur.

On en revient ainsi à l'égaliberté...

E.B. - C'est aussi une manière de rappeler que les enjeux politiques d'aujourd'hui ne sont pas radicalement nouveaux. J'ai mis en avant dans le livre le tranchant négatif, critique de ce concept ⁴, et philosophiquement, je vais même jusqu'à parler de vérité à son sujet, en tant qu'élément irréductible à ses utilisations idéologiques. C'est en ce sens que j'argumente en faveur du caractère inséparable de la revendication d'égalité et de la revendication de liberté - d'où le mot - si l'on veut comprendre la nature d'une rupture révolutionnaire, ou encore d'une insurrection fondatrice. Ceci dit, je sais bien que le problème politique quotidien ne consiste pas seulement à dire non, mais qu'il s'agit aussi de construire les modalités collectives de l'existence en société. De ce point de vue, on ne peut pas se contenter de dire que la proposition d'égaliberté est vraie, il faut aller au-delà, et se demander comment les individus et les collectivités gèrent au quotidien les impératifs que le concept désigne. Je suis profondément persuadé que la solution bourgeoise - j'entends par là celle qui consiste à limiter l'une par l'autre - est restrictive et, à certains égards, répressive; au contraire, l'expérience de tous les mouvements populaires, sociaux ou culturels, est en fin de compte toujours une façon de donner corps simultanément à l'exigence d'égalité et à l'exigence de liberté.

Cette approche empêche de considérer le point de vue de l'individu et celui du collectif comme antagonistes; la politique, pensée dans ces termes, évite l'alternative dont on nous rabat les oreilles entre l'individualisme et le collectivisme ou l'organicisme. On peut aussi voir

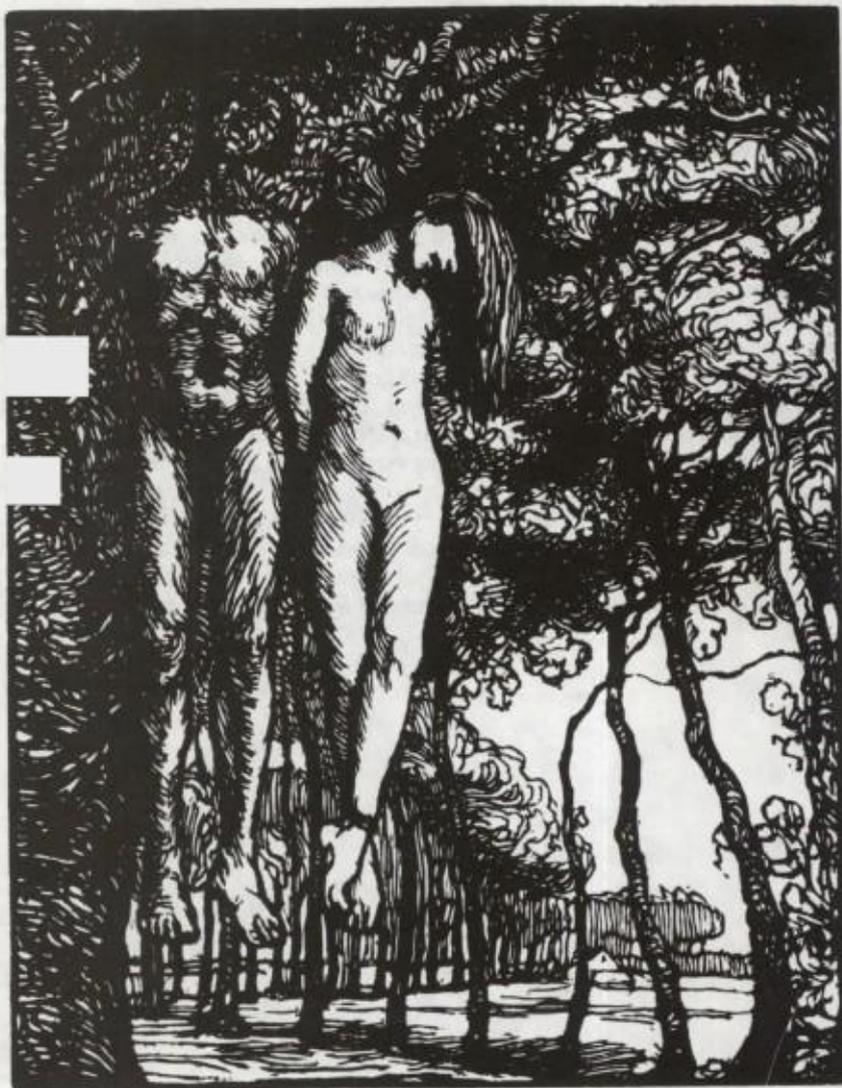
4. Pour la clarté de l'entretien, je [P.G.] crois utile de reproduire ici la réponse qu'Etienne Balibar donne dans son livre (p. 136) à la question suivante : comment peut-on prouver la validité de l'identification des deux concepts d'égalité et de liberté ?

S'agissant d'une vérité universelle en ce sens (universelle a posteriori, ou mieux, universelle historique), elle [la preuve] ne peut être négative, mais aussi elle peut être faite à n'importe quel moment, dans des situations aussi diverses qu'on voudra. S'il est absolument vrai que l'égalité soit pratiquement identique à la liberté, c'est qu'il est impossible matériellement qu'il en soit autrement; autrement dit, c'est que nécessairement, elles sont toujours contredites ensemble. Cette thèse est à interpréter elle-même en extension : égalité et liberté sont contredites exactement dans les mêmes «situations», parce qu'il n'y a pas d'exemple de conditions supprimant ou réprimant la liberté qui ne suppriment ou ne limitent - c'est-à-dire n'abolissent - l'égalité, et inversement. Et je ne crains ici d'être contredit, ni par l'histoire de l'exploitation capitaliste, qui nie en pratique l'égalité proclamée par le contrat de travail pour aboutir à la négation pratique des libertés de revendication et d'expression, ni par l'histoire des régimes socialistes qui suppriment les libertés publiques pour aboutir à la constitution d'une société de privilèges et d'inégalités renforcées.

dans ce que j'avance ici une certaine autocritique par rapport à des éléments de la tradition marxiste que j'ai partagés, mais je ne crois pas pour autant que l'individualisme, a fortiori l'individualisme marchand, soit la vérité de la politique.

D'un côté, les porteurs des droits sont toujours des individus; mais de l'autre, la conquête de droits est toujours le fait de mouvements collectifs. Que vous vous intéressiez à la liberté de pensée et d'expression, que vous vous intéressiez aux droits du travail, imposés, mais jamais de manière définitive, par le mouvement ouvrier, ou à l'environnement ou à la paix, il me paraît évident de remarquer que la jouissance d'un droit est une affirmation de l'individu : ce sont des individus qui ont le droit de s'exprimer, ce sont des individus dont la personnalité est respectée sur le lieu de leur travail, ou du point de vue de leur rapport à la vie, à l'environnement ou à la violence. Mais formuler ces droits, imposer leur prise en considération, les instituer et les maintenir en vigueur, ce n'est jamais l'affaire d'un individu isolé, mais celle d'un mouvement collectif. C'est dans cette dialectique-là, bien plus pertinente que celle qui oppose droits abstraits et droits réels, que l'exigence de liberté et celle d'égalité peuvent être combinées.

*Propos recueillis par Pierre Gillis,
Paris, le 22 juin 1992*



Delstanche Albert, *Ah ! Le joli mois de mai.*

© Bibliothèque royale Albert 1^{er}, Bruxelles, Cabinet des Estampes.

esquisse d'un développement du marxisme

jacques bidet*

Il ne faut pas confondre la déception de certaines espérances historiques, concernant le cours du monde, et la question, passablement plus générale, plus ouverte et partiellement d'une autre nature, d'une crise du marxisme.

Je fais partie de ceux pour qui l'espérance historique, celle qui permettait de penser au-delà de sa propre personne, de penser le sort de l'humanité dans son ensemble, se représentait dans un mouvement d'émancipation et d'humanisation, jalonnée par des moments comme celui de la Révolution française et ceux des tentatives de révolution sociale du XX^e siècle. L'échec de celles-ci m'affecte donc au plus profond. Et il m'entraînerait dans un désespoir *théorique* sans fond s'il m'apparaissait que la solution, et la raison, étaient dans l'autre camp, du côté de ceux qui depuis toujours ont cru au caractère naturel, raisonnable et rationnel du capitalisme, ou sur quelque mol aménagement du système.

Je fais aussi partie de ceux qui pensaient que les pays de l'Est connaîtraient une évolution positive vers la démocratie à partir de l'histoire qui était la leur, à travers un aboutissement et un dépassement des réformes économiques et politiques tentées depuis l'époque de Khrouchtchev. Que l'URSS pourrait sortir de son marasme par

* Maître de conférences de philosophie à l'Université de Paris-X, co-directeur de la revue *Actuel Marx* (PUF, Paris)

l'introduction progressive d'éléments d'économie de marché, d'auto-gestion, et l'acceptation du pluralisme politique. Qu'elle en viendrait à se rapprocher de formes social-démocrates. Et non à s'écrouler dans le capitalisme sauvage. Quoique très modérément optimiste, j'ai donc été historiquement surpris, comme l'ont été, je pense, la plupart des contemporains, même les mieux informés.

Non seulement déçu et surpris, mais conduit à m'interroger plus sérieusement sur les schémas sociaux qui faisaient corps avec les perspectives traditionnelles du socialisme : appropriation collective des moyens de production, planification démocratique. J'y reviendrai.

Les sociétés de l'Est, au lieu d'aller de l'avant et de se dépasser en direction du socialisme, ont donc apparemment pris le cap opposé. Mais dans un contexte tellement renouvelé que l'affaire fait figure d'épisode dans un processus beaucoup plus vaste, qui nous appelle à reconverter fondamentalement nos affects et nos rêves collectifs, nos angoisses et nos espérances communes. Et toutes nos analyses. Ce contexte est celui des contradictions du système de la société moderne dans son ensemble. Et le processus est celui de la marche inexorable de l'humanité vers la catastrophe, à travers des convulsions sociales, politiques et militaires sans précédent, si le cours des choses n'est pas rapidement inversé. C'est bien l'effondrement général du capitalisme comme perspective ouverte à l'humanité qui apparaît comme le phénomène majeur.

le capitalisme est un procès d'exploitation destructive de l'humain *

On connaît la thèse la plus fondamentale de Marx : la loi du marché capitaliste est celle de la recherche du profit, et, loin de conduire à l'utilité publique, elle constitue le principe d'une exploitation sans limite de l'homme et de la nature. Cette thèse, loin de sortir affaiblie de l'épreuve, paraît d'une actualité décisive. Les hommes se reproduisent désormais dans les conditions générales du rapport marchand, ici et là reprises et corrigées par une raison sociale supérieure (un Etat plus ou moins social) ou combinées à des solidarités communautaires et arrangements plus anciens. Et ils se trouvent, dans leur grand nombre, face aux pires problèmes de la détresse, de la misère et de la faim. La nature, c'est-à-dire l'avenir de l'espèce humaine, la vie peut-être, est désormais menacée. Ce qui ne peut être imputé qu'à l'agir de

** les sous-titres sont de la rédaction.*

l'homme moderne, à la forme qu'a prise son activité, son emprise sur la nature, son appropriation des moyens de sa production et de sa reproduction, à la «logique» qui l'anime.

La plus élémentaire réflexion ramène donc aujourd'hui aux thèmes fondateurs du marxisme. En même temps, le marxisme - si l'on entend par là la pensée de Marx - est manifestement dépassé par la situation. Puisqu'en effet Marx, même s'il a entrevu, l'un des premiers, la logique marchande comme danger pour la nature, n'a pas su théoriser ce point, penser le rapport de l'espèce à son environnement (le marxisme a sans doute perdu là l'occasion de se fonder comme un véritable matérialisme historique)¹. Il nous a seulement laissé une approche du processus marchand comme procès de promotion et aussi d'exploitation destructive de l'humain. Mais il n'est pas trop difficile de développer, d'élargir sa réflexion.

Il me semble qu'il faut à la fois critiquer le marxisme, déterminer la nature de ses erreurs (et ce n'est pas si facile qu'on le croit), et montrer quel lien il peut, après ce traitement critique, tisser avec d'autres composantes fondamentales de la culture contemporaine, quelle nouvelle pensée d'ensemble peut ainsi se constituer.

marxisme : refonder l'édifice

Le marxisme a servi non seulement de pensée globale, mais de quasi-religion. Je fais partie de ceux qui n'ont pu l'appréhender de cette façon, et qui peut-être pour cette raison ne vivent pas sa crise comme un effondrement personnel. Le marxisme m'est resté étranger tant que je l'ai lu chez des auteurs, de Politzer à Lefebvre en passant par Garaudy, pour qui il semblait être la vérité même, de telle sorte qu'ils parlaient le marxisme, ou que le marxisme parlait par leur bouche. Selon une envoûtante identification entre l'intellectuel et le mouvement qu'il exprime. Discours sans extérieur, apte à tout assimiler, vérité de tous les autres. C'est Althusser qui m'a porté le choc. Pas l'Althusser des maos, le prophète politique que le bouillonnement juvénile ambiant tendait à promouvoir. Ni l'Althusser indiscernable de Marx, de ceux qui tiennent de lui leur connaissance du marxisme. Mais un Althusser universitaire classique et laïc, qui restait à distance de Marx, «travaillait sur» Marx, sur sa théorie, manifestant la diversité des

1. Voir à ce sujet l'article de Joan Martínez Alier, «La confluence dans l'éco-socialisme», dans *L'idée du socialisme a-t-elle un avenir ?*, PUF 1992, Collection Actuel Marx Confrontation.

philosophies qui y sont à l'oeuvre, ses contradictions, ses insuffisances, la spécificité des modèles théoriques qu'il invente. Travaillant sur Marx comme on travaille sur n'importe quelle autre théorie. Alors, la chose m'a semblé intéressante, et j'ai pu me mettre, moi aussi, à travailler sur *Le Capital*. Et quand je vois aujourd'hui qu'Althusser, dans plusieurs textes posthumes, donne un satisfecit à mon entreprise, j'y vois évidemment une confirmation du fait que sur ce point, il n'y a pas eu entre nous de malentendu.

Cette impulsion m'a d'abord poussé à entreprendre, dans les années 80, une «refondation» de l'édifice. D'abord en prolongeant les travaux du groupe qui, autour d'Althusser, s'était mis à «lire *Le Capital* ». Il m'est rapidement apparu que le problème principal était celui de l'objet d'une telle théorie, ce qui veut dire de déterminer de quoi elle peut traiter, sur quoi elle peut nous éclairer, et jusqu'où. Et que cette question est liée à celle de la forme de cette théorie, dans laquelle, comme dans toute autre théorie, le statut de chaque concept se détermine par la place qu'il y tient. J'ai rassemblé cela dans un livre, *Que faire du Capital ?* (Klincsieck, 1985), dont j'ai tiré par la suite un certain nombre de conclusions pour une *Théorie de la modernité*, parue aux PUF en 90, et que je prolonge dans une *Théorie politique*, que je m'appête à publier (PUF 1993).

Marx a voulu décrire le système du capitalisme, et à partir de là sa dynamique historique. Il commence logiquement par la relation la plus générale de ce système, le marché comme rapport de production et d'échange. C'est un commencement théorique, non historique. Le commencement d'un développement conceptuel, qui aboutit à la définition du rapport capitaliste essentiel, la relation salariale, selon laquelle une marchandise particulière, la force de travail, est achetée et exploitée. Tout le reste en découle. Dans cet agencement, il faut bien saisir que le second moment «pose» le premier, qui est son «présupposé» : c'est le rapport proprement capitaliste qui universalise le rapport de marché. Tout cela est parfaitement intelligible : dans un système les différents éléments se conditionnent les uns les autres. Seulement, dans un tel système, les éléments se conditionnent ainsi : c'est le rapport capitaliste que pose le rapport marchand, son *présupposé*. Ce que l'on peut désigner comme une relation dialectique.

Marx montre comment le capitalisme se développe et à travers quelles contradictions. Et il parvient à la conclusion qu'on ne peut y mettre fin sans mettre également fin au système de marché, qui fait corps avec lui. Comme il n'existe qu'une autre forme générale de coordination, qui est le plan, le système alternatif se définit nécessairement comme

fondé sur une coordination planifiée, démocratiquement contrôlée bien sûr, avec participation de tous. Même si Marx n'est pas explicite sur la conclusion, elle se tire d'elle-même, et les sociétés dites « communistes » ont été fondées sur la base d'un tel postulat. Le problème, c'est qu'il est apparu que la forme plan présentait des prédispositions analogues à la forme marché à se développer en rapports de classes, de domination et d'exploitation. Et qu'à côté du capitalisme, le « socialisme réel », malgré ses mérites, faisait bonne figure parmi les sociétés de classes.

plan et marché, les deux faces de la modernité

Je tiens que cela ne ruine pas la théorie de Marx, mais doit conduire à la reconstruire en une forme plus large de théorie de la modernité. Il faut pour cela revenir sur son modèle théorique dialectique du présupposé-posé. Reprendre l'exposé par le début : la trame la plus générale du capitalisme n'est pas le marché, mais une forme plus complexe, que je nomme « métastructure ». Le marché, en effet, suppose un centre, qui mette en oeuvre la « loi du marché » (d'abord que l'on paie ses dettes); mais un tel centre peut vouloir autre chose, c'est-à-dire, par exemple, développer un projet de société, agencer des fins et des moyens selon un plan. Je suis toujours ici dans l'extrême abstraction de ce rapport-enveloppe le plus général du système. S'il est convenu que chacun traite librement avec chacun, et que donc aussi plusieurs peuvent s'associer, c'est que nous en convenons ensemble, et que nous pouvons aussi convenir de faire *ensemble*, de nous organiser à partir d'un centre. Au commencement (théorique, non historique) est cette relation « contractuelle » complexe - interindividuelle, centrique, associative -, présupposé de la modernité. Non pas le marché seulement, mais tout aussi immédiatement l'association et l'organisation. Ce commencement ne dit pas de lui-même le « concret » - ce terme de « concret » étant compris au sens du clivage abstrait/concret qui commande l'ordre d'exposé de la théorie, parce qu'il commande aussi l'architecture sociale - des relations modernes (les structures de classes), ni leurs contradictions. Celles-ci n'apparaissent que lorsque l'on montre comment ces relations « se développent » en relations de classes, comme Marx le fait dans *Le Capital*, quand il va du premier moment, le marché, au second, la relation salariale. On saisit alors que Marx n'a développé qu'une partie du système général de la modernité. Au commencement n'est pas seulement le marché, mais aussi le plan et l'association, la « métastructure » qu'ils forment. Cette troisième relation est dialectiquement décisive. Elle marque l'articulation d'un mode structurel à un autre :

classiquement, les travailleurs s'associent contre la relation marchande pour promouvoir un ordre central planifié qu'ils contrôleraient démocratiquement... jusqu'au jour où celui-ci, décidément incontrôlé (ou, plutôt, contrôlé par d'autres), devient à son tour leur cible. Mais elle désigne aussi, et déjà en cela, la *vérité* du rapport contractuel, libre-égal, et donc le pivot et le point de repère de toute pratique émancipatrice.

Car cela ne tourne pas en rond. Simplement, le monde moderne se fonde sur le présupposé d'une liberté-égalité, sur une promesse, qui se renverse en son contraire, c'est-à-dire en rapports de classes. Cela n'est pas mystérieux. Si la modernité est affirmation de *raison* autonome, elle est, comme raison *pratique* (éthico-politique), engagement à une coordination démocratique, contractuelle. Or la coordination, c'est le marché ou l'organisation, ou encore association. Mais cette ultime et fragile troisième forme possible est inséparable des précédentes, parce qu'elle n'est elle-même que la troisième dimension de la contractualité. Et c'est à partir de là qu'il faut reprendre toute la question du socialisme.

Je ne substitue pas ici un paradigme métaphysique (une abstraite figure de la raison) à celui, matérialiste, de Marx. Je fais comme lui, je pars de la relation contractuelle moderne, mais j'en prends la mesure totale : elle n'est pas seulement le marché, mais ce qui fait corps avec lui, et qui est la possibilité, antinomique, du plan. Et je montre comment se développe cette relation. Au passage, j'intègre, comme décisive, toute la théorie de Marx, mais comme partie d'une nécessaire théorisation plus vaste.

Du côté des «forces productives», ce système moderne des rapports sociaux, bien sûr, non seulement suppose des conditions historiques mais aussi possède un impact permanent et cumulatif. Ou plutôt le système social s'entrelace avec les conditions de la production selon un rapport dynamique de déterminations réciproques. Mais il doit être ressaisi pour lui-même comme système, comme l'horizon général qui définit le rapport entre les systèmes sociaux modernes, le passage de l'un à l'autre, les problèmes et les possibilités qui appartiennent aux uns et aux autres.

dialoguer avec d'autre pans de notre culture théorique

Je ne puis ici qu'évoquer ce que par ailleurs j'analyse point par point. Je voudrais seulement souligner quels rapports cela institue entre le

marxisme et d'autres pans de notre culture théorique. Ou du moins fournir quelques éléments.

Lorsque l'on montre ainsi comment le système de classes, le rapport de domination (et jusqu'à l'accumulation la plus folle de pouvoir concentré) à l'époque moderne se développe à partir de la relation contractuelle elle-même, son présupposé-posé, comme son renversement ou son retournement, on tient le noeud de la relation entre marxisme et théorie contractualiste, entre théorie des classes sociales et théorie moderne du droit (fondé sur la notion de contrat social). L'idée n'est pas qu'un système moderne de classes se couvrirait idéologiquement d'une allégation contractuelle. Mais qu'il se constitue dans une relation contractuelle qu'il retourne. Non seulement il épouse la forme d'une coordination contractuelle, mais il ne survit à ses contradictions qu'en l'invoquant, qu'en constituant le contrat - lisons les constitutions : elles disent toutes liberté, égalité, fraternité - comme son discours officiel. Dont chacun est de ce fait appelé à se réclamer. Et c'est pourquoi la lutte des classes est permanente dans le monde moderne.

On peut à partir de là envisager une relation positive avec «l'éthique du discours» de Habermas, qui tourne autour du thème d'une promotion d'un rapport communicationnel contre ce qu'il appréhende comme les «sous-systèmes» du marché et de l'organisation bureaucratique - d'une façon assez inadéquate à mon sens, parce qu'il ne saisit pas la relation «métastructurelle» originelle qui les unit. D'où un certain enfermement dans l'espace du discours, contre lequel j'ai convoqué, paradoxalement, l'apport de J. Rawls, c'est-à-dire l'idée de «principes de justice», nommément un «principe de différence». Très précieux concept si l'on veut bien le considérer, concept de l'action politique stratégique, plus redoutable que celui, moral, d'égalité : aucune inégalité n'est acceptable si elle n'élève pas la puissance de l'exploité. C'est la problématique contractuelle à l'extrême de sa logique, où elle se traduit en armement politique du grand nombre.

Il me faudrait pour être bien compris ajouter plusieurs autres considérations concernant le rapport entre cette configuration «méta-structurelle» et la question du «système du monde» (centres, périphéries, etc.), entre celui-ci et la forme sur-étatique mondiale, et sur l'éthique à l'âge écologique comme un au-delà du politique. Je compte m'en expliquer dans mon prochain livre.



Delstanche Albert, *Le Festin des Aveugles*.

© Bibliothèque royale Albert 1^{er}, Bruxelles, Cabinet des Estampes.

démocratie et bureaucratie

eugène mommen

introduction

la cause de l'implosion des régimes communistes

L'implosion des régimes communistes a pour cause principale quelque chose qu'on peut appeler bureaucratie. Ceci est une opinion assez répandue, mais elle demande que l'on précise ce que bureaucratie veut dire.

une limite du réformisme social-démocrate

Le développement de l'Etat-providence, projet que la social-démocratie a réalisé le mieux en Europe occidentale, s'est essoufflé pour des raisons que l'on situe surtout dans l'évolution du capitalisme : internationalisation des capitaux, automatisation de la production, rentabilité réduite dans les années 70. L'idée que l'Etat-providence connaîtrait aussi une crise interne, due à la bureaucratie qui l'imprègne, fait partie d'une sociologie spontanée assez diffuse, mais les théoriciens des sciences sociales semblent très réticents à l'intégrer dans leurs modèles.

Que, dans les institutions publiques de l'Est et de l'Ouest, un même phénomène bureaucratique ait amené l'implosion là-bas et, ici, ait contribué à une impuissance publique face à la dynamique du capitalisme, cette idée est encore plus difficilement reçue. En effet, une idéologie de droite voit, dans ce phénomène, une tare inhérente à l'institution publique plutôt qu'une logique sociale qui habite cette institution mais pourrait en être évincée par un développement de la démocratie. Une autre idéologie, plus démocratique, a voulu penser la réalité des pays de l'Est en termes de totalitarisme plutôt que de bureaucratie : elle a aidé les sociaux-démocrates à refuser l'idée que leurs conquêtes institutionnelles puissent être habitées par une même logique que l'Etat-parti construit par leurs frères-ennemis du communisme. Ceux-ci, qui doivent bien admettre aujourd'hui que le socialisme fut perverti, semblent plus pressés de montrer, sur ses ruines, un capitalisme sauvage qui prend racine que de conceptualiser ce que cette perversion a été et pourrait encore être, ailleurs et à l'avenir.

la tache aveugle du mouvement ouvrier

Il semble donc que la bureaucratie soit ce qu'on refuse de penser dans le mouvement ouvrier, dans son courant communiste et dans son courant social-démocrate, comme dans le courant démocrate-chrétien, dans les appareils comme chez les intellectuels qui évoluent en marge de ceux-ci.

Contre ce tabou, je crois utile de défendre et d'illustrer l'usage du terme de bureaucratie - dans un sens proche de celui qu'il a pu avoir dans le langage courant, à propos des pays de l'Est - pour désigner, sinon un concept, du moins une notion assez précise.

une définition de la bureaucratie

La bureaucratie est la conjonction de la domination et d'autres phénomènes : organisation hiérarchique, secret ou rétention de l'information, arbitraire ou mépris des règles juridiquement instituées, et médiocrité ou incompétence professionnelle (Claude Lefort, 1979). Plutôt que cette énumération de quatre conditions complémentaires, on peut aussi retenir l'exercice d'un pouvoir politique délégué comme condition qui, jointe à la domination, définit la bureaucratie (Mommen, 1989, p. 64). Mais que signifie «domination» ? C'est imposer aux actes d'autrui sa propre volonté. C'est ce que Gérard Mendel appelle «autorité» (Mendel, 1983).

La bureaucratie n'est pas seulement la logique sociale que l'on vient de définir; c'est aussi l'ensemble des individus qui y trouvent le plaisir d'en dominer d'autres. Et quand la logique atteint une certaine extension, ces individus forment une couche sociale.

Cette bureaucratie s'oppose à la démocratie. Dans celle-ci, les administrés, au lieu de se laisser dominer par ceux à qui ils ont délégué le pouvoir, développent un contrôle sur l'exercice de ce pouvoir politique.

*
* *

Avant de montrer différentes facettes de cette opposition entre démocratie et bureaucratie, je veux la situer dans le contexte de la société contemporaine, dont la caractéristique majeure est d'être capitaliste. Démocratie, bureaucratie et capitalisme : ces trois termes méritent d'être comparés deux à deux, pour repérer en quoi ils s'opposent et en quoi ils peuvent avoir partie liée, contre le troisième.

1. capitalisme et bureaucratie

1.1. le despotisme industriel

Le capitalisme industriel a eu besoin d'exercer une domination sur les travailleurs. La contrainte salariale - c'est-à-dire la menace d'un chômage non indemnisé - ne suffisait pas à faire exécuter par les ouvriers toutes les tâches nécessaires à la production. Il fallait encore l'autorité de contremaîtres qui allient une maîtrise du processus de production au moins égale à celle des ouvriers eux-mêmes et le pouvoir, délégué par le capitaliste, de mettre fin au contrat de travail, ainsi que d'autres formes de violence. Cet alliage constitue, à l'intérieur de l'entreprise, un pouvoir de caractère politique - on le voit quand le contremaître doit négocier avec le délégué syndical - et un pouvoir délégué. De plus, ceux qui l'exercent y sont motivés non seulement par une rémunération supérieure à celle de ceux qu'ils dirigent, mais aussi par le plaisir de les dominer. Nous retrouvons donc ici tous les ingrédients d'une bureaucratie, selon la définition que nous avons retenue pour celle-ci. Ainsi, le capitalisme avait besoin d'une bureaucratie interne aux entreprises, que des marxistes ont désignée par le vocable de despotisme industriel. Et il y a, de ce point de vue, alliance entre les logiques capitaliste et bureaucratique.

1.2. un confinement de la bureaucratie publique

Le domaine privilégié de la bureaucratie est cependant l'institution publique : le pouvoir y trouve son caractère politique non seulement dans les rapports entre exécutants et prescripteurs mais aussi dans la raison sociale de l'institution; et la taille de celle-ci, traditionnellement plus grande que celle d'une entreprise, permet une plus longue hiérarchie, ce qui est un autre ingrédient de la bureaucratie, selon la définition de Lefort.

Or, dans la société capitaliste, l'institution publique et l'institution «entreprise» sont en compétition pour l'exercice d'un ensemble de fonctions et services qui constitue une marge entre leurs domaines traditionnels : la production industrielle pour l'une et, pour l'autre, les «fonctions régaliennes» (justice, police, armée, diplomatie, finances). En exerçant, avec plus ou moins de vigueur selon la conjoncture idéologique, une menace de privatisation sur différentes fonctions publiques, le «monde de l'entreprise» tend à limiter l'ampleur de la bureaucratie publique : d'une part, il limite le terrain que l'institution publique offre à cette bureaucratie et d'autre part, il suscite, au sein de l'institution ainsi menacée de l'extérieur, des réactions contre la bureaucratie qui la mine de l'intérieur. A ce titre, il y a opposition, dans la société globale, entre les logiques capitaliste et bureaucratique.

Il y donc, entre capitalisme et bureaucratie, à la fois une alliance traditionnelle à l'intérieur de l'entreprise et une opposition dans la société globale.

2. capitalisme et démocratie

2.1. implication et démocratie

Entre la bureaucratie d'entreprise (ou despotisme industriel) et l'implication des travailleurs (ou conscience professionnelle), il y a toujours eu contradiction. En utilisant l'une, le patronat déforce l'autre. A notre époque, son choix se déplace manifestement vers l'implication. Car la concurrence se joue plus sur la qualité des produits et moins sur les coûts unitaires d'une production en série. Le taylorisme comportait une implication paradoxale : sans le dire, on attendait de l'ouvrier spécialisé qu'il résolve les problèmes que le bureau des méthodes n'avait pas prévus. On fait aujourd'hui appel à une implication explicite : on veut mobiliser la créativité de tous les travailleurs, par des

dispositifs tels que les équipes autonomes, les cercles de qualité, la qualité totale. Et cette implication pourrait se négocier contre une certaine garantie de l'emploi, comme l'a bien montré Alain Lipietz (1989). Entre deux modèles de capitalisme, le choix, encore ouvert, se jouerait à l'intérieur des cercles patronaux mais aussi à l'intérieur du mouvement syndical.

Cette implication, c'est le développement de savoirs pratiques explicites (qui demande de développer aussi un savoir «méta» : une épistémologie sociale (Grootaers, 1989), plus une certaine autogestion dans l'exécution, une certaine démocratie dans l'organisation du travail (Orgozo, 1989; Lorino, 1991).

Certes, aujourd'hui encore, la majorité du patronat entend rester maître des objectifs de production, et amener les travailleurs à les intégrer, en développant une culture d'entreprise qui a partie liée avec une culture de la marchandise, ainsi qu'avec une marchandisation de la culture. Cependant, à la limite, le capitalisme peut s'accommoder de l'autogestion : que les travailleurs gèrent le capital physique, pourvu qu'ils payent l'intérêt du capital financier qui y est immobilisé.

Le ver de la démocratie est désormais dans le fruit de l'entreprise. Entre son confinement aux modalités de l'exécution et son extension aux orientations de la production (dans les limites des demandes solvables sur le marché), le choix pourrait se jouer, en partie, selon les règles de la démocratie elle-même. Ainsi, la démocratie, ayant acquis, contre la bureaucratie, droit de cité dans l'entreprise, a partie liée avec un nouveau modèle de développement du capitalisme.

2.2. internationalisation et régulation para-publique

Par ailleurs, au milieu du XX^e siècle, le développement de l'Etat keynésien tendait à subordonner le marché à la démocratie. Mais, dans le dernier quart de ce siècle, la crise économique et l'internationalisation du capital ont arrêté ce développement en dégageant le fonctionnement des marchés de la maîtrise démocratique qui s'ébauchait. Avec un retard considérable sur cette internationalisation des marchés, une internationalisation de la puissance publique se manifeste aussi dans des institutions telles que la Communauté européenne, les Nations Unies et leurs différentes organisations spécialisées, ainsi que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ou le G 7.

Dans le transfert de souveraineté, formel ou informel, des Etats nationaux vers ces instances internationales, la démocratie s'affaiblit du fait d'une accentuation de son caractère indirect et non proportionnel : les instances de décision sont constituées non par des élus directs mais par les exécutifs nationaux, voire par les hommes que ces derniers ont mis à la tête des banques centrales. Ceux-ci ont certes - indirectement au moins - la confiance des parlements et donc des électeurs, mais ils ont aussi à composer, chacun, avec des intérêts privés puissants.

De plus, la concurrence internationale qui régit les marchés s'impose aux Etats aussi : pour ne pas laisser fuir les capitaux et les implantations industrielles, ils sont conduits à réduire les impôts sur les revenus du capital plus que leurs voisins : cette compétition fiscale prive de moyens les politiques publiques d'intégration sociale qui sont souhaitées par l'expression démocratique de la population et qui contribuent à créer les conditions matérielles d'une culture démocratique.

Ainsi, la faiblesse des pouvoirs publics supra-nationaux laisse sans régulation publique un marché qui se mondialise rapidement et qui impose ses contraintes aux démocraties locales, tandis que les intérêts capitalistes qui prospèrent sur ce marché trouvent dans le caractère moins directement représentatif de ces pouvoirs supra-nationaux un terrain favorable pour infléchir les décisions et éviter une démocratisation de ces institutions.



Au niveau des pouvoirs publics, et d'autant plus qu'ils s'internationalisent, l'opposition est donc flagrante entre capitalisme et démocratie, ce qui n'empêche qu'à la base, dans les entreprises, l'évolution des rapports de production capitalistes demande une implication explicite des travailleurs qui, elle-même, appelle un développement de la démocratie.

Remarquons que ces tendances contemporaines sont diamétralement opposées au schéma qui a régi deux siècles de démocratie bourgeoise. Selon ce schéma, le pouvoir démocratique des citoyens est légitime dans une sphère publique qui régit l'ensemble de la société, mais il s'arrête au seuil de l'entreprise. En effet, celle-ci est confondue avec la sphère domestique dans la notion du privé : ici le propriétaire a tous les droits et le travailleur n'a qu'à exécuter ses

ordres. Maintenant, par contre, le travailleur est appelé à décider dans l'entreprise tandis que le citoyen voit les choix de ses représentants de plus en plus contraints par les impératifs que le capitalisme mondial impose aux pouvoirs publics.

Il y a donc une inversion entre les légitimités de la démocratie bourgeoise et les évolutions actuelles du capitalisme. Cette contradiction déstabilise la démocratie mais, bien comprise et bien utilisée par les mouvements sociaux, elle pourrait aussi déstabiliser le capitalisme.

3. bureaucratie et démocratie

Nous voilà revenus au couple qui constitue l'objet central de notre réflexion. Nous avons déjà relevé combien les deux termes sont opposés. Cette opposition est double. D'une part, les bureaucrates répugnent à rendre à leur mandants le pouvoir que ceux-ci leur ont délégué; la bureaucratie tend ainsi à restreindre le champ de la décision démocratique. D'autre part, la médiocrité, l'incompétence professionnelle, est l'un des ingrédients de la bureaucratie, tandis que les autres - secret, arbitraire et amplification des hiérarchies - s'opposent aussi à l'efficacité du travail en équipe; la bureaucratie fait ainsi obstacle à la bonne exécution des décisions que peut prendre une assemblée démocratique. Donc, la bureaucratie s'oppose à la démocratie à la fois en restreignant le champ de ses décisions et en les exécutant mal.

Essayons maintenant de nuancer cette opposition, en distinguant deux catégories de démocratie : représentative et participative.

3.1. démocratie représentative et bureaucratie

Si la bureaucratie est une domination appuyée sur l'exercice d'un pouvoir politique délégué et si la hiérarchie des délégations, en s'allongeant, favorise cette bureaucratie, la première de ces délégations se trouve dans l'élection de représentants. Seule une démocratie directe pourrait, en principe, échapper au risque de bureaucratie. Mais on sait qu'elle est exclue par la complexité de la société actuelle.

Il y a, dans l'institution publique, des logiques qui favorisent cette bureaucratie : le fétichisme de la décision politique, le clientélisme et l'incomplète différenciation entre pouvoir et services.

le fétichisme de la décision politique

Le fétichisme de la décision politique consiste à surestimer la décision formelle ou la consécration juridique dans l'ensemble du processus de décision. Il participe d'une illusion plus large, qui prête à la pensée ou à la parole le pouvoir de l'acte et qui se nourrit du mépris séculaire des intellectuels pour l'action (Mendel, 1983). Il est entretenu par le fonctionnement même de la démocratie représentative, où le mandataire qui veut se faire réélire tend à dramatiser l'enjeu de l'élection en exagérant son rôle personnel. Et cette surestimation de la décision formelle incite les administrés à se soumettre à la domination du décideur et de ses délégués.

le clientélisme s'oppose au projet politique

L'un et l'autre partent des intérêts particuliers. Mais le projet politique en fait une synthèse abstraite en définissant un intérêt général et des critères objectifs qui permettent de choisir entre les intérêts particuliers au nom de cet intérêt général. Le clientélisme, au contraire, consiste à servir directement des intérêts particuliers, plus ou moins favorablement selon leur poids politique estimé subjectivement et sans se référer aux critères objectifs d'un intérêt général. La pondération entre ces deux tendances dépend de l'insistance avec laquelle les électeurs demandent et débattent des projets de définition de l'intérêt général, et de ce que, dans les motifs de vote, c'est l'adhésion à un projet politique ou la confiance donnée à un homme ou un parti qui est prépondérante. La seconde tendance favorise évidemment l'arbitraire, qui est l'un des ingrédients de la bureaucratie.

l'incomplète différenciation entre pouvoir et services

Le pouvoir et ses services, initialement confondus dans la personne du Prince, se différencient progressivement au travers des siècles. Ce mouvement, qui a commencé plus tôt en Europe occidentale, n'est pas achevé et connaît des régressions. C'est au travers de règles explicites, décidées par le pouvoir public et appliquées par les services publics, que s'opère cette différenciation, tandis que l'absence ou le mépris de ces règles de droit donne libre cours à l'arbitraire et à la domination de ceux qui ont reçu le pouvoir en délégation, c'est-à-dire à la bureaucratie.

*
* *

Il y a donc une compatibilité de principe entre la bureaucratie et la démocratie représentative, qui est la seule forme de démocratie pra-

tiquement applicable au pouvoir public. Mais compatibilité n'est pas lien nécessaire : la bureaucratie peut être plus ou moins favorisée par d'autres logiques, enracinées dans les institutions publiques et la culture politique : le fétichisme de la décision politique, le clientélisme et l'incomplète différenciation entre pouvoir et services.

Celui qui est investi d'un pouvoir délégué peut y trouver la tentation d'exercer une domination sur ceux qu'il administre, il ne doit pas nécessairement y succomber, et les administrés peuvent ne pas se laisser faire.

3.2. démocratie participative et bureaucratie

Un moyen de ne pas se laisser faire est de développer une démocratie participative : des associations volontaires qui, en marge des pouvoirs publics, exercent sur eux la pression d'une critique vigilante.

On ne peut cependant parler de démocratie participative que quand une concertation s'instaure entre les pouvoirs publics et de telles associations. Dans cette concertation, les deux partenaires ont des légitimités différentes : être l'émanation de tous est celle des pouvoirs publics, et celle des associations est d'être l'expression de ceux qui participent activement au débat ou à l'action.

Cette activité donne un pouvoir - le pouvoir de l'acte (Gérard Mendel, 1983) - qui s'oppose au pouvoir de domination de la bureaucratie. Il y a donc une opposition de principe entre bureaucratie et démocratie participative. Mais elle doit être nuancée, autant que la compatibilité de principe entre démocratie représentative et bureaucratie.

une bureaucratie interne

Pour qu'il y ait démocratie participative, il faut que, au travers des associations, les individus impliqués participent effectivement au processus de décision. Ils le peuvent dans la mesure où le fonctionnement de ces associations est plus proche de la démocratie directe que celui des pouvoirs publics qui, par la taille de la population qu'ils régissent, ne peuvent concrétiser la démocratie que dans sa variante représentative. Or cette représentation, c'est-à-dire la délégation du pouvoir à des élus, voire à des permanents, s'impose aux associations, dès qu'elles prennent de l'ampleur. La bureaucratie n'est donc pas exclue des associations, et d'autant moins que les règles de droit interne, moins développées que dans l'institution publique, y laissent

le champ libre à l'arbitraire de ceux à qui les membres ont délégué un pouvoir politique.

concertation et prestation de services

A ce facteur interne de bureaucratie s'ajoute un facteur externe, lié aux rapports de l'association avec un pouvoir public lui-même habité par la bureaucratie. Ces rapports peuvent se nouer dans la concertation et dans la prestation de services. Dans la concertation, le pouvoir politique, sensé prendre en considération la critique de l'association volontaire, peut, en exagérant le poids de contraintes objectives, amener les représentants de l'association à négliger les aspirations et les exigences de ses membres. Et en contribuant à l'exercice des services publics, par des prestations rémunérées, l'association tend à dépendre financièrement du pouvoir public et peut donc être amenée à se soumettre aux logiques clientéliste et bureaucratique qui le parasitent.

les régimes de parti unique

Une association est donc d'autant plus sujette à bureaucratie que sa taille est grande et qu'elle est impliquée dans la décision publique ou dans l'exercice d'un service public. Ces deux facteurs se rejoignent dans les régimes de parti unique, où, parmi les associations, les «organisations sociales» ne sont que des courroies de transmission du parti. Ceci s'ajoute au fait que, dans l'institution publique, ce parti s'investit à la fois dans l'exercice du pouvoir et dans la mise en oeuvre des services, ce qui réduit à peu de choses cette séparation entre pouvoir et services par des règles de droit indispensables à l'efficacité de l'institution publique.

les piliers

Cette conjonction de facteurs de bureaucratie se trouve aussi, à un degré à peine moindre, dans les piliers, ces conglomerats d'associations qui, en Belgique en particulier, tendent à se partager la totalité de la vie sociale. Les partis qui constituent le centre de chaque pilier ne sont pas uniques, certes, et la juxtaposition de hiérarchies bureaucratiques distinctes ménage des interstices où la démocratie peut se développer mieux que dans un régime de parti unique. Cependant, la tendance à concevoir l'institution publique comme une confédération de piliers et le tissu des associations volontaires comme l'objet d'un partage colonial limite sensiblement la dynamique anti-bureaucratique d'une démocratie participative. Car, dans la culture politique moderne, les idées de citoyenneté et de militance sont distinctes mais les piliers tendent à les confondre dans une allégeance archaïque.

allégeance et médiation

Au-delà des cas particuliers du parti unique et du pilier, les catégories opposées d'allégeance et de médiation, appliquées aux associations, permettent de distinguer celles qui offrent un terrain plus favorable à la bureaucratie ou à la démocratie. Dans une association d'allégeance, on cherche l'expression d'une identité collective; l'activité concrète - ludique ou politique - n'est que prétexte, et les modes de décision internes sont accessoires : on fait confiance au leader qui dit l'identité collective. Et l'individu tend à soumettre toute sa vie sociale à cette allégeance; d'où la juxtaposition d'organisations spécialisées qui, ensemble, tendent à former un pilier. Dans une association de médiation au contraire, des individualités fortes, aux identités multiples ou complexes, se rassemblent pour réaliser ensemble un objectif précis et en admettant, sinon en ignorant, les appartenances et les choix des autres membres dans d'autres domaines. C'est l'association pluraliste, où l'on est soucieux des modalités de la décision collective (Francq, 1991).

Plus démocratique dans son fonctionnement interne, l'association de médiation offre un terrain moins favorable à la bureaucratie que l'association d'allégeance. Et une démocratie participative, consistant à développer une concertation entre associations de médiation et pouvoirs publics peut contribuer à faire régresser la bureaucratie au sein de l'institution publique elle-même.

Mais cette démocratie participative tend à l'éparpillement de ses objets, dans la mesure où l'association de médiation se fixe un objectif précis et limité. Tandis que l'association d'allégeance tendait à alimenter l'identité totale de ses membres par un projet englobant, la confrontation de tels projets constituant les grands clivages de la démocratie bourgeoise. Maintenant que ceux-ci s'estompent, la synthèse des débats éparpillés de la démocratie participative repose sur les seuls pouvoirs publics et sur les partis politiques qui exercent ces pouvoirs. Or ceux-ci ont pour vocation de définir des compromis à court terme. La définition de projets englobants et à long terme demande que des associations de médiation, porteuses de projets politiques sectoriels, fédèrent ces derniers.

Le glissement de l'allégeance à la médiation comme mode typique d'association est donc à la fois favorable et défavorable à la démocratie : favorable car il déforce la bureaucratie, et défavorable tant que des ensembles d'associations de médiation n'auront pas dégagé des projets englobants susceptibles de polariser un débat démocratique.

4. une perspective, entre la jungle et le zoo

Notre époque voit donc la démocratie l'emporter sur la bureaucratie, à la base, tant dans les entreprises, par l'implication explicite et négociée des travailleurs, que dans les associations, où la médiation prend le pas sur l'allégeance. Au sommet par contre, le marché, en s'internationalisant, échappe à toute régulation publique pour n'être régi que par l'évolution aveugle du capitalisme et, dans la sphère publique, le supra-national se développe dans des structures peu démocratiques, tandis que le national, le régional et le local voient leurs choix de plus en plus contraints par les directives du niveau supérieur et les contraintes du marché. Cette régression de la sphère publique tend à restreindre le terrain fertile qu'elle offre à la bureaucratie, mais elle est tout aussi défavorable à la démocratie.

De ce constat découle une stratégie pour la démocratie : occuper tout le champ libre à la base, en jouant le jeu de l'implication - dans les entreprises mais aussi dans les services publics - et en développant l'activité critique d'associations volontaires. Et, en symbiose avec les projets - écologiques et sociaux - issus de cette activité critique, remonter, en repoussant les contraintes du marché et les bureaucraties qui gangrènent les institutions publiques, pour amener ces dernières à reprendre - contre la volonté des intérêts capitalistes - la maîtrise du marché. Maîtrise du marché : non pas le supprimer mais l'utiliser - conjointement avec la réglementation administrative et la culture (sensibilisation, information et formation) - pour transmettre, vers les agents économiques, une volonté politique, élaborée démocratiquement dans une institution publique centrale.

Cette perspective s'oppose aux deux visions archaïques qui imprègnent encore la société : celle du libéralisme, où le marché ne devrait être soumis à aucune régulation publique et constitue la seule garantie contre une bureaucratie considérée comme inhérente à l'institution publique, et celle que différents courants du socialisme continuent de partager, où le marché ne pourrait véhiculer d'autres intérêts que ceux du capitalisme et où l'alternative réside seulement dans une administration de l'économie dont la dérive bureaucratique constatée historiquement est interprétée comme une erreur de décision politique plutôt que comme une logique sociale.

5. problèmes conceptuels

Ce point d'orgue ne peut pas être le point final de la réflexion. Le raisonnement qui précède fait appel à de multiples notions qu'il ne faut pas confondre. Ne pas confondre capitalisme, marché et instance économique. Ne pas confondre instance politique et institution publique.

5.1. les dimensions du système social

On peut systématiser ces distinctions en faisant appel à des «catégories de catégories» :

- *des pôles institutionnels* : nous avons mentionné le marché, l'institution publique et les associations volontaires, mais on peut y ajouter la famille ou pôle domestique;
- *des logiques sociales* : le capitalisme et la bureaucratie, ainsi que la démocratie, mais il y en d'autres;
- *les instances* : économique, politique et idéologique ou culturelle, auxquelles on peut ajouter le matériel ou écologique;
- *des niveaux d'aggrégation*, de l'individu au monde, en passant par l'entreprise ou l'organisation publique et par la nation;
- *une distinction entre biens et services.*

En considérant ces différentes «méta-catégories» comme autant de dimensions d'un espace, on peut non seulement distinguer des concepts que certains confondent encore, mais aussi porter son attention sur des combinaisons atypiques que l'on néglige trop souvent dans une réflexion prospective (Mommen, 1991).

5.2. d'autres logiques de domination

Parmi les catégories que le schéma précédent invite à distinguer, contentons-nous ici d'en repérer deux que nous utiliserons dans la suite de ce texte. La bureaucratie n'est pas la seule logique de domination. Il y a le patriarcat, qui est une domination des hommes sur les femmes et des adultes sur les enfants, une domination qui s'appuie donc sur une différence de sexe ou d'âge. Il y a aussi la technocratie, que l'on peut définir comme une domination qui prend appui sur une exclusivité dans la maîtrise d'un savoir. Cette technocratie a partie liée avec une hypertrophie de savoirs théoriques qui protègent cette exclusivité et dont résulte un sous-développement des savoirs pratiques.

5.3. des acteurs collectifs : les mouvements sociaux

Mais, dans ce jeu de construction conceptuel, où sont les classes sociales, où sont les acteurs ? Et d'abord, classes sociales ou acteurs collectifs ? Il y a, à notre époque, à côté de la bourgeoisie et du prolétariat, qui restent des réalités prépondérantes, d'autres acteurs collectifs : ce qu'on a appelé les nouveaux mouvements sociaux.

Cette notion de mouvements sociaux présente, entre autres utilités, celle de permettre un classement empirique d'une part considérable de ces associations volontaires dont on a vu l'importance pour la pratique de la démocratie. Ce classement empirique peut distinguer les mouvements suivants :

- *un mouvement syndical*, qui est la part aujourd'hui la plus substantielle d'un mouvement ouvrier sensiblement affaibli;
- *un mouvement écologiste*, constitué d'une multitude d'associations de protection de la nature et du cadre de vie (et que l'on ne doit pas confondre avec un parti politique écologiste, tout comme le mouvement ouvrier ne peut être réduit à un parti socialiste);
- *un mouvement solidariste*, contre l'exclusion sociale : dans les pays du Tiers-Monde, ce qu'on appelle les O.N.G., dans notre propre pays : toutes les associations d'aide sociale;
- *un mouvement féministe*, contre la domination patriarcale, dont souffrent les femmes, mais aussi les enfants;
- *un mouvement familial*, qui, en proposant des réponses à de nombreux problèmes de la vie quotidienne, tend à défendre le pôle domestique de la société contre un envahissement par les logiques du marché;
- *un mouvement des consommateurs*, qui, sur le terrain de la qualité des biens de consommation, tend à défendre le pouvoir d'achat des revenus (dont celui du travail, ce en quoi il est complémentaire du mouvement syndical, qui défend ce revenu sur le plan quantitatif);
- *un mouvement pour la santé*, et *un mouvement pédagogique*, qui cherchent à améliorer la qualité de deux catégories importantes de services : les soins de santé et la prévention des maladies pour l'un et, pour l'autre, l'éducation;
- *un mouvement démocratique*, enfin, constitué d'associations pour la défense des droits de l'homme, partout dans le monde, et d'autres qui, en s'opposant aux dérives bureaucratiques dans nos propres institutions, contribuent à y promouvoir la démocratie autant que la qualité des fonctions régaliennes : des associations telles que Amnesty International, la Ligue des droits de l'homme, l'Association des juristes démocrates, l'Association syndicale des magistrats ou le Groupe d'étude et de réforme de la fonction administrative.

Un tel classement appelle bien des commentaires (Groupe XY pour la qualité publique, 1991). Limitons-nous ici à examiner les rapports entre le mouvement démocratique et les autres.

6. le mouvement démocratique et les autres

Nous avons déjà évoqué la perspective d'une connexion de la démocratie avec des projets écologiques et sociaux, pour les faire remonter ensemble, de la base de la société vers des institutions publiques centrales. On devine que cette connexion passera par une alliance entre différents mouvements sociaux : rapprochement culturel, mais aussi alliance politique entre les associations qui organisent ces mouvements.

Pour préciser cette idée d'alliance, examinons comment, dans le passé, de telles alliances se sont concrétisées. Le mouvement démocratique est sans doute le plus ancien de ceux dont on vient de parcourir l'inventaire. Il a vécu en symbiose avec l'affirmation libérale de la bourgeoisie montante, depuis le siècle des Lumières et, il y a un siècle, pour l'instauration du suffrage universel, en symbiose avec le mouvement ouvrier, dans les organisations de ce dernier.

Il s'est doté maintenant de ses propres institutions associatives, comme les autres mouvements sociaux.

6.1. une nouvelle militance

Cette prolifération d'associations peut s'expliquer par une propension des individus à focaliser leur engagement politique sur un problème concret qui les a frappés personnellement, dans leur corps ou dans leur imagination, et à la solution duquel ils croient pouvoir contribuer personnellement et concrètement, plutôt que de servir de troupes de manoeuvre à des états-majors politiques, au nom d'idéaux généraux et abstraits. Reconnaître la multiplicité des mouvements sociaux, c'est prendre acte de cette mutation de l'engagement politique, qui n'est pas une dépolitisation.

L'opinion publique est sollicitée à la fois par les différents mouvements sociaux. Ceux-ci sont en concurrence pour capter son attention. Aucun d'eux ne parvient à la mobiliser sur ses objectifs propres, car la variété

des valeurs ou des finalités auxquelles ils se réfèrent ne fait qu'ajouter à la complexité d'un monde que l'individu comprend de plus en plus difficilement. D'où un immobilisme, une impression de dépolitisation. Mais ce n'est qu'une apparence. Car, quand ces différents mouvements ont pu se coaliser sur un objectif précis, chacun au nom de ses buts propres, ils ont produit des mobilisations remarquables et efficaces : que l'on songe aux manifestations contre les missiles nucléaires, au milieu des années 80, et, tout récemment, chez nous, au rassemblement «pour la démocratie et contre les exclusions».

Admettons donc que la synthèse entre les aspirations et exigences diverses qui traversent et animent la société passe par des alliances négociées entre les associations qui les expriment plutôt que par l'élaboration d'une nouvelle idéologie englobante qui, en prenant pour fondement les finalités de l'un de ces mouvements, ne peut que heurter la sensibilité des autres.

6.2. un mouvement méta-politique, condamné à la pédagogie

Dans une telle négociation, qu'est-ce que le mouvement démocratique peut offrir aux autres ? Des règles du jeu plus favorables, moins biaisées. Le mouvement démocratique veut que la lutte politique suive des règles où la liberté de chacun et les volontés de la majorité trouvent un compromis équilibré et surtout qu'elles s'expriment et se réalisent efficacement, quels que soient l'objet ou le contenu de ces volontés.

Les autres mouvements sociaux donnent des contenus à ces volontés. Ils ne peuvent pas se désintéresser de leur réalisation et doivent donc, logiquement, apporter leur appui au mouvement démocratique. Encore faut-il que celui-ci montre à chacun d'eux en quoi les conditions effectives, trop peu démocratiques, du jeu politique font obstacle à la réalisation de ses exigences spécifiques.

Le mouvement démocratique est un mouvement social méta-politique en ce sens qu'il prend pour objet de sa revendication politique les conditions d'exercice de la décision politique elle-même. Ses buts sont donc relativement abstraits, alors que la différenciation des mouvements sociaux et la multiplication des associations volontaires expriment une volonté diffuse d'agir directement face à des problèmes concrets. Le mouvement démocratique participe de cette émergence tout en allant à contre-courant de cette demande de concret. Pour progresser, il doit donc développer une stratégie pédagogique à l'égard

des autres mouvements. Ce qui est tout autre chose que de proclamer la primauté de la démocratie et des droits de l'homme.

Outre ce facteur de solidarité commun aux alliances que le mouvement démocratique peut nouer avec tous les autres mouvements sociaux, il existe des facteurs spécifiques aux liens qu'il peut établir avec certains d'entre eux.

6.3. démocratie et féminisme, contre les logiques de domination

La bureaucratie et le patriarcat sont deux logiques de domination. La seconde est combattue par le féminisme et la première s'oppose à la démocratie. Il y a donc une solidarité objective entre les mouvements féministe et démocratique, dans la mesure où le phénomène de domination nourri par l'une des logiques tend à renforcer l'autre. Sur cette base, les associations qui organisent les deux mouvements ne peuvent-elles pas développer une solidarité subjective ?

6.4. démocratie et solidarité, contre le capitalisme

Le mouvement contre l'exclusion sociale - catégorie où l'on peut regrouper, rappelons-le, les O.N.G. d'aide au développement d'une part et, d'autre part, les associations qui s'occupent d'aide sociale chez nous - rencontre, comme obstacle majeur à son exigence d'intégration sociale et d'accès partagé aux ressources économiques, le capitalisme lui-même.

Or, les conditions matérielles et économiques de l'intégration et du développement culturels de tous sont aussi des conditions nécessaires pour le développement de la démocratie.

Ici, c'est le mouvement contre l'exclusion, ou mouvement solidariste, qui pourrait apporter, par la réalisation de ses finalités, une contribution aux objectifs du mouvement démocratique.

Celui-ci peut y trouver une raison de prendre une position anti-capitaliste, qui s'ajoute à celle que nous avons déjà vue dans les freins que des intérêts capitalistes dominants mettent à la démocratisation des institutions publiques supra-nationales.

6.5. démocratie et qualité, contre bureaucratie et technocratie

D'autres mouvements, surtout le mouvement écologiste, le mouvement pour la santé et le mouvement pédagogique, sont porteurs d'une exigence de qualité : qualité de l'environnement, qualité de biens matériels et de services. Qualité des biens et services qui passe par celle du travail dans les organisations qui les produisent. Cette qualité est freinée par les logiques bureaucratique et technocratique qui habitent ces organisations.

Or, la bureaucratie fait obstacle non seulement à la qualité du travail mais aussi à la démocratie. Le mouvement démocratique et ceux qui sont porteurs d'une exigence de qualité trouvent donc, dans la bureaucratie, un ennemi commun. Ceci aussi appelle une alliance.

Cette alliance peut être particulièrement large sur le terrain de l'institution publique. Car tous les mouvements sociaux attendent d'elle une part au moins de la réalisation de leurs exigences. Ils sont donc tous intéressés à son efficacité, à la qualité de ses services. Cette exigence de qualité dans l'exécution rejoint d'ailleurs l'exigence de démocratie dans la décision, qui est le premier facteur de solidarité entre le mouvement démocratique et les autres.

Quant à la domination technocratique, liée à un mal-développement des savoirs, à un sous-développement des savoirs pratiques, elle intéresse moins directement la démocratie. Remarquons cependant que l'extension du mouvement et de la pratique démocratiques passe par un développement des savoirs pratiques sur le jeu politique lui-même et ses règles, celles du droit.

bibliographie

Bernard FRANCO, texte non publié.

Dominique GROOTAERS, *Géographie des savoirs et formation supérieure des adultes*, polycopié, FOPES, UCL, 1989.

Claude LEFORT, «Qu'est ce que la bureaucratie ?», in *Eléments d'une critique de la bureaucratie*, Gallimard, 1979.

Alain LIPIETZ, *Choisir l'audace, une alternative pour le XXI^e siècle*, La découverte, 1989.

Philippe LORINO, «Etre citoyen dans l'entreprise», *Le Monde diplomatique*, septembre 1991.

Gérard MENDEL, *54 millions d'individus sans appartenance*, Robert Laffont, 1983.

Eugène MOMMEN, «Le système est plastique», in *Logiques marchandes, actions publiques*, *Contradictions*, n° 64, 1991.

Groupe X.Y pour la qualité publique, «Les associations dans la société», *Alternatives wallonnes*, n° 73-74, mars 1991.

Isabelle ORGOGOZO, Qualité : les germes d'une nouvelle culture, in *La Qualité, Education permanente*, n°97, avril 1989.



Delstanche Albert, *Lamme le vainqueur*

© Bibliothèque royale Albert 1^{er}, Bruxelles, Cabinet des Estampes.

démocratie et citoyenneté

pierre ansay

Le texte qui suit est une version remaniée de l'intervention de Pierre Ansay à la 23^e Ecole urbaine de l'Atelier de Recherche et d'Action Urbaines (ARAU) en mars 1992.

Cette semaine de conférences est, chaque année, l'occasion pour le groupe bruxellois d'intervenir dans le débat public sur l'avenir de la ville-région. Cette fois, sur le thème «Citadins et citoyens de Bruxelles», l'ARAU s'inscrivait en outre dans le mouvement de réaction post-électorale à la poussée poujadiste et xénophobe qu'a connu notre pays. Et concrètement, l'ARAU a articulé le cycle d'exposés et de débats autour de la proposition de reconnaître le droit de vote des immigrés aux élections régionales.

Cette proposition a certes une logique bruxelloise, celle de poursuivre le combat pour l'unification de la ville-région, contre les prétentions des dix-neuf bourgmestres et collègues échevinaux. L'attitude généralement hostile de ceux-ci à l'égard des immigrés n'est en effet qu'un défaut de plus à porter à leur bilan.

Mais après Maastricht, la discussion sur la citoyenneté mérite également d'être reprise. Non seulement contre l'arrière-garde municipaliste ou villageoise des xénophobes, mais surtout pour le projet européen lui-même. On plaide pour l'Europe des citoyens. On défend l'Europe des Régions. Nos amis bruxellois proposent de lier les deux. Qui dit mieux ?

Quant à l'intervention de Pierre Ansay elle-même, le lecteur assidu des CM voudra bien la situer en contrepoint de l'article du même auteur sur «l'associationnisme», que nous avons publié l'année passée (n°177).

le contexte général : l'idée de la démocratie

La démocratie, c'est avant tout le choix des gouvernements par les gouvernés, le choix des grandes options par les gouvernés, et la révocation des gouvernements par les gouvernés mécontents. Dans l'idée de démocratie, gît celle du pouvoir comme bouc-émissaire. Celui qui occupe ce pouvoir doit pouvoir être rituellement écarté, selon des procédures précises.

Il y a au fond deux grandes directions dans la démocratie : une dimension formelle, qui fixe les règles du jeu du pouvoir, qui le partage, organise la révocation de ceux qui l'exercent; une dimension réelle, portée et construite par le mouvement ouvrier et qui renvoie aux sources kantienne de la pensée de Marx. Cette dimension est de contenu, et mesure combien la démocratie est une modalité d'organisation du pouvoir d'une société sur elle-même qui accroît la part de liberté et qui diminue la part de la nécessité. On voit par là que la démocratie, c'est d'abord une idée au sens kantien du mot, c'est à dire l'étoile polaire des marcheurs que sont les démocrates. Ces derniers essayent de construire la république des sujets libres : en ce sens on peut écrire qu'il n'existe pas de démocratie sans démocrates, ni de véritables institutions démocratiques sans une culture démocratique.

l'apport de toqueville

L'apport essentiel de Tocqueville tient sans doute à sa fameuse analyse de la relation entre le maître et le serviteur en régime démocratique.

Ce rapport, dans un régime aristocratique est éternel, irréversible, garanti par une conception du monde globale qui met chacun à sa place. La distance sociale qui existe est corrélative de la possibilité d'une très grande proximité des coeurs. On n'appartient pas au même monde, mais on appartient à la même famille.

En société démocratique, les polarités s'inversent. Le rapport maître-serviteur est temporaire, réversible, contractuel et conventionnel. La distance sociale doit être sans cesse réaffirmée, car chacun des acteurs sait que l'autre sait que l'inégalité démocratique est fonctionnelle et conventionnelle. On appartient tous les deux au même monde, mais certainement pas à la même famille. Une hostilité larvée existe, car le commandement fait quelque part injure à cette revendication égalitaire qui structure la démocratie.

La célèbre analyse du garçon de café de Sartre dans *l'Être et le Néant* n'est au fond rien d'autre qu'un *remake* de la thèse tocquevillienne : le garçon de café me montre qu'il joue à être garçon de café, par la distance au rôle qu'il manifeste pour lui et pour moi. C'est au sein d'un espace et d'un temps conventionnels, partiels et temporaires qu'il accepte de répondre à mes demandes poliment formulées, mais par sa distance au rôle, l'homme me montre qu'il n'est pas, qu'il ne se résume pas à cette aberration anti-démocratique qui consiste à servir.

L'un et l'autre sont libérés, le maître de l'obligation morale paternaliste, le serviteur du respect filial fondé sur un sentiment ancré d'inégalité. Place nette est faite pour la passion de l'égalité. Passion égalitaire signifie que l'envie conteste tous les privilèges, et que tout avantage doit être justifié, voire réglementé.

le contexte particulier : le déclin de la culture démocratique

La culture démocratique, c'est d'abord un sol. Le sol de nos habitudes structure nos manières de penser, de voir, de juger, d'entrer en relations avec les autres. Le jugement de goût en constitue sans doute la fine pointe.

Plusieurs considérations incitent à penser que les habitants sont dégoûtés par rapport à une démocratie vidée de son contenu.

C'est d'abord, selon la fine expression de Claude Julien, la démocratie au rabais. Les grands choix de société, les décisions politiques qui orientent l'avenir et structurent la quotidienneté s'élaborent et s'effectuent dans et par des groupes politiquement irresponsables : états-majors des multinationales, Commission des Communautés européennes, réseaux bancaires, groupes d'experts travaillant dans les marges des cabinets ministériels. Le citoyen à part entière, poursuit Claude Julien dans sa verve ironique, devient un citoyen entièrement à part.

C'est ensuite ce vertigineux impouvoir de la société sur elle-même, cette incapacité à produire une planification anticipatrice, à maîtriser les grappes d'effets pervers liés à l'hypercomplexité de procédures. Cette perte de pouvoir de la société sur elle-même est liée à la perte de légitimité de son médiateur, la classe politique, incapable de résoudre des problèmes qui affectent et déterminent le réceptacle concret de la décision politique qu'est la vie quotidienne : circulation automobile congestionnée, sentiment d'insécurité, chômage croissant, prolifération des maladies sexuellement transmissibles.

La perte de légitimité de la classe politique n'est pas seulement liée à son impouvoir, mais à la rupture de son dialogue avec la société civile. La complexité technique de la décision ne s'accompagne pas d'un effort pour expliquer au citoyen. Les politiciens s'enferment dans une langue de bois et, c'est plus grave, se constituent en tant que caste, préoccupée de son auto-conservation plus que du bien public. Affirmer que nos politiciens vivent dans des bulles, c'est indiquer qu'ils ne parviennent pas à concilier la nécessité d'une prise de décision politiquement complexe et la vie quotidienne des gens : les politiciens empruntent peu les transports en commun, ignorent l'exploit d'un enseignant gardiennant 35 adolescents dans 40 m² pendant 50 minutes. Notre crise de l'école, c'est d'abord cette incroyable inconscience de nos décideurs, leur absence totale d'appréhension des problèmes des enseignants et des jeunes.

Déclin de la démocratie lié à un malaise plus sourd encore. Les *cocoons* sont chers payés, et l'ennui psychique de nos sociétés racornies s'accompagne d'une débilisation apparente du *medium* télévisuel. Cette lucarne sur le monde ne dit plus la vérité et nous prend pour des imbéciles. Les trop rares enfants appartiennent à un monde envié mais peu connu. Le sol culturel se dérobe : règles de politesse, de regard, d'urbanité se délitent. La sphère des pratiques autonomes se rétrécit et le règne de la marchandise étend l'efficacité de ses pratiques à des régions considérées comme sacrées et intimes. Les prévisions du *Manifeste du Parti communiste* se réalisent : fétichisation accrue, désacralisation. Il s'agit moins, à première vue des «*eaux glacées du calcul égoïste*» que de vagues tropicales imprécises et d'un apéritif rendant sûr de soi, leurres par lesquels sont encouragés les «*surfs*», les glisses d'une existence sans aspérités, sans ancrages dans les différences.

L'effondrement du grand Satan à l'Est appelle la recherche de l'ennemi intérieur. Certes, la dispersion et la banalisation des drogues dures constituent plus que l'amorce d'un Vietnam chimique. Mais le malaise

croît quand nous saisissons que l'ennemi s'installe au coeur de nous-mêmes, que l'écartèlement nous éclate : le piéton occupe réversiblement la position du bagnoliste, l'écologiste cède à la passion tabagique et pollue réellement son entourage, le responsable associatif dénie la protection syndicale à ses employés, au nom de l'efficacité dans «sa» quête d'une démocratie meilleure.

Des luttes, caractérisées dans les années 70 comme fronts secondaires font ressortir leur efficace : jeunes contre vieux, travailleurs de base contre *apparatchiks* syndicaux, femmes contre machistes, producteurs contre utilisateurs, locataires contre propriétaires. La dualisation croissante de notre société entraîne des alliances objectives entre capital et travail, aux fins de se prémunir contre la croissance inquiétante des nouveaux sans-culotte.

Dans les entreprises, les luttes de classement, orchestrées par une entente implicite contre l'oligarchie syndicale et le patronat, inhibent et refoulent souvent les velléités d'une lutte des classes qui rebrousse du «pour soi» à «l'en-soi».

Le déclin de la démocratie se mesure par la prise en compte de nombreux déficits : déficit démocratique de la santé publique, de l'accès à un logement de qualité, déficit de la démocratie cognitive avec un accroissement généralisé de l'illétrisme et de l'analphabétisme, déficit redoublé de la démocratie cognitive lié à la crise de l'école et au fossé entre l'exercice politique et la vie quotidienne.

Sommes-nous mûrs pour la montée en puissance d'un despotisme *soft-orwellien* ? Sommes-nous disposés, à partir d'une individualisation croissante qui rend fragile, acritique et disponible pour les aventures totalitaires, à voter dans un consensus mou pour la mise en place progressive d'un nouvel *apartheid*, où les frontières sociales et spatiales de la dualisation se durcissent et se matérialisent ?

Il y a dans l'histoire des leçons à tirer des expériences passées : l'inquiétude des artistes de l'entre-deux guerres est anticipatrice. Elle rejoint ces sourdes intuitions surmultipliées qui invitent la raison à penser ce qui nous arrive et à discerner les meilleures alternatives susceptibles de crédibilité. La musique rap des jeunes est une protestation souvent désespérée, «une urgence et une cause perdue d'avance» disent-ils. Urgence, parce que c'est en rapant que l'on peut s'entendre, cause perdue parce que nos jeunes anticipent mieux que nous que les meilleurs des rêves sont récupérés dès demain par les marchands de sornettes.

Déclin de la démocratie lié enfin à la montée de l'extrême droite et à la recrudescence de la xénophobie.

Dramatique bévue des anti-racistes d'abord qui ne veulent pas entendre le sentiment de l'insécurité et l'insécurité du sentiment. Pointer la confrontation massive, au sein de quartiers souvent dégradés, entre populations à revenus modestes, et peu préparées à effectuer ce passage de la pluriculturalité comme juxtaposition à l'interculturalité comme dialogue.

La montée de l'extrême droite doit aussi s'analyser en tant que quête de sens, et désespérance. Les petits leaders nazillons ont toujours existé, mais le malaise est si profond qu'un appel monte à se rassembler autour d'un chef qui puisse fondre les aspirations. Individualisme et masse font toujours bon ménage car la seconde se nourrit des appels de la multiplicité du premier. Hannah Arendt rappelait combien la «dé-solation» - la perte du sol, le *Heimatlosigkeit*, la perte de cet humus de pratiques engrangées et héritées de générations passées - conduit fertilement à l'appel d'une autorité et à la désignation d'un coupable unique.

caractérisation philosophique de la citoyenneté

Le renouveau devrait alors passer par les «nouvelles citoyennetés». Citoyen, citoyenneté sont des concepts produits dans l'histoire, à l'intersection de la philosophie et de la politique.

Etre citoyen, indique la philosophie, c'est participer à la démocratie. Cette définition, à laquelle souscrivent unanimement Aristote, Rousseau et Hegel, nécessite une analyse et appelle plusieurs commentaires.

Il faut d'abord distinguer deux éléments : la participation active et la démocratie. Important de les dissocier car on peut participer activement à l'établissement d'une tyrannie et occuper une position plus passive, en retrait de la citoyenneté partagée par les autres.

Pour Aristote, ce n'est pas l'habitant qui fait le citoyen : *«le citoyen n'est pas citoyen par le fait d'habiter tel endroit, car des métèques et des esclaves partagent leur résidence avec lui»*.

Etre citoyen pour Aristote consiste à participer à une fonction judiciaire ou à une magistrature (à tour de rôle, et même par tirage au sort).

Retraduit dans notre réalité contemporaine, c'est exercer une représentation ou assumer un pouvoir institutionnellement reconnu.

Pour Rousseau, la citoyenneté consiste en une attitude morale où l'on se libère de la tyrannie de ses intérêts particuliers pour participer à l'autorité collective et définir l'intérêt général.

Etre citoyen, c'est donc en quelque sorte l'aboutissement d'un mérite, la position d'une volonté qui nie sa position particulière et s'identifie au bien commun.

Ces considérations générales appellent trois remarques.

En un, il y a dans la caractérisation de la citoyenneté une dimension élitiste : n'est pas citoyen qui est asservi, tels les gens de maison, les prostituées, le bas peuple. Le suffrage censitaire ou capacitaire indique clairement cette perspective.

En deux, cette définition conduit à positionner le fonctionnaire d'Etat comme le véritable citoyen. C'est ainsi que raisonne Hegel : *«l'individu qui, par un acte souverain, est attaché à une position officielle, est astreint à remplir son devoir, substance de sa situation»*.

Cette position située aux antipodes de la position de Lucky Luke, chevalier errant faisant le bien, dont les prestations volontaires et arbitraires sont accomplies d'après des buts subjectifs et selon le hasard des rencontres. Le fonctionnaire de l'Etat prussien, caractérisé par Hegel, sait que *«le service de l'Etat réclame au contraire le sacrifice de satisfactions individuelles et arbitraires»*, le sacrifice de buts subjectifs. Tout sacrifice constituant un échange, l'engagement du fonctionnaire lui permet de trouver des satisfactions *«dans l'accomplissement du devoir, mais en lui seulement»*.

En trois, on pourrait forcer la note et indiquer que ces citoyens peuvent avoir objectivement intérêt à restreindre l'usage et la pratique de la démocratie de leurs concitoyens passifs. Les sociologues se sont intéressés de près à l'étude des notables, citoyens dynamiques appartenant à des couches moyennes de la population.

Ces notables, engageant temps et compétences dans des procédures de consultation, de concertation voire de participation avec l'autorité politique ont objectivement intérêt à contester la validité du vote de Monsieur-tout-le-Monde, démocrate actif pendant quelques minutes à chaque effervescence électorale.

«La liberté guide le peuple», le tableau de Delacroix est bien cette transcription picturale de la démocratie élitaire du citoyen éclairé, disposé à la rigueur à guider et à éclairer les bouseux de l'histoire.

La question centrale est sans doute que la citoyenneté ne s'institue pas par décret. Certes, le législateur peut tracer le cadre qui en autorise l'exercice. Certes, cette construction conceptuelle renvoie à une forme de société qui est la démocratie. Elle désigne aussi une forme de rapport social qui appelle en quelque sorte les citoyens à être des concitoyens, à travers un processus de sélection qui rendrait compte de ce paradoxe bien pointé par Tocqueville : les plus aptes à la démocratie citoyenne sont sans doute, dans le droit fil de cette construction, les aristocrates éclairés de l'ancien régime ou du nouveau.

caractérisation politique de la citoyenneté

Trois traits caractérisent la dimension politique de la citoyenneté : un statut juridique, un ensemble de rôles sociaux spécifiques, et un ensemble de qualités morales conventionnelles, le civisme.

Le statut juridique de la citoyenneté comporte une série de droits civils (liberté individuelle, de culte, d'association, d'enseignement, d'expression, liberté de passer contrat), et des droits spécifiquement politiques (vote, éligibilité). Ce statut comporte enfin un élément social, défini comme la participation au bien-être et aux secours distribués par l'Etat-providence.

La citoyenneté présuppose ensuite aussi pour son exercice la capacité de jouer des rôles liés à la compétence politique : connaître les institutions, les différents partis, un minimum de droit. Etre aussi capable, à partir de connaissances théoriques diverses, de passer du savoir au savoir-faire afin de faire triompher ses intérêts ou ceux d'un groupe dans le combat sur l'arène politique. L'expérience nous apprend que ce savoir-faire s'apprend peu, que certain(e)s sont plus doué(e)s que d'autres, à partir d'un profil psychologique cumulatif : narcissisme aigu, capacité de travail supérieure à la moyenne, capacité de réduction et de rabattement du complexe sur le simple, jugement intuitif, stratégie échiquéenne transportée dans la vie, santé physique, rapidité, méfiance pré-paranoïaque, maîtrise -chez les meilleurs- des impératifs techniques.

Une panoplie de qualités morales enfin, est censée définir le bon citoyen. Les vertus civiques ne renvoient pas à une morale politique, mais plutôt à une morale sociale : s'abstenir de vandaliser les lieux publics, payer ses impôts, aller voter, s'incliner et se découvrir devant le drapeau national. On voit poindre la nation et le patrie à l'arrière-plan de l'Etat.

pour une citoyenneté ouverte et dénationalisée

Comment repositiver la citoyenneté dans la mesure où elle constitue la seule figure de l'exercice de la démocratie ?

Plusieurs remarques doivent ouvrir le propos. Le mouvement ouvrier a été le véritable maître-d'oeuvre de la démocratie concrète. Outre l'universalisation du droit de vote, c'est à lui que l'ensemble de la population est redevable de ce qui est nommé en tant que seconde génération des droits de l'homme : droit à l'instruction, à la santé pour tous, à des revenus de remplacement, à la pension.

Le mouvement ouvrier est le pionnier et l'avant-garde de la citoyenneté sociale : les résidents non-belges et non-CEE ont le droit de vote et d'éligibilité aux élections sociales.

Il faut par ailleurs procéder à un récurrent constat : si nous assistons à un déclin de la démocratie politique au sens étroit du terme politique (contrôle formel de la société politique et de l'Etat par la société civile), des frémissements indiquent que la démocratie gagne en extension et que la question, pour le moins, de son exercice, des modalités et des limites se pose pratiquement dans des lieux divers : administration, armée, hôpitaux, famille, entreprise, ville.

Il y aurait comme un mouvement interne où, corrélativement à la baisse de la citoyenneté politique, nous assisterions à l'invention ou à la consolidation de nouveaux espaces de négociation où chacun réclame d'être l'auteur de sa propre vie, famille, hôpital, etc.

Cette ouverture de la citoyenneté à des champs non strictement politiques rencontre deux adversaires redoutables. La généralisation du tertiaire pauvre, liée à la perte d'emplois qualifiés, signale le retour en force de la femme de ménage. L'extension de la rationalité économique à des manières de vivre et d'entrer en relation contamine les marchés non-capitalistes, et les échanges où prédomine encore l'économie du don et du contre-don.

Un certain nombre d'enjeux doivent être vécus, pensés et agis par ceux qui n'hésitent pas à redessiner les contours du communisme. Ouvrir la citoyenneté, c'est d'abord faire une place aux étrangers : *«tu n'opprimeras pas l'étranger, Israël, car tu as vécu en Egypte...»*. La mémoire collective des immigrés de la première et de la deuxième génération maghrébine est pleine de premiers bons souvenirs : les Belges, avec leur bonhomie, certes paternalistes, faisaient preuve

d'un sens de l'accueil qui reste marqué positivement dans les mémoires. Selon l'heureuse expression de Bruno Ducoli prenant la parole à la 23^{ème} Ecole urbaine de l'ARAU, *«ce dont nous avons besoin comme étrangers, c'est de votre bénédiction»*.

Les étrangers, qui habitent et travaillent avec nous, réclament moins, selon un slogan naïf, «le fleurissement des différences» que le droit à la ressemblance dans la proximité.

Pour passer du droit à la ressemblance au fait de la rassemblement, il est nécessaire de penser et d'agir une nouvelle armature de résistance au capitalisme. Il faut alors produire un nouveau concept, susceptible de rénover et de repositionner la citoyenneté.

la région, hôpital éthique du capitalisme

Le concept de région-hôpital éthique renvoie à plusieurs éléments : la région est une armature unitaire qui reconstruit rationnellement, à partir d'un donné géographique, d'une histoire et d'une tradition; la dimension constructrice de la raison prime sur la dimension héritée de l'émotion. La dimension première est celle du projet où la politique est à l'intersection de l'éthique et de la vie quotidienne.

Il doit y avoir une relation de proximité physique et temporelle entre l'acte éthique et sa conséquence : l'épargne éthique de proximité, par exemple, permettra à un Ucclois de financer partiellement l'insertion professionnelle de jeunes Turcs dans un atelier d'Anderlecht.

La dimension de l'hôpital renvoie à l'inacceptabilité du capitalisme : il rend fou, il rend malade. Le capitalisme n'est rien d'autre qu'une construction du temps évalué inacceptable, injuste et inadéquate. Le capitalisme nuit à la santé et la Région finance et régule les soins réparateurs. La Région est la traduction en politique de l'éthique du refus.

La concrétisation du concept de l'hôpital éthique, c'est, pour reprendre l'expression et la construction conceptuelle de Jean Chesneaux, le rehaussement du «SMIG démocratique».

Par rehaussement, entendons fournir des capacités d'accès aux seuils de la démocratie politique en définissant les obligations de thérapie sociale, économique et culturelle de l'Etat régional.

Il faut d'abord réduire le seuil politique d'accès à la citoyenneté par l'extension et l'encouragement des procédures démocratiques dans

les rapports : maître-élève, médecin-patient, sergent-soldat, producteur-consommateur, bibliothécaire-illettré. Il n'est pas possible d'être véritablement citoyen au milieu d'esclaves.

Il faut ensuite réduire le seuil technique d'accès aux éléments de décision. L'hyper-complexité technique du fait politique est certes positivement liée au compromis institutionnel, mais elle fait barrage à la possibilité de se forger une opinion bien fondée. Désigner par là un déficit de démocratie cognitive. Ce qui est privilégié, ce sont des compromis formulés par des experts et entre intérêts des dominants. Les dominés n'ont pas d'experts, et la formulation d'intérêts universalisables formulés à partir d'une nouvelle théorie de la misère est temporairement irréalisable. Il faut penser par là au fait que les effets pervers universels de décisions politico-techniques particulières sont péniblement supportés par ceux-là qui n'ont pas bénéficié des décisions particulières, et qui sont incapables de financer des conduites d'évitement relativement aux conséquences non-désirables des décisions auxquelles ils n'ont pas participé. Il y a de ce point de vue plusieurs éléments à remarquer. C'est d'abord la moralité de l'étude d'incidence connue de tous. Mais l'absence de participation populaire à des macro-décisions économiques reste un fait majeur. Et il y a une incompatibilité foncière entre le capitalisme économique et le libéralisme politique. Cette incompatibilité croît car le monde économique du capitalisme s'accroît en dévorant le monde vécu du sacré et de l'intime.

Elargir et maîtriser la démocratie cognitive nécessite la maîtrise par une région de compétences et de budgets relatifs à l'enseignement, à l'éducation permanente et à la formation professionnelle.

Il faut ensuite réduire le seuil économique d'accès à la citoyenneté, indirectement et directement.

Indirectement, il faut gagner du temps sur le temps par un aménagement du territoire et un urbanisme qui diminuent l'obligation des longs déplacements. Il faut au contraire favoriser le cheminement choisi, où le voyage est une succession de rencontres, la possibilité d'une initiation renouvelée. Il y a une incompatibilité entre la démocratie et la société d'« arrivée généralisée » : l'image télévisée et l'embouteillage sont en effet les deux pôles de l'équation espace/temps, Etat/capitalisme; d'un côté on perd le temps choisi, et de l'autre, on est en quelque chose brusqué, à demi violé par un flux d'arrivées sans départs, sans cheminement, et sans annonce de la venue.

Directement, l'Etat régional devrait démocratiquement proposer de subsidier des méditations taoïstes, distribuer des semestres sabbatiques, défiscaliser la réduction et le partage du temps de travail. Cette disponibilité du temps est une nécessité pour l'exercice réel de la citoyenneté : vivre la démocratie avec les autres nécessite de prendre du temps ensemble.

Il faut par ailleurs aménager le seuil social de la démocratie : par social, nous entendons ici sa représentation idéologique. Le social, c'est l'ensemble des liens entre individus qui forment tissu. La forme urbaine de cette métaphore, c'est celle des réseaux. Les individus ou les ménages sont abonnés à des réseaux formels qui distribuent des services (téléphone, télécopie), des informations (télédistribution) ou des biens matériels (eau, gaz, électricité), et positionnés dans des réseaux relationnels moins formalisés (copains, amis, famille, relations de travail, de voisinage).

Pour des chômeurs isolés, l'abonnement à un réseau formel représente un coût relatif très élevé, et le désabonnement inhibe encore davantage les faibles possibilités de se repositionner au sein de réseaux relationnels. L'exclu de la société duale vit une situation de « désaffiliation » (vis-à-vis des couvertures de l'Etat-providence également) et d'anorexie sociale et institutionnelle.

Il incombe dès lors à l'Etat régional de concevoir une grappe de mesures en vue de remédier à cette dualisation croissante : actions relatives à l'obtention d'un logement social, formations requalifiantes, valorisation des espaces publics et des équipements collectifs, accentuation globale de la politique de discrimination positive.

Le rôle essentiel du monde associatif se situe sans doute ici : à l'intersection entre les deux secteurs de la société duale, à la médiation du local et du régional, dans la recomposition globale des politiques sectorielles. La dignité de la dynamique associative consiste dans le fait qu'elle agit globalement dans le local à partir d'une pensée politique sectorielle.

caractérisation de la citoyenneté régionale (premières considérations)

Ce qui peut être proposé, c'est l'ensemble des conditions d'accès à la citoyenneté, garanti par un titre de certificat d'identité régionale. Ce qui est proposé aux non-Belges, c'est l'accès à la citoyenneté, et non la citoyenneté. La citoyenneté ne se distribue pas, elle se conquiert, et son extension démocratique nécessite de «faire la peau» aux notables para-politiques, de questionner le rôle et les modalités de fonctionnement des associations.

La citoyenneté devra se conquérir, à travers des volontés collectives et individuelles, car, nous l'avons vu, la citoyenneté a souvent intérêt à jouer contre la démocratie. Il faut entendre par là, pour reprendre une métaphore évangélique, que les citoyens notables s'estiment et s'auto-instituent ouvriers de la première heure ayant fait fructifier des talents inégalement distribués. Ils ont objectivement intérêt à restreindre l'accès à la citoyenneté réelle et à formaliser les poussées revendicatives à partir de leur propre point de vue.

Le concept de «certificat d'identité régionale» renvoie à la responsabilisation politique de la Région en tant qu'Etat Tutélaire, protecteur de ses régionaux. Cela signifie concrètement qu'un régional Bruxellois de nationalité marocaine peut, en territoire marocain, se prévaloir de son titre régional, et réclamer la protection de la Région.

Ceci indique de nombreuses modifications du droit international dans un cadre européen et extra-européen.

Quatre normes peuvent orienter pour tous l'accès à cette citoyenneté régionale.

La première norme est l'égalité, au sens précis où l'entendent les constituants français de 1789 : l'absence de privilèges. Trois éléments sont liés à cette norme.

- Les privilèges étaient garantis par un ordre sacré, ce qui n'empêche pas que subsiste la privilégiature, c'est-à-dire un certain nombre d'avantages de fonction, qui creusent une inégalité moins visible. La privilégiature est un chemin de l'inégalité vers l'inéquité.
- La question des corps intermédiaires, et notamment des associations reste intégralement posée. Comment interpréter, d'une manière appropriée, l'hostilité viscérale du monde socialiste à l'égard du fait associatif ?
- L'égalité formelle, de droit, renvoie à la question de l'inégalité réelle.

Dans notre esprit, la Région, de par ses effets de proximité, peut mieux détecter les inégalités cumulatives et doit d'autant mieux les corriger.

La seconde norme est *la démocratie*, définie largement et formellement par la capacité de contrôle que peuvent exercer les gouvernés sur les gouvernants. Le chemin à parcourir est immense et on peut se contenter d'indiquer ici la dialectique forte entre institutions démocratiques et culture démocratique. La Région est de ce point de vue, un réel espace de maîtrise politique pour celui qui l'habite.

La troisième norme est celle de la *solidarité*. La solidarité, notion héritée et liée au concept moral de fraternité doit être repensée et agie dans sa généralité et en termes de politique fiscale.

La problématique globale de la solidarité a changé : la solidarité horizontale des Etats keynésiens voyait les actifs en bonne santé cotiser horizontalement pour les inactifs et les malades. Ce qui est en jeu est l'acceptation et la légitimisation d'un prélèvement fiscal sur les hauts revenus pour remédier non pas à des accidents temporaires, mais à la structure de l'exclusion sociale. A la conjoncture de l'accident s'est, comme fait, substitué la structure de l'exclusion. «Que les riches partagent avec les pauvres» et «que l'on donne plus à ceux qui ont le moins», ces mots d'ordre garderont une réelle légitimité et cimenteront un consensus, constitueront la base éthique du prélèvement fiscal à condition que le syndicalisme et l'associationnisme acceptent une concertation et une coordination qui en fassent les acteurs privilégiés de la réduction de la misère par la solidarité. Le syndicat doit acter que la solidarité fiscale peut être un «au-delà» de la lutte des classes; la vie associative doit veiller que la gestion des contrats d'insertion qui lui est confiée par le pouvoir politique ne doit pas déréguler les relations sociales au sein de l'entreprise qui accueille les stagiaires.

En termes de politiques fiscales, un confédéralisme de régions devrait créer un impôt de solidarité urbaine (I.S.U.) à partir de la capacité fiscale reconnue aux Régions.

Cet impôt devrait organiser une solidarité fiscale entre les Régions qui le décident (solidarité facultative) et du point de vue du concept, il est impératif que la solidarité intercommunale existe à l'intérieur d'une Région (solidarité impérative).

Un certain nombre d'indicateurs (nombre de minimexés, de chômeurs de longue durée, pourcentage de logements sociaux, position des

communes dans la contribution fiscale des impôts sur les personnes physiques par rapport à la moyenne régionale) devraient pouvoir déterminer des volumes et des modalités de transferts d'une commune vers l'autre. La levée d'un impôt universel de solidarité (que payeraient même les minimisés), dont le montant, progressif selon les revenus, serait calculé par le couplage avec les montants nécessaires pour remédier à l'exclusion sociale, devrait pouvoir être mise en place.

Un certain nombre de mesures décisives relatives à une réelle politique de l'emploi ne pourront être prises que dans le cadre d'une politique européenne des Régions. Cette politique devrait, dans le cadre d'une réforme du FEDER, pouvoir solidariser la Communauté avec les pauvres des Régions riches.

La quatrième norme est celle de *l'appartenance unique* : expliquons-nous là-dessus.

Hannah Arendt montre comment les Juifs apatrides ont été les premières victimes du nazisme. *A contrario*, les nationaux américains ont été relativement protégés de l'holocauste parce qu'ils appartenaient à une collectivité étatique forte capable de les protéger.

L'appartenance à une nation devrait s'assumer comme l'appartenance, éventuelle, à une religion telle que cela est caractérisé en Belgique dans un contexte de sécularisation poussée : affaire privée et non publique.

Cela nous indique que la Nation doit être purgée par une cure de sécularisation (les enjeux majeurs se jouent en-dehors d'elle), et de désacralisation (il est illégal de réclamer d'un homme d'une Nation qu'il meure pour le drapeau).

De ce point de vue, les émotions liées à un passé sont légitimes quand elles appartiennent à des créations spontanées ou volontaires de la société civile.

L'appartenance à une ou plusieurs nations doit pouvoir se concrétiser de la même manière qu'on peut soutenir l'effort d'une ou plusieurs asbl en étant membre cotisant de l'assemblée générale. La Nation est alors virée du côté du pluriculturalisme et l'Etat régional peut tout autant subsidier l'apprentissage de la Maclotte de Bertrix qu'une activité rituelle lors du mois du Ramadan.

Cela signifierait que les Nations s'auto-instituent. A côté de la Nation belge, pourraient exister et subsister les Nations marocaine, flamande, wallonne, française, italienne, etc. Le Roi des Belges, de ce point de vue que j'inaugure par le concept de «nationisme», devient l'animateur socio-culturel de la Nation belge. Un volet de la déclaration fiscale est destiné à indiquer notre appartenance à une ou plusieurs Nations, vu qu'une part de la contribution fiscale sera dévolue au financement des institutions culturelles choisies. On pourra dès lors construire le concept d'«élections culturelles fiscales».

Le nationalisme désigne alors l'appartenance fiscalement impliquée et choisie, toujours réversible, d'un individu à une collectivité culturelle, plastique, extensible ou rétensible.

questions relatives à la nationalité belge

L'architecture institutionnelle fait coexister une monarchie héréditaire fabriquée conceptuellement par l'Ancien régime et une complexité régionale et communautaire.

La «question belge» peut alors être formulée à partir de plusieurs points de vue.

- Le point de vue «*Julien LAHAUT*» déréalise la royauté héritée et propose d'instituer la République.
- Le point de vue artistique de «*la Belgitude*» : il y a sans doute et en vérité de profondes différences dans l'expression symbolique du vécu entre le mythe français et ce qui se joue et s'exprime au nord de Quiévrain. Hugo Claus et Racine désignent des sensibilités divergentes et significatives.
- Le point de vue *de l'historien* qui peut fournir plusieurs pistes. Les travaux d'Anne Morelli font voler en éclats le mythe d'une Belgique unitaire remontant dans la continuité à Boduognat. Les travaux de Chlepner, de Liebmann, de Neuville, les remarques éclairantes d'une Rosa Luxemburg ou d'un Alain Touraine nous indiquent que le mouvement ouvrier a participé, en jouant ses cartes dans le compromis social-démocrate et fordiste, à l'architecture d'une société très différente dans son organisation profonde, de celle de ses voisines comme l'Allemagne et la France. L'histoire du siècle a façonné notre vivre en commun : la puissance de notre syndicalisme, la faiblesse de l'Etat vis-à-vis des grands consortiums, tels la Société Générale, instituent des donnes différentielles significatives dans l'espace européen.

La valorisation d'une identité régionale doit être accompagnée de l'affaiblissement progressif et délibéré de l'idéologie nationale belge. La question de la République et celle de la représentation sportive méritent d'être posées en toute sérénité et indiquent des pistes pour une reformulation de l'espace éthique, où chrétiens, communistes, socialistes peuvent dialoguer.

Une dimension de progrès concret devrait conduire à proposer la substitution d'un service régional civilitaire au service national militaire.

Une autre dimension qui achèverait temporairement la restructuration de l'architecture institutionnelle serait sans doute liée à la disparition des Communautés et à la promotion des quatre Régions (Flandre, Bruxelles, Wallonie, Germanie) liées entre elles par des accords de coopération selon leur souveraineté propre.

Il y a gros à parier d'ailleurs que l'affaiblissement de l'Etat belge ira de pair avec la débilisation progressive du nationalisme. Les idéologies meurent quand les volontés qui les portent sont contebattues et minées par des rationalistes courageux et quand les appareils idéologiques de l'Etat censés les soutenir, les porter et les relancer diminuent, faute de moyens financiers, leur efficacité et leur portée. L'auto-promotion des «nationalismes» devrait faire un pas dans ce sens.

deuxième considération sur la citoyenneté régionale

La nationalité et son acquisition ont fait l'objet de théories du droit rivales donnant lieu à des pratiques différenciées : le *ius sanguinis* d'application en Allemagne, le *ius soli* et le *ius sanguinis* d'application en France (*ndlr* : *ius* = droit en latin).

La construction d'une citoyenneté régionale devra pour sa part valoriser le *ius loci* et le *ius gentium*.

Le *ius sanguinis* accorde la nationalité à toute personne née de parents de la même nationalité, quelque soit le lieu de naissance. La Nation allemande se définit d'abord comme *kulturnation*, valorisant l'appartenance ethnoculturelle à une tradition, à des mythes, un folklore, *eine ursprache* (une langue qui remonte aux origines, une langue des fondements), à une culture profonde mûrie par une minorité de la bourgeoisie allemande sans contact rapproché et constant avec la classe politique. On naît allemand de parents allemands, c'est par le Sang, par le droit du sang qu'est garantie l'adhésion à la *völkernational bewusstsein*, la conscience national-populaire allemande.

Le *ius soli* combiné en France avec le *ius sanguinis* accorde la citoyenneté à toute personne née sur le territoire français. Cette libéralité française s'explique par la confiance de l'Etat français dans les capacités assimilationnistes de l'école, de l'armée et de l'administration. Les lois françaises de 1889 déterminant ce «libéralisme assimilationniste» s'expliquent en partie du fait qu'il était politiquement inopportun d'exempter les étrangers d'un service militaire de cinq ans.

La solution française est réellement plus ouverte et porteuse d'avenir que la solution allemande.

La solution pour la citoyenneté régionale est d'accorder le droit de citoyenneté selon les modalités suivantes : auront droit de citoyenneté les nationaux belges, les étrangers nés à Bruxelles ou y résidant depuis plus de cinq ans; et à l'avenir, les enfants de ces deux premières catégories.

Le droit de citoyenneté sera encadré par les droits de l'homme et les diverses conventions internationales auxquelles les régions devront souscrire (*ius gentium*). Tous les citoyens régionaux auront pleinement accès aux droits sociaux définis par la législation belge, pourront prester un service civilitaire régional, auront accès à la fonction publique, droit de vote et d'éligibilité aux élections régionales, accès à toutes les magistratures des fonctions publiques.

La région élaborera, sans peur de construire un particularisme juridique, un *ius loci*, ou droit du lieu, par une manière autonome de légiférer en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, élaborant des principes et des lois souveraines en matière de logement et de baux, de fixation des loyers, de logement social, de procédures spécifiques d'expropriation, de valorisation et de captation des plus values occasionnées par ses réalisations, en matière de protection du patrimoine, de valorisation des espaces publics, de travaux d'infrastructure, de déplacements et de transports en commun. Il devrait appartenir à la Cour Européenne d'instruire les recours et de servir de chambre institutionnelle.

C'est par cette quadruple combinaison du *ius soli*, du *ius loci*, du *ius gentium* et du *ius sanguinis* que peuvent se définir les bases du droit de citoyenneté régionale. La mise en application de ces principes nécessitera la vertu exemplative de l'emblème et la redéfinition du communisme éthique.

le caractère emblématique de la région de bruxelles-capitale

La Région de Bruxelles-Capitale dispose d'un parlement élu et de ministres politiquement responsables devant lui. La protection de l'actuelle minorité linguistique flamande est garantie par un luxe de précautions tel que l'on souhaiterait parfois être un authentique flamand de Bruxelles. Bruxelles dispose d'un droit de l'urbanisme incluant la compétence d'avis pour la population dans les commissions de concertation et la publicité des décisions.

La Région de Bruxelles-Capitale dispose d'un très large éventail de services qui, en tant que métropole, la rendent peu dépendante des capitales voisines.

Le défi démocratique auquel Bruxelles est confronté se formule à partir de plusieurs questions.

Comment dissoudre positivement les poches de désespérance qui marquent la dualisation socio-spatiale de Bruxelles ?

Pour rappel, un Bruxellois sur dix est analphabète ou illettré, 7% de la population vivent dans la pauvreté, 70 000 Bruxellois sont privés d'emplois, 93 % des chômeurs sont, selon les normes européennes des chômeurs de longue durée (un an de chômage et plus).

Comment dissoudre positivement sa position de lieu-capitale de la Belgique et de l'Europe?

Il conviendrait sans doute, pour ce qui restera de la Belgique, d'organiser une tournante entre Namur, Eupen, Bruxelles et Brussel, aux fins de recélébrer périodiquement ce qui reste à valoriser de l'appartenance à l'Etat-Belgique.

Concernant l'Europe, il conviendrait d'effectuer une critique radicale de la bataille Strasbourg-Bruxelles. Une meilleure orientation de l'Europe devrait nous permettre de dissoudre l'Empire du Nord, de partager et de positionner Lisbonne, Athènes et Palerme: la Méditerranée pourrait devenir un lac solidaire au lieu de l'égout écologique séparant des cultures antagonistes structurées par l'impérialisme et l'échange économique inégal.

vers la reconstruction du communisme

L'état du monde ne fait qu'aggraver les effets dévastateurs du capitalisme dont l'emprise se mondialise en drainant avec lui des génocides locaux, des ethnocides culturels, des écocides volontaires et conscients.

L'effondrement pratique et électoral du courant communiste international donne l'occasion de repenser et d'agir à partir d'une interaction entre une éthique de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, définie par l'entrecroisement de la philosophie de Kant, des prédictions de Tocqueville, et du récit évangélique, entre un progrès de la connaissance entendue comme intérêt émancipatoire valorisant la critique marxiste, la sociologie critique et les thérapies freudiennes, et une pratique politique volontariste et responsable, toujours régulée par les habitudes démocratiques qui puisent leur ressourcement dans les progrès de la connaissance et l'éthique de la liberté. La prise en compte par un communisme repensé et réactualisé des désirs post-matérialistes pourrait fournir une base matérielle efficace à une limitation pratique des poussées incontrôlées du capitalisme.

la «xénophobie démocratique»

mateo alaluf

Lorsque les suffrages des électeurs se portent, un peu partout en Europe, sur des partis xénophobes et racistes, il faut se rendre à l'évidence : il s'agit là d'une «xénophobie démocratique»¹. Pour en prendre la mesure, il faut comprendre tout à la fois les nouvelles formes d'un racisme qui, en désignant d'abord l'immigration comme bouc émissaire, s'insinue dans tous les interstices de nos sociétés, et l'équivoque de votes démocratiques qui, paradoxalement, peuvent porter en germe la négation de la démocratie.

crise de l'intégration

L'immigration est d'abord économique et on parle d'ailleurs de «travailleurs étrangers» pour la désigner. Il n'est pas étonnant dès lors que l'insertion professionnelle de l'immigration ait constitué le facteur principal de son intégration.

Ce n'est heureusement pas dans les entreprises, les chantiers et les bureaux que la xénophobie et le racisme sont les plus présents. Bien au contraire, l'intégration des travailleurs immigrés dans les syndicats

1. Le terme est emprunté à Wilhelm Heitmeyer, professeur à l'Université de Bielefeld en Rhénanie du Nord-Westphalie

a permis l'accès de ceux-ci à la citoyenneté économique. C'est par contre en termes de cohabitation dans les quartiers que les rapports sociaux se sont le mieux prêtés à détérioration en période de crise. Si bien que l'intégration paraît schématiquement se réaliser sur deux registres : plus que le quartier, lieu de résidence, c'est l'emploi qui constitue incontestablement le facteur le plus favorable à l'intégration.

Avec la crise et le chômage massif cependant, on peut se demander si nous ne sommes pas arrivés à la fin d'une époque. Depuis le milieu des années 70, des pans industriels entiers ont disparu. La tertiarisation de la population active s'est accentuée. La désindustrialisation des régions et la «désouvriérisation» des industries constituent sans doute une crise sans précédent du monde ouvrier et de sa capacité d'action collective. Cette atomisation de l'emploi affecte profondément les formes d'intégration des immigrés. Alors que l'immigration fait désormais partie intégrante des populations locales, avec la crise et le chômage les entreprises sont moins demandeuses d'une main-d'oeuvre jusqu'ici massivement affectée aux segments non qualifiés du marché de l'emploi.

Dans le passé en effet, en alimentant les échelons les plus bas du salariat, les travailleurs immigrés ont permis une mobilité sociale qui a touché tout le salariat. Alors même que les jeunes issus de l'immigration aspirent à la scolarité et à la mobilité sociale, il faut trouver, toujours dans cette logique, de nouveaux immigrés pour remplacer les anciens. C'est ce mécanisme qui se trouve bloqué par la crise, alors même que l'immigration - qui répondait aussi à un défaut des naissances lié au vieillissement de la population - est devenue familiale et s'est sédentarisée. Même si les étrangers occupent toujours les emplois situés dans les «segments secondaires» du marché du travail, il faut prendre en compte que ceux-ci font partie intégrante de la population locale.

«soft racisme»

Tout comme la condition ouvrière - délimitée, tout à la fois par la discipline de l'usine et la concentration résidentielle - a nourri une culture d'exclusion, il n'est pas étonnant que la prise en compte de l'immigration comme fragment de la population locale se fasse aussi sur le mode de l'exclusion. Mais ici, les mécanismes de rejet pouvaient s'alimenter d'un incitant de choix : le racisme.

Celui-ci permet aisément d'«ethniciser» les hiérarchies sociales. En effet, dans ses formes marchandes, l'exploitation n'est pas fondée dans notre société sur des critères raciaux ou ethniques mais sur un principe contractuel, de droit, de telle manière que la ségrégation doit rester individuelle et temporaire, sans désigner dans sa globalité un groupe particulier en le reproduisant de génération en génération. C'est précisément aux formes nouvelles du racisme que revient la tâche de perpétuer la subordination.

Ainsi, à côté des formes les plus dures et violentes du racisme, c'est un «soft racisme» qui se développe à présent. Puisque nous sommes différents, soutient ce racisme, il faut préserver nos différences. Ce «soft racisme» n'attaque pas frontalement les personnes mais pointe surtout les petites différences au nom même d'une idée abstraite de justice. Les arguments qui soutiennent ce racisme sont pris à la vie quotidienne. Ils sont à double sens et pervers. «Un maghrébin, c'est bien connu, trouve du travail parce qu'ils se tiennent entre eux, alors que nos enfants de ce fait sont réduits au chômage». A l'inverse, «est-il normal qu'un maghrébin soit au chômage et profite de notre système de protection sociale ?» Qu'il soit au travail ou au chômage, dans les deux cas, c'est «parce qu'il faut être juste» que l'étranger se trouve ainsi stigmatisé.

A l'instar des races qui, naguère, étaient censées protéger leur pureté, chaque culture doit à présent préserver son identité. Aussi est-ce du point de vue de leur appartenance ethnique que les rapports sociaux doivent se décrire.

Le racisme «culturaliste et différentialiste» comme l'a appelé P.A. Taguieff, correspond à un renouvellement de l'extrême droite. Celle-ci, parce qu'elle s'est donnée un projet majoritaire, se veut maintenant d'abord respectable. Elle doit avant tout attirer et non effrayer. Sa meilleure arme n'est pas seulement de se présenter comme brimée par la classe politique, les médias et les intellectuels, en victime, mais de paraître acceptable et surtout de se parer des vertus de la démocratie, d'être le produit du vote populaire.

désillusions

La montée de l'extrême droite ne vise pas seulement l'immigration et ne concerne pas uniquement le racisme. La déconsidération et la perte d'influence des partis, des syndicats, du parlementarisme et des formes démocratiques dans leur ensemble en est un enjeu majeur.

Les scrutins électoraux sont épisodiques par définition. La citoyenneté par contre est une prérogative permanente qui ne se limite pas aux seuls résultats électoraux. Les partis sont aussi un élément fondamental dans la formation et l'expression de l'opinion. Dans les entreprises les travailleurs étrangers bénéficient de la même citoyenneté économique et sociale que les Belges. Bien que privés de droits politiques, ils sont électeurs et éligibles aux élections sociales et beaucoup de délégués et de permanents syndicaux sont issus de l'immigration. Le mouvement syndical a d'ailleurs constitué pour l'immigration un creuset d'intégration et de promotion tout à fait remarquable. Tout le tissu associatif fournit également autant d'occasions de participation et de protection. Car il s'agit aussi, par l'association, de se protéger et de résister face aux multiples mécanismes d'exclusion.

Avec la crise, la vie en société paraît bien difficile pour les chômeurs de plus en plus nombreux et les victimes et exclus de la vie économique, sociale et culturelle, alors que cette même société paraît généreuse pour d'autres qui prospèrent et paraissent ainsi «profiter» de la démocratie. C'est à l'échelle de leur propre réussite que ceux-ci apprécient les progrès de la démocratie, alors que les autres peuvent être amenés, en raison même de leurs difficultés, à constater sa faillite.

Or nous sommes assaillis, depuis maintenant bien longtemps, d'affirmations et de jugements empreints d'assurance et de bonne conscience, sinon d'arrogance et de brutalité, destinés à vanter des politiques successives d'austérité et de rigueur. Non seulement ces politiques n'ont pas prévenu la crise, mais elles se sont aussi révélées inefficaces pour nous en sortir. Les promoteurs de ces mesures ne paraissent subir eux-mêmes aucune des restrictions qu'ils imposent aux plus faibles. De plus, d'une élection à l'autre ses artisans semblent échapper aux sanctions populaires. N'est-ce pas aussi dans ces sentiments qu'il faut voir des raisons de désenchantement ?

Pourtant l'histoire a déjà montré à plusieurs reprises combien les périodes de crise et de chômage se prêtent à ces seules assimilations et peuvent être favorables aux résurgences du fascisme.

démocratie marchande

Plus les valeurs démocratiques s'imposent dans nos sociétés, plus elles semblent réduites aux seuls processus électoraux. Les pratiques périodiques de vote sont accompagnées de plus en plus par celle des

sondages d'opinion. D'abord sondages permettant de prévoir le résultat des élections, ensuite sondages périodiques permettant de mesurer l'état de l'opinion dans l'intervalle séparant deux élections, pour finir par des sondages instantanés qui évaluent chaque apparition télévisée d'un homme politique, chaque prise de position politique.

Ainsi, avec le développement des méthodes statistiques, des études d'opinion et des capacités électroniques de calcul, les comportements électoraux deviennent un produit marchand de première importance. Pour les partis et les candidats il s'agit, en se conformant à l'état de l'opinion, d'engager des campagnes coûteuses pour conserver et augmenter leur part de marché électoral.

Comment s'étonner alors que simultanément, les sondages révèlent la banalisation du racisme et que les élections procurent à l'extrême droite ses succès actuels ? Alors même que les processus électoraux envahissent les médias, c'est-à-dire l'information et la vie quotidienne sous leur forme marchande, les lieux effectifs d'exercice de la démocratie sont menacés et s'amenuisent.

Au fond, lorsque les citoyens sont consultés sans arrêt par des scrutins répétés, par la radio, la télévision, les journaux et les sondages divers, paradoxalement les centres de décision ne sont plus discernables et le pouvoir politique paraît comme libéré du contrôle des citoyens.

C'est que le marché électoral réduit l'espace de définition collective des objectifs assignés à la vie quotidienne. Les partis paraissent bien loin des débats qui revêtent un enjeu pour les gens. Les syndicats, minés par la crise, sont sur la défensive. Les associations sont réduites bien souvent à la seule préoccupation d'assurer leur propre survie. Coincés par le déficit des finances de l'Etat, les services publics sont fragilisés. En particulier, les enseignants, le personnel des soins de santé, les travailleurs sociaux se sentent marginalisés. Le chômage prive une large fraction de la population de la capacité de subvenir activement, comme acteur, à ses besoins matériels. Les chômeurs, rapidement désignés en termes de «noyau dur» sont en quelque sorte «mis de côté» avec pour fonction essentielle de peser vers le bas sur les revenus, les conditions de vie et de travail des autres.

Dans ces conditions, la société perd ses liens. Ceux-là même qui dans les entreprises assuraient la proximité avec les jeunes disparaissent en prépension sans qu'on engage des nouveaux; les enseignants et travailleurs sociaux, qui assuraient cohésion et transmission de ce qui

faisait le fondement de la citoyenneté, sont déstabilisés, et le système de soins de santé paraît perdre de sa légitimité. Conduite ainsi par les circonstances, la démocratie renonce de plus en plus à une de ses principales fonctions qui est non pas d'anticiper l'opinion, mais d'abord de nature pédagogique.

citoyenneté au rabais

C'est ainsi que progressivement le brouillage politique conduit à une citoyenneté au rabais. De peur de fournir des arguments à l'extrême droite, on refuse le droit de vote aux immigrés. Pourtant, on ne peut qu'être frappé par le contraste entre les progrès accomplis par l'intégration socio-économique des immigrés et l'immobilisme de leur citoyenneté politique. C'est parce que nous ne tranchons pas clairement entre des formes de citoyenneté qui dérivent de l'appartenance ethnique et celles qui correspondent au contraire au projet politique commun de ceux qui sont amenés à vivre ensemble que, pour une bonne part, nous contribuons à déprécier la participation démocratique.

C'est parce que le racisme a gagné en respectabilité qu'il peut à présent se banaliser. C'est parce qu'il a pu devenir une opinion comme une autre qu'il peut se donner comme objectif un projet politique majoritaire. C'est parce que nous nous contentons de mesurer ses progrès par les sondages que des fractions de plus en plus larges et «respectables» de l'opinion lui emboîtent le pas.

Tout comme sur le plan religieux, des intégrismes, des «théologies négatives» - pour reprendre l'expression de Michel Verret - s'imposent «pour exprimer le refus des théologies du compromis»; la société se prête à présent à nouveau aux «politiques négatives», aisément transférables en «mystiques charismatiques» dont le rejet du politique et le populisme n'en seraient encore, si l'on ne prend garde, que les timides amorces.

télévision et démocratie : quelques paradoxes

michel gheude

voir c'est faire

1918, 1948, 1968 : à chaque tournant de leur histoire, les Tchèques se réunissent sur la place Wenceslas à Prague. En novembre 89, les étudiants tchèques n'ont pas dérogé à la tradition. Ils ont fait de la place Wenceslas le théâtre des immenses manifestations qui devaient, en quelques jours, amener le dissident Vaclav Havel à la présidence.

C'est sur cette place que nous avons vu grossir de jour en jour la masse des opposants : 100.000 un jour, 200.000 le lendemain, 300.000 le surlendemain. C'est sur cette place que les dirigeants de la Charte 77, persécutés depuis 12 ans, ont été acclamés comme les symboles de toute un peuple. C'est sur cette place que Prague a retrouvé Dubcek. C'est sur cette place que cet homme qui avait rêvé d'un communisme à visage humain, et Havel, l'anticommuniste de toujours, sont tombés dans les bras l'un de l'autre. C'est sur cette place, que Mara Kubisova, entourée de Dubcek et de Havel, a chanté, après vingt ans de silence forcé, l'hymne national.

Le Peuple. Ses héros. Leurs symboles. Ces images bouleversantes n'en étaient pas moins les répliques de celles de Gottwald en 48. Même foule. Même balcon. Même enthousiasme.

Rien n'aurait changé? Aux illusions d'hier auraient seulement succédé celles d'aujourd'hui? Dans le cadre prédéfini d'un même rituel. D'une symbolique intangible. Simples convulsions d'une histoire répétitive, immobile.

Le 27 novembre 1989, *Libération* publie pourtant une curieuse image du photographe John Vink. Les manifestants sont massés le long de la Vltava. Tous regardent dans la même direction. Avec cette attention si grave, si caractéristique des grands moments historiques. Et que regardent-ils? Ils regardent une télévision. Ils regardent leur manifestation à la télévision. Ils se regardent à la télévision.

Sans doute, la place Wenceslas est-elle à ce point noire de monde, que les manifestants qui ne peuvent y accéder, écoutent ainsi dans les rues voisines les discours des membres du Forum. Sans doute ce moniteur joue-t-il le même rôle que les écrans géants dans les concerts *rock*, quand le public est si éloigné de la scène que seuls ces écrans lui permettent de voir ceux qu'il est venu entendre. Et pourtant cet écran change tout. Par lui, la place Wenceslas s'élargit démesurément. Au delà de ses limites physiques, elle se répand, comme le fleuve des manifestants lui-même, dans les rues de la ville. Elle s'étend aux dimensions de Prague toute entière. Puis au delà, dans tout le pays. Elle rentre dans les maisons. S'y réunissent des millions de familles à Plzen, à Ceské Budejovice, à Brno, à Bratislava, à Olomouc. S'y réunissent des millions de témoins à Paris, à Varsovie, à Rome, à New York, à Tokyo.

La photo de John Vink nous livre un des paradoxes de la démocratie télévisuelle. Ceux qui regardent la place Wenceslas sur l'écran ne manifestent pas moins que ceux qui se trouvent au même moment sur la place. Ils sont spectateurs mais en même temps, ils sont acteurs. Plus exactement, ils sont acteurs parce que spectateurs. Voir c'est faire. Ils se regardent en train de faire l'Histoire et ils font l'Histoire en regardant.

Regarder la télévision est devenu une des manières de se trouver sur la place et de manifester. Pour tous ceux qui ne sont pas allés sur la place Wenceslas, la place est allée à eux. Et tous sont réunis. La place Wenceslas reste le lieu de réunion, la place publique où le peuple se réunit pour modifier son destin. Mais cette place n'est plus obligée de rester à sa place. Entrée dans l'image, elle a le don d'ubiquité. Elle est l'image et la représentation symbolique d'une place publique plus vaste, capable de réunir le peuple tout entier, sous le regard de l'humanité toute entière : la télévision.

Comme spectateurs, d'une part, nous regardons le monde, l'action et l'événement, mais comme hors du monde, hors de l'action, hors de l'événement, retirés chez nous, dans notre sphère privée. Nous nous faisons les spectateurs du monde et de l'histoire. Nous sommes dans l'inaction.

Mais d'autre part notre présence est réunion et participation. La télévision nous réunit sur une place publique où nous nous retrouvons, pour nous rencontrer, pour être ensemble, pour partager. Mais aussi pour nous affronter, pour débattre, pour dialoguer, échanger, confronter, soutenir, participer.

Par le simple fait de cette réunion, par le nombre de citoyens qui s'y réunissent, par la publicité qui est donnée à l'action représentée, par l'opinion tacite qui se forme dans le moment même du spectacle et qui s'énonce ensuite en une multitude de commentaires, eux aussi exprimés à l'écran, la situation se trouve radicalement influencée. C'est pourquoi, comme dit Timothy Garton Ash : à la fin du vingtième siècle, toutes les révolutions sont des télé-révolutions¹.

la raison du voyeur

Quelques semaines après la révolution de velours, les télévisions du monde entier diffusent les images d'une autre révolution, la révolution roumaine. Non moins enthousiasmante. Non moins décisive. Et plus encore qu'à Prague, la télévision y joue un rôle crucial. Mais très vite ses images paraîtront ambiguës et donneront lieu à controverse.

La fausse rumeur de Timisoara, n'est pas en soi le péché de la révolution roumaine. A Prague aussi, la révolution s'est amplifiée de la répression brutale d'une manifestation d'étudiants et de la fausse rumeur de la mort de l'un d'entre eux.

Ce qui discrimine les deux télévisions, c'est qu'à Prague, la télévision gouvernementale est entraînée par le mouvement même de la révolution. Chaque jour qui passe, elle se voit contrainte par les événements de se détacher du pouvoir et de montrer de manière de plus en plus réaliste l'ampleur du mouvement. Comme télévision gouvernementale, elle devrait minimiser l'événement et dénaturer sa portée.

1. Timothy Garton Ash, «The Revolution of the Magic Lantern», 18.01.90 in *New York Review of Books*, XXXVI-21/22; repris en français dans *La Chaudière, Europe Centrale 1980-1990*, Paris Gallimard (Témoins), 1990, 441p.



Delstanche Albert, *La Mort de Betkin*

© Bibliothèque royale Albert 1^{er}, Bruxelles, Cabinet des Estampes.

Elle devrait disqualifier les opposants, réduire leur nombre, caricaturer leurs objectifs et leurs motivations. En fait, elle est emportée par le mouvement, elle est littéralement gagnée par lui. Elle ne peut plus qu'en rendre compte, que le montrer tel qu'il est dans sa progression et ainsi contribuer à sa victoire en l'amplifiant, en lui donnant toute sa résonance dans le pays et dans le monde.

A Bucarest, la télévision est prise le 22 décembre, dès les premiers moments de la révolution. Elle est prise mais ne se transforme pas. Elle est occupée telle quelle. Hier voix de Ceaucescu, elle devient voix du Front de salut national. Elle reste ce qu'elle était, l'image du pouvoir. Ce pouvoir a changé mais la télévision ne change pas. Au point que présentateurs et journalistes continuent leur travail comme si de rien n'était. Georges Marinescu et Petre Popescu présentent les mots d'ordre du Front de salut national sur le même ton qu'ils lisaient hier les ukases de Ceaucescu. Tandis qu'Aurel Dragos Monteanu est à la fois le porte-parole du Front et le nouveau président de la télévision.

Bien plus que les cadavres de Timisoara, c'est l'occupation continue de l'écran par les délibérations du Front, qui barre le processus de démocratisation de l'image. La télévision ne montre pas, du point de vue des citoyens, à la fois spectateurs et acteurs de leur histoire, la transformation en cours. Elle n'occupe pas un instant la position d'extériorité qu'adopte la télévision tchèque quand elle cesse de n'être que la voix de son gouvernement mais commence à montrer l'affrontement entre le pouvoir et le peuple. Et c'est parce que la télévision tchèque s'autorise cette position d'extériorité, qu'elle postule un impossible «au dessus de la mêlée», qu'elle participe du processus de démocratisation. A Bucarest, le Front de salut national gouverne à la télévision. La télévision n'est rien d'autre que le gouvernement donnant la représentation de sa prise de pouvoir. Si la télévision est le quatrième pouvoir, celui qui assure la visibilité et la publicité des trois autres, rien alors ne dissocie déjà ce pouvoir de celui de l'exécutif. Au point que la télévision, obnubilée, hypnotisée par lui, ignore ce qui se passe dans la ville, filme à peine la révolution en cours, mais se transforme en lieu de réunion permanente du pouvoir².

Le moment n'en est pas moins historique et la «5» française n'a pas tort de reprendre en direct les images de la télévision roumaine et d'en donner la traduction simultanée. Mais le sens troublé et troublant de

2. cf. Pierre Rousselin, «Dans les coulisses de la "télévision bunker"», in *Le Figaro*, 19 janvier 1990. Monteanu devait rapidement démissionner de son poste à la radio-télévision, en février 1990.

cette image lui échappe. Pour qu'il apparaisse, il faudra que les nouveaux dirigeants sortent de l'image et la donnent à voir non plus comme leur image, celle qui simplement les montre, mais comme *leur* image, celle qu'en réalité ils fabriquent.

C'est ce que dévoile crûment la parodie feuilletonesque du jugement et de l'exécution des Ceaucescu. Ici, c'est encore la non séparation des pouvoirs, en l'occurrence celle du judiciaire et de l'exécutif, qui structure l'image. Les mêmes membres du Front, qui ont pris le pouvoir politique, se font les juges du dictateur renversé, et le condamnent à mort.

Mais ils ne le font que par une mascarade, en se masquant, en s'excluant de l'image. A l'omniprésence du pouvoir exécutif dans le studio 4 de la télévision succède l'absence d'image des juges des Ceaucescu. Mais le sens est le même : la non séparation des pouvoirs, la non pluralité des rôles et donc l'incapacité à laisser s'exprimer la diversité, la multiplicité d'intérêts et d'opinions de la société.

A l'omniprésence de l'exécutif dans l'image répond soudain l'image de son absence. Et dans la confrontation des deux scènes, apparaît celui qui les organise : l'exécutif.

Que l'absence des juges dans l'image soit organisée, qu'elle ne soit pas le choix de la télévision, mais celui des acteurs eux-mêmes qui échappent ainsi au regard qui pourrait les juger à leur tour, qui évitent le droit de regard des citoyens, cela rend soudain manifeste que leur présence dans le studio 4, comme membres du Front, est aussi leur fait et non celui de la Télévision. Ce sont eux et eux seuls qui décident de leur présence ou de leur absence dans l'image. Ce sont eux qui organisent l'image. Ils sont à la fois ceux qu'on regarde et ceux qui organisent le regard porté sur eux. Ils ne laissent aucune autonomie au regard.

Ce qui apparaît alors c'est que la télévision qui, dans ces moments tragiques, est toute entière mobilisée au service de la liberté, n'est pas encore libre elle-même. Et que sa liberté est l'un des enjeux de la lutte que mènent les forces démocratiques. La formidable leçon de ces images, c'est que la télévision ne doit pas se libérer seulement de la dictature, mais aussi de la tutelle directe du gouvernement démocratique.

Et c'est pourquoi commence aussitôt une lutte pour que le film du procès des Ceaucescu soit diffusé intégralement. Dans la plus pure

tradition du feuilleton, il se rallongera au fur et à mesure que l'opinion, roumaine et internationale, se fera plus fortement entendre dans sa volonté de clarté et de vérité³.

On a dit et répété qu'il y avait de l'indécence à montrer et remontrer ces images. On y a vu, une fois de plus, un effet de démagogie. Un appel au voyeurisme du téléspectateur. Mais il faut réfléchir à la raison qu'a le voyeur de vouloir voir. Et en l'occurrence, le voyeur a raison. Car il manifeste une volonté de réappropriation de l'image. Il s'agit de reprendre l'image à ceux qui s'y sont cachés, d'arracher l'image cachée, d'exiger la totalité de l'image, de restaurer le droit de regard.

L'enjeu du voyeur est démocratique : libérer la télévision de ceux qui dirigent la libération du pays pour que cette libération s'accomplisse. L'important n'est pas que les images soient sordides et sanglantes, que les juges soient médiocres, que le procès soit caricatural. L'important c'est que l'image censurée soit restaurée et que la manipulation de l'image soit montrée, démontée, analysée. Que cette image cesse d'être dirigée par l'exécutif mais devienne une image débattue par la société.

Or manipulations de l'image ou occupation de l'écran, la télévision roumaine est tout au long de la révolution, une télévision de l'exécutif, c'est-à-dire une télévision de propagande.

Car propagande ne veut pas dire mensonge. Après tout, la télévision libre et indépendante peut se tromper, mentir, succomber à tous les préjugés, suivre sans esprit critique les pires consensus. Et la télévision de propagande peut jour après jour chercher à révéler la vérité d'une situation. Walt Disney n'avait pas tort de produire des films antinazis. Radio América n'avait pas tort de dénoncer le régime de Ceaucescu et de soutenir les paysans roumains contre la destruction systématique de leurs villages. Elle n'en était pas moins la radio de propagande du gouvernement américain.

Ce qui caractérise la radio télévision de propagande, ce n'est pas son rapport à la vérité, c'est son rapport à l'exécutif. La radio télévision de

3. cf. Jean Hatzfeld, «En Roumanie, le procès tourne au feuilleton», in *Libération*, 28 décembre 1989; Pierre Grundmann, «Intégrale du procès Ceaucescu : le mystère de la cassette officielle», in *Libération*, 24 avril 1990.

Pour une analyse radicalement opposée à la mienne, cf. Serge Daney, «Nicolae et Elena lèguent leurs corps à la télé», *Libération*, 26 avril 1990.

propagande n'est pas le lieu d'un débat, d'une pluralité. C'est le lieu d'une parole déjà résolue.

Ce qui caractérise la radio télévision démocratique, ce n'est pas non plus son rapport à la vérité. C'est son lien conflictuel avec l'exécutif par quoi elle ne cesse de relancer un débat qui ne se clôt jamais. Toute controverse fait eau à son moulin. Elle est par définition le lieu de la grande palabre.

la vertu du bla bla

Ces images sont rares à la télévision. Rares si nous entendons par image, non l'infinie succession de présentateurs, de speakerines, de journalistes, d'hommes de la rue, de participants aux jeux télévisés, de vedettes interviewées, non la monotone cohorte des présidents et des ministres se serrant la main sur les tarmacs ou montant dans leurs voitures à l'issue des conseils, mais une image jamais vue, inattendue, qui interrompt le flux télévisuel, et s'impose comme une image sur laquelle nous ne pourrions pas ne pas faire retour, parce qu'au milieu du babillage de lumière, soudain quelque chose a surgi, qui tenait de la conjonction d'un regard et d'un événement.

Le reste du temps, il n'y a pas d'image à la télévision. Il n'y a que de la parole. Il suffit pour s'en convaincre de fermer les yeux un moment : la télévision, ça parle.

Pourtant, à la télévision, les paroles sont aussi rares que les images. Si du moins nous entendons par parole, non le flux du *small talk*, du bavardage inutile, des propos sans conséquence, des innombrables phrases de circonstance, mais une parole inédite, inouïe, qui échappe à l'infini bavardage de la météo, des séries, des tirages du loto et des *talk shows*, une parole qui donne à entendre quelque chose de neuf. Plus encore qu'une image jamais vue, une parole jamais entendue fait ici exception. La télévision, toute entière organisée pour que des gens se parlent, semble ne rien faire jamais pour que devant la caméra, une parole surgisse.

D'une certaine manière, tout semble convenu. Ni le journaliste, ni son invité, n'ont l'air de penser, au sens où penser ce serait se poser la question de telle sorte qu'ils se trouveraient dire, l'un ou l'autre, quelque chose qu'ils ne savaient pas quelques instants plus tôt. Quelque chose qu'ils auraient découvert devant nous, précisément parce qu'ils se parlent et que se parler est une des conditions de la pensée. De manière générale, la télévision ça ne pense pas.

La plupart du temps, il n'y a que ce flux, ce temps monocorde et vain, cette lente et routinière succession : pas d'image, pas de parole, rien que des images de paroles. Des paroles représentées, des paroles en représentation. Non pas une parole singulière, unique, radicalement individuelle. Mais une parole collective, une parole sociale, qui n'exprime pas l'individu comme l'art et la littérature peuvent le faire, mais la collectivité sous cette forme commune qu'on appelle l'air du temps. La parole à la télévision n'est pas nouvelle parce que toute parole nouvelle est d'abord singulière, terriblement personnelle, inattendue, imprévisible alors qu'à la télévision règne une parole qui s'est déjà imposée dans la société, qui s'est fait son cercle, sa circulation, son marché. Qui est déjà devenue un cliché, un poncif, une certitude. Ce n'est pas une parole qui se cherche, qui s'invente. C'est une parole qui a pris du poids et de l'assurance. Une parole installée, partagée, reprise, confortée. Une parole sociale.

Représenter la parole sociale, telle qu'elle se parle, en temps réel, comme elle s'écoute parler, comme elle se répète, comme elle ronronne, si sûre d'elle-même, si contente d'elle-même, si fade et si fate, c'est peut-être la tâche essentielle de la télévision. Elle n'a pas de cesse que d'inventer des dispositifs qui permettent de représenter l'immense, l'infini, l'interminable bla bla humain.

Mais on aurait tort d'être contre : ce bla bla est la condition même du lien social.

Il est le moyen d'un continuel débat sur les moeurs, les coutumes, les lois. Chacun y va de son anecdote, de son expérience et de son commentaire. Chacun a son explication des événements. Chacun a sa solution plus ou moins radicale aux problèmes du jour. Que nous parlions de la guerre en Yougoslavie, des amours de Stéphanie de Monaco ou des malheurs d'un collègue de travail, le processus est le même, celui d'une confrontation d'expériences au travers de laquelle nous cherchons ensemble des normes de comportement, des idées communes qui nous lient et nous rassemblent mais aussi qui nous différencient, qui nous constituent en tribus plus ou moins hostiles, en groupes d'intérêt, en partis politiques, en familles philosophiques, en communautés nationales.

Par le bla bla, par la répétition d'une multitude de petites joutes oratoires anodines, de cancans, de ratiocinations, de disputes, de plaisanteries, chacun d'entre nous se définit, se situe, se positionne, affirme ses valeurs, ses croyances, ses appartenances.

Le bla bla existe sans la télévision mais, parce qu'elle fait de nous les spectateurs de notre propre bla bla, la télévision lui donne une dimension radicalement nouvelle.

Car elle fait apparaître le caractère commun, la nature collective, des millions de paroles échangées au cours de conversations informelles à la maison, au travail, à l'école, au café, au restaurant, dans les transports en commun, entre amis, entre collègues, entre parents. Mais aussi dans les échanges organisés, les réunions syndicales, les multiples organisations, les partis, les associations professionnelles. Cette exposition publique, cette représentation permanente du bla bla, de ses thèmes et de ses évolutions, a lieu dans toutes les émissions. Dans l'info bien sûr, lieu privilégié de l'expression de toutes les forces sociales et politiques, mais aussi dans les *talk shows*, les jeux et les séries où un ensemble diversifié de personnages récurrents développent une infinité de petites histoires qui permettent d'intégrer au jour le jour les préoccupations, les sensibilités, les mouvements d'opinion qui traversent la société. Le combat d'une handicapée, les enfants sexuellement violentés, l'argent de poche, la fidélité, le dialogue entre parents divorcés et professeurs, le blanchiment de la drogue et les *junk bonds*, les conflits familiaux, la prévention du sida, la rigidité des administrations ou la difficulté de travailler avec un chef de service de mauvaise humeur, tout est raconté, discuté sous forme d'anecdotes et de conversations entre des personnages qui ne font que reprendre et expliciter ce dont la société ne cesse de discuter elle aussi jour après jour, au fil de myriades d'événements qui sont racontés, cancanés, critiqués, raillés, donnés en exemple de comportements amusants ou énervants, de problèmes importants ou futiles, de solutions efficaces ou inopérantes, d'opinions intelligentes ou idiotes, de traits de caractère positifs ou négatifs.

Et sur tous ces sujets, quelle que soit leur importance, pas d'image, pas de parole. Plutôt une accumulation infinie de banalités, de phrases toutes faites, de vérités de La Palice, de préjugés, de clichés, énoncés dans des débats ronronnants, des jeux sur les éternelles joies et difficultés de la vie en couple ou des romans d'amour pour midinettes.

Il y a là comme une caricature de l'idéal démocratique. Cet idéal, né dans les cercles cultivés de l'Ancien régime, était celui d'une prise de décision commune issue d'un débat public réfléchi auquel chacun participait en faisant usage de sa raison.

C'est pourquoi ses défenseurs ne pouvaient penser l'élargissement du droit de vote sans que les larges masses populaires ne soient d'abord

éduquées de manière à pouvoir elles aussi participer au débat rationnel. D'où l'immense projet de l'école publique.

Il est tout à fait symptomatique que la télévision, et avant elle la radio, aient aussi été pensées en Europe sur le modèle de l'école publique. Et que chacune de leurs grandes innovations technologiques, le câble, le satellite, le caméscope, ait d'abord été présentée et imaginée comme un instrument pédagogique de masse. Avant que l'usage social ne vienne généralement décevoir cet idéal. Mais que régulièrement la société y fasse retour comme à un mythe fondateur.

La conception d'une démocratie exercée par des citoyens faisant usage de leur seule raison, repose évidemment sur l'idée que la société serait meilleure si elle était organisée rationnellement. Et aussi sur la croyance qu'une telle société est possible. Que les hommes peuvent devenir maîtres de leur histoire.

Cette société rationnelle est un fantasme de maîtrise. Ce que la démocratie pratique a compris c'est que le citoyen n'est pas maître. Que la condition même de la participation à la démocratie est l'acceptation conjuguée de la responsabilité et de la non maîtrise. En démocratie, nous acceptons d'être responsables de ce dont nous ne sommes pas maîtres.

La rationalité n'est pas pour autant exclue du débat démocratique. Mais elle n'y est pas dominante. Elle y est en conflit avec toutes les forces irrationnelles qui animent la société, croyances, préjugés, peurs, qui reçoivent ainsi droit de cité. La raison ne disparaît pas du débat social. Commission d'experts ou de savants, interventions des intellectuels, commande d'études diverses par les cabinets ministériels et les administrations : la politique n'avance pas que sous la dictature du préjugé ou de la passion populaires. Mais elle n'est pas non plus l'expression de la seule délibération rationnelle ou scientifique.

L'homme politique peut dans une certaine mesure s'éloigner du préjugé et de l'opinion irrationnelle de la société. Dans une certaine mesure, il peut suivre plutôt l'avis des experts et des savants. Mais dans une certaine mesure seulement. Car tôt ou tard son action sera soumise à la sanction des citoyens. Il dispose d'une marge de manœuvre. Non d'un pouvoir discrétionnaire. Et en cela la démocratie n'est pas rationnelle mais seulement raisonnable.

En donnant au bla bla le pas sur la pensée, la télévision ne trahit pas l'idéal démocratique. Elle n'est sans doute pas le lieu de la compré-

hension du monde, mais en exposant publiquement les valeurs, les croyances, les opinions, les clichés qui s'énoncent dans la sphère privée comme dans la sphère publique, elle permet à chacun de prendre la mesure des évolutions de pensée et d'attitudes des groupes dont il fait partie, et de mieux percevoir les caractéristiques des groupes sociaux qu'il ne connaît pas ou auxquels il est confronté. Bref de se situer sur la carte sociale. La télévision ne rationalise pas le débat politique, mais elle élargit notre connaissance de la diversité dans la société. Elle nous confronte à la multiplicité et au changement. Et ainsi, elle ne fait pas que représenter le bla bla. Elle l'anime, elle le ré-initialise, elle lui donne un nouveau départ. Elle le relance dans le camp du téléspectateur. La représentation télévisuelle du bla bla devient elle-même l'objet d'un nouveau bla bla généralisé, chacun commentant le commentaire, prenant prétexte des émissions, des jeux, des feuilletons, des informations, pour reprendre au bond le débat de société.

tous cons... sauf moi

La télévision est participation. En la regardant, je regarde ce que regardent aussi les autres. Je m'intègre au groupe de ceux qui regardent. Le groupe qui se constitue par ce regard.

Mais en même temps, je reste seul, chez moi, à l'abri du regard des autres. Je ne suis soumis à aucune obligation de groupe. Le groupe me laisse ma liberté. Je garde mon quant à moi. Je participe et, simultanément, je garde mes distances, j'exerce mon esprit critique, je garde ma liberté d'interprétation, ma vision du monde ou celle de ma famille, celle de mon groupe, celle de ma tribu. Je participe mais je reste le critique de ce que je regarde. Car ce qui est là sur l'écran ne correspond jamais exactement à mes goûts, mes idées, mes aspirations. L'image est toujours entachée par les goûts, les attentes, les idées des autres.

D'où sans doute l'extraordinaire esprit critique de tout téléspectateur. Il ne cesse de penser que l'émission qu'il regarde a été faite pour plaire à d'autres. Pour faire de l'audience. Mais que lui ne marche pas avec le troupeau. Qu'il n'est pas dupe. Qu'on ne la lui fait pas. Tous cons, se dit-il, tous cons sauf moi.

Ainsi en critiquant la télévision, le téléspectateur affirme ses propres valeurs contre celles d'autres citoyens.

La critique de la télévision fait donc partie du dispositif même de la télévision démocratique. Elle permet à chacun de rester un citoyen indépendant alors même qu'il se fond non plus dans la foule mais dans la masse des téléspectateurs. La télévision empêche la transformation des masses en foules.

Par cette critique, je réaffirme qui je suis et à quels groupes j'appartiens. Je réaffirme que je suis et que nous sommes meilleurs, que nous avons raison. Mais par le fait même que tout le monde dit «Tous cons... sauf moi», il s'en suit que personne n'est «con». Que personne n'est exclu. Mis hors jeu. Privé de parole et d'opinion.

Cette critique individuelle et pourtant générale a besoin elle aussi d'une expression publique. Dans la mesure où la presse exprime les courants d'opinion de la société, elle est le lieu institué de cette expression. A travers la critique qu'elle fait de la télévision, nous voyons comment les différents groupes voient l'image hypothétique du consensus que construit la télévision. Après avoir vu nous-même scette image et nous être situés par rapport à elle, nous regardons l'ensemble des courants opérer le même travail critique et ainsi nous situons notre opinion sur la carte des opinions à l'oeuvre dans la société.

Pour les gens de télévision, la critique des journaux est à bien des égards insupportable car elle est systématique et sans contrepartie. Alors que la presse critique la télévision, la télévision ne cesse de faire l'éloge de la presse, d'en faire la revue, d'inviter ses chroniqueurs et ses éditorialistes.

Pourtant, comme celle des téléspectateurs, la critique de la presse est indispensable. Au delà des jalousies de journalistes souvent plus exigeants mais toujours moins célèbres, au delà des concurrences d'intérêt qui ne sont pas sans influence sur le contenu de la critique, elle permet à la télévision de ne pas s'écarter du mouvement que dessine la résultante des pressions qu'elle exerce et qu'on appelle l'opinion publique.



DeIstanche Albert, *La Chanson d'Ulenspiegel*.

© Bibliothèque royale Albert 1^{er}, Bruxelles, Cabinet des Estampes.

l'égalité des chances à l'école : un parcours inachevé

nadine plateau

Depuis la Révolution française, l'enseignement est considéré comme une condition d'exercice de la démocratie. Des gens instruits sont des citoyens éclairés, autonomes et capables de participer à la vie politique. Si la Révolution française a refusé d'octroyer aux femmes les droits fondamentaux du citoyen, elle n'a pas exclu les filles de toutes les formes d'enseignement. Celles-ci, en effet, appelées à devenir les futures épouses et mères des citoyens, ont, et à ce titre, suscité l'intérêt des politiques d'éducation. Dans leur *Histoire de la scolarisation des filles*, Claude et Françoise Lelièvre¹ montrent que l'organisation par l'Etat de l'enseignement des filles au XIX^e en France découle de la volonté d'en faire des « médiatrices républicaines », dont il était par ailleurs entendu que la place était « au foyer ». Instruites, oui, mais pas dans le but de participer en tant que citoyennes à la chose publique; l'instruction devait former les filles à assumer leur rôle dans la vie privée, et ce pour le plus grand bien des citoyens masculins.

Cette finalité « domestique » distingue l'instruction des filles de celle des garçons. Ceux-ci doivent être préparés à exercer une activité professionnelle, qu'elle soit manuelle ou intellectuelle, et, pour une partie d'entre eux, à assumer des responsabilités politiques. Faut-il s'étonner dès lors de ce que l'instruction des garçons soit une affaire

1. Lelièvre, F., Lelièvre, C., *L'histoire de la scolarisation des filles*, Nathan, Paris, 1991.

d'Etat bien avant celle des filles ? Ainsi, en France, les enseignements primaire et secondaire d'Etat pour les filles sont institués dans la deuxième moitié du XIX^e, soit un demi-siècle après ceux des garçons. En Belgique, le retard se manifeste au niveau secondaire de l'enseignement général : la loi de 1850 crée dix athénées et cinquante écoles moyennes qui dépendent de l'Etat, mais l'enseignement moyen de l'Etat pour les filles est quasi inexistant jusqu'en 1881, et il faut attendre 1917 pour assister à la création des premiers lycées pour filles.

L'enseignement secondaire dispensé aux filles est, non seulement dans son objectif, mais aussi dans son contenu, différent de celui des garçons. Prenons le cas de l'enseignement féminin professionnel tel qu'il s'organise au niveau post-primaire dans notre pays au début de ce siècle. Qu'il s'adresse aux filles de la petite bourgeoisie, comme dans les écoles professionnelles, ou aux filles des classes populaires, comme dans le quatrième degré d'enseignement primaire qui se développe suite à la loi de 1919 sur l'obligation scolaire, l'enseignement est axé sur ce que l'on appelait communément à l'époque les «travaux de la femme», couture, broderie, lingerie, etc., alors que les garçons recevaient une formation industrielle ou commerciale. Quant à l'enseignement général, assuré dans les écoles moyennes d'abord puis dans les lycées ou des écoles comprenant le cycle complet d'humanités, il a beau comporter un programme identique à celui des garçons, des différences se manifestent dans la présence de cours spécialement destinés aux filles (couture par exemple) et dans l'organisation de sections littéraires, alors que les écoles de garçons proposent également des sections scientifiques. Quelle que soit la filière d'enseignement, on peut parler d'un projet éducatif spécifique pour les filles : l'accent y est mis davantage sur la préparation au rôle ménager et familial que sur la formation professionnelle, même si le réalisme commande, dès le début du siècle, de donner aux filles, ou du moins à une partie d'entre elles, des compétences qui leur permettent de trouver un emploi.

Ce projet éducatif spécifique pour les filles va progressivement disparaître sous la pression d'un certain nombre de facteurs. Tout d'abord, les politiques de démocratisation de l'enseignement des années cinquante qui visent à réduire les inégalités sociales face à l'enseignement, encouragent un plus grand nombre de jeunes à poursuivre un enseignement secondaire complet. Les filles moins scolarisées que les garçons dans la tranche d'âge de 14 à 18 en profitent largement et amorcent un rattrapage qui sera effectif à la fin des années septante. Elles investissent désormais l'enseignement secondaire général (moyen et supérieur), alors qu'elles le fréquentaient relativement peu

auparavant. Ensuite, le contexte économique s'est modifié, et les femmes dont le taux d'activité s'accroît travaillent de plus en plus dans le tertiaire et de moins en moins dans l'industrie. L'enseignement devient indispensable pour trouver un emploi. Comme pour les garçons, il est le moyen par excellence de s'insérer dans la vie professionnelle. Cette finalité de l'enseignement, qui jusque là s'effaçait devant le projet éducatif spécifiquement «féminin», va graduellement s'imposer comme prioritaire. C'est donc le sens même de la scolarisation des filles qui a radicalement changé par rapport au début du siècle. La dernière étape de cette évolution est marquée par la généralisation de l'enseignement rénové dans les années septante : les projets éducatifs différenciés selon les sexes font place à un projet unique pour tous les élèves, quels que soient leur milieu social ou leur sexe.

Aujourd'hui, les filles occupent dans l'enseignement une place tout à fait avantageuse : leurs taux de scolarisation dépassent ceux des garçons jusqu'à l'âge de 20 ans, elles sont même plus nombreuses que ceux-ci dans l'enseignement supérieur et, en outre, phénomène trop rarement souligné, elles réussissent mieux que les garçons et à tous les niveaux d'enseignement. On devrait s'interroger sur la meilleure réussite des filles en la replaçant dans le contexte de cet investissement de l'école depuis le début du siècle. L'usage que les filles font de l'école aujourd'hui porte une double trace historique. Elles héritent d'une part de cette extraordinaire soif d'apprendre qu'ont manifestée si régulièrement les femmes privilégiées, et d'autre part, elles héritent de cette conviction des femmes des classes moyennes que l'instruction est le moyen privilégié d'acquérir l'indépendance économique grâce à une profession. L'école est aussi bien le lieu où elles acquièrent ce savoir dont leurs aïeules furent exclues (et l'acquisition de ce savoir est une joie et un sujet de fierté) que l'instrument qui leur permet d'exercer un métier et donc d'asseoir leur indépendance économique.

On a souvent attribué le moins grand nombre d'échecs des filles à ce que l'on appelle, avec un tantinet de mépris, leur «comportement scolaire». Pourquoi ne pas y voir plutôt une manifestation de leur désir, de leur goût et de leur plaisir d'apprendre ? Les filles, bien plus que les garçons, aiment encore l'école, elles sont avides de savoir; moins que ceux-ci, elles ont une vision instrumentale de l'école car elles en attendent non seulement un diplôme mais surtout la promesse d'une vie plus intéressante. Le plaisir de la conquête n'a pas entièrement disparu, tout n'est pas acquis, et les rares filles qui se sont aventurées sur des terrains «masculins», quand elles n'en ont pas été découragées, rayonnent de cette fierté du défi relevé et gagné. Réduire cette

attitude positive face à l'école à un simple comportement «conforme» aux règles scolaires ou induit par le désir de plaire à l'enseignant me semble non seulement injuste mais tout simplement outrageant.

la mixité : illusion d'égalité

La question que nous devons nous poser maintenant est de savoir si l'école, qui tout au long du processus de démocratisation s'est efforcée de réduire, tout au moins sur le plan formel, les inégalités sociales entre les élèves, a également tenté de combattre les discriminations sexuelles. En d'autres mots, l'école actuelle ne prétend plus officiellement socialiser les garçons et les filles en fonction de destins sociaux différents, mais les filles sont-elles placées dans les mêmes conditions d'apprentissage que les garçons ? L'école a-t-elle réalisé l'égalité entre les sexes ?

Nombreux sont ceux qui pensent que la mixité généralisée dans les années septante est garante de l'égalité des sexes à l'école. Cette «évidence» est le produit d'une histoire dont je voudrais retracer brièvement les grandes lignes. La mixité, entendue comme la simple cohabitation des garçons et des filles à l'école, existe depuis toujours en Belgique. Comme dans la plupart des pays européens, les écoles sont mixtes pour des raisons pratiques et d'économie bien avant que l'on se mette à réfléchir aux avantages et désavantages de cette forme d'éducation. Par contre, la coéducation, en tant que projet pédagogique de la mixité, a été défendue par des progressistes laïques ou chrétiens depuis le mouvement des Nouvelles Ecoles dans les années vingt. Ce projet relève de la conviction qu'il est plus «naturel» d'élever ensemble garçons et filles; il prétend les préparer à vivre harmonieusement au sein de la famille en les libérant de l'oppressante obsession sexuelle.

Pendant longtemps les partisans de la coéducation affirment que ce type d'éducation ne va aucunement à l'encontre de la division sexuelle des rôles sociaux. Le consensus des chrétiens et des laïcs à propos de la coéducation est remarquable. Une brochure du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture de 1966 sur «L'éducation et l'enseignement des filles»² affirme que «la co-éducation doit préserver la psychologie propre à chaque sexe et encourager une **spécialisation** des activités sociales et familiales chez l'homme et chez la

2. Cité par Verbeke, M., *Jongens en meisjes samen in de klas*, Centrum voor de Studie van de Historische Pedagogiek, Gent, 1984, p. 113.

femme». En 1975 (année de la femme !) une petite brochure du Conseil Central de l'Enseignement Catholique³ recommande de cultiver «plus **spécialement** chez les filles : la patience, la capacité de désintéressement, l'amour des enfants et des faibles, le sens du beau, le geste gratuit (...). Chez les garçons, plus **spécialement** : le sens du risque, le besoin d'entraîner, de commander et agir... De la sorte, les uns et les autres s'enrichiront mutuellement». Les relations entre les hommes et les femmes sont ici définies sur le mode de la complémentarité de deux êtres de nature différente, requérant des formations différentes afin de les préparer à des tâches sociales différentes. Le principe de complémentarité des sexes ne remet donc pas en question la division sexuelle qui n'est autre que la hiérarchie sexuelle.

A la fin des années septante, une autre conception de la mixité se dessine, manifestant un changement radical : au principe de complémentarité entre les sexes se substitue celui d'égalité. Le titre des Journées d'Etude organisées en 1979 par le Ministère de l'Emploi et du Travail, la Commission du travail des Femmes et le Ministère de l'Education Nationale témoigne de la nouvelle finalité de la mixité : «Comment réaliser la coéducation dans l'enseignement, gage de l'égalité entre les hommes et les femmes ?»⁴. Il est certain que les instances internationales, et en particulier la Directive Européenne de 1976 sur l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'accès à l'emploi et la formation professionnelle ainsi que les conditions de travail, ont pesé dans cette prise de position des pouvoirs publics face à la coéducation.

Cependant, la coéducation, ou plus exactement la mixité, a été imposée dans l'enseignement officiel lors du passage des écoles à l'enseignement rénové, en l'absence de toute discussion préalable à ce propos. Alors que l'enseignement rénové est l'aboutissement d'un siècle d'efforts visant à démocratiser les études et a de ce fait été l'objet d'un long débat politique et pédagogique, la mixité n'a pas été la réalisation d'un projet pédagogique mûrement réfléchi. Parmi les nombreuses circulaires qui ont organisé la mise en place du rénové, aucune ne recommande une pédagogie spécifique de la co-présence des filles et des garçons à l'école, au point qu'aux Journées d'Etudes citées plus haut, les participants demandent au pouvoir organisateur

3. Conseil central de l'enseignement primaire catholique, *Les problèmes de la mixité à l'école primaire*, Série Animation des écoles, n°1, 1975, p. 15.

4. *Comment réaliser la coéducation dans l'enseignement, gage de l'égalité entre les femmes et les hommes*, Cahiers de la Commission du Travail des Femmes, n°4, 5^e année, juin 1980.

de définir ce concept. L'idée que la mixité de l'école est la condition de l'égalité entre les filles et les garçons est devenue une évidence pour les progressistes. Ils voient dans cette forme d'éducation un moyen de lutter contre les préjugés et les stéréotypes sexistes, de favoriser l'épanouissement de la liberté et de la démocratie, si bien que la mixité est, depuis lors, entourée d'une aura progressiste qui occulte l'inégalité des rapports sociaux de sexe à l'école.

L'analyse des textes relatifs à l'organisation du rénové dans l'enseignement officiel permet de comprendre le mécanisme de cette occultation : ces textes ne font jamais allusion à la présence de filles et de garçons à l'école, ils ne parlent que de l'«élève», individu neutre, abstrait, sans sexe, sans appartenance sociale, sans vie privée, théoriquement égal à tous les autres élèves. A cette condition de neutralité seulement, l'égalité est possible, et les filles se voient reconnaître les mêmes chances que les garçons. Dans ce processus, les conditions matérielles et psychologiques qui structurent leurs vies sont niées et le principe de neutralité, censé garantir l'égalité entre les sexes, empêche littéralement la mise en place d'une véritable stratégie pour l'égalité qui prenne en compte le vécu, l'expérience et les intérêts de ce groupe caractérisé par la subordination.

La neutralité n'est toutefois qu'une illusion : l'école mixte reproduit en réalité le modèle masculin de l'école et l'élève abstrait ou neutre auquel on se réfère pour définir les besoins et les intérêts de la population scolaire - car tel est l'un des principes fondamentaux de la nouvelle pédagogie - n'est autre que l'élève de sexe masculin et de milieu aisé. Le fait de parler du «rattrapage» des filles, l'idée de leur «retard» et l'obsession qu'elles «ne ratent pas le train des nouvelles technologies» témoignent de la persistance d'une tradition qui continue de mesurer les filles à l'aune du masculin. La stratégie actuelle pour réaliser l'égalité des chances entre filles et garçons est profondément marquée par la référence à la norme masculine. La seule manifestation de la ségrégation entre filles et garçons qui ait retenu l'attention des responsables de l'éducation est la polarisation des choix d'études selon le sexe, interprétée comme la source d'inégalités futures. Elle est la plus nette dans l'enseignement technique et professionnel, où l'on peut à peine parler de mixité. Même dans l'enseignement général, qui se caractérise par une mixité plus effective, les filles sont surreprésentées dans certaines options et sous-représentées dans d'autres. Depuis le rapport d'Evelyne Sullerot significativement intitulé «Diversification des choix d'options»⁵, dont la thèse est

5. *Diversification des choix professionnels*, Rapport de synthèse élaboré par Evelyne Sullerot, Commission des Communautés européennes, 1984.

reprise dans la Résolution du Conseil et des ministres de l'Éducation de la CEE du 3 juin 1985 - qui comporte un programme d'action pour l'égalité des chances entre garçons et filles dans l'enseignement - les efforts consentis ont été axés sur l'encouragement des filles à accomplir des choix non traditionnellement féminins, à participer aux secteurs nouveaux tels que les nouvelles technologies de l'information et la bio-technologie, filières valorisées où se retrouve une majorité de garçons. Cette politique a eu pour effet qu'en Belgique la quasi-totalité des rares campagnes, recherches et actions a été dirigée vers les filles, leur recommandant de faire de «bons» choix, c'est-à-dire de choisir les options masculines.

Sans nier l'intérêt d'élargir l'éventail des choix des filles, je pense qu'il faut être attentif aux conséquences d'une telle politique. D'abord, elle suppose qu'il y a adéquation entre formation et emploi, hypothèse sérieusement contestée actuellement, ensuite elle culpabilise les filles qui, à cause de leurs «mauvais choix», seraient discriminées sur le marché de l'emploi alors qu'on a montré que c'est justement la ségrégation sur le marché de l'emploi qui affecte les choix des filles. Nicole Mosconi⁶ a analysé les effets du cloisonnement du marché du travail sur la différenciation sexuelle dans la formation en soulignant le profit que tirent les employeurs d'une politique de bas salaires dans les catégories d'emplois précisément occupés par les femmes. La question est donc inversée, ce qui permet de poser le problème d'une autre manière : si l'on ne considère plus les choix du garçon comme la norme, la fille n'est plus déviante, elle n'accuse pas de retard, ni de lacunes, elle fait des choix qui sont le produit de son histoire et de ses goûts, choix réalistes en fin de compte puisqu'en décidant de devenir secrétaire, infirmière ou enseignante, métiers «aimables» aux femmes, elles savent qu'elles ont plus de chances de trouver un emploi qu'en étant mécanicienne ou ingénieur industriel.

la reproduction de la hiérarchie sexuelle

Enfin, réduire le problème des inégalités entre filles et garçons à la seule question des choix d'études empêche de reconnaître les discriminations spécifiques à leur sexe dont sont victimes les filles. Bien des travaux de sociologues de l'éducation ont montré que la démocratisation de l'enseignement n'avait pas empêché de nouvelles formes de

6. Mosconi, N., «Des rapports entre la division sexuelle du travail et inégalités des chances entre les sexes à l'école», in *Revue Française de Pédagogie*, n°62, jan.-fév.-mars 1983.

ségrégation entre les élèves de milieux sociaux différents, car des mécanismes subtils et voilés tendent à reproduire les inégalités sociales. Seules les féministes ont émis l'hypothèse que, dans le cadre formel d'égalité qu'instaure la mixité de l'école, de nouvelles discriminations entre filles et garçons se produisent, non reconnues comme telles, et qui tendent à reproduire les inégalités sexuelles. De nombreuses chercheuses se sont penchées sur la question des discriminations dans les rapports sociaux entre enseignants et enseignés au sein de la classe mixte. Leurs travaux font apparaître que les garçons font l'objet d'un «traitement préférentiel» de la part de tous les enseignants, hommes et femmes, et ce, de manière tout à fait inconsciente. Ainsi, une enquête flamande réalisée en 1985 dans des écoles primaires⁷ constate qu'il y a davantage d'interactions verbales avec les garçons qu'avec les filles : une plus grande variété de termes utilisés pour s'adresser à eux, un plus grand nombre de remarques positives ou négatives, d'encouragements, de questions et d'indications, bref de stimulations intellectuelles et de marques d'intérêt. Ce traitement préférentiel s'exprime également dans des espérances plus positives par rapport à l'avenir des garçons et une évaluation plus favorable de leurs performances.

Quant aux rapports entre garçons et filles, l'idéal de l'osmose, dont rêvaient les partisans de la mixité, ne s'est pas réalisé. Non seulement ils se séparent le plus souvent dans l'espace de la classe, mais la présence des deux sexes semble avoir exacerbé les comportements sexistes chez bon nombre de garçons, qui se sentent obligés de se définir face aux filles en termes de rapport de force, c'est-à-dire en gardant le haut du pavé. Ce rapport de force entre filles et garçons sera toujours à l'avantage de ces derniers : le garçon le plus médiocre aura beau jeu de s'attribuer la paternité des inventions et créations accumulées pendant des siècles par les représentants les plus brillants de son sexe. Quant aux rapports de séduction où le désir est en jeu, le poids de la tradition déforce les efforts des filles pour se constituer en «sujet» : une fille qui affirme sa personnalité est mal perçue, pire, elle fait peur aux garçons. Enfin, sujet presque tabou à l'école, la violence physique. Ce problème n'est jamais abordé que de manière générale alors que ce sont, dans la majorité, des cas les garçons qui y recourent et les filles qui en sont victimes. Une enquête au Québec révèle que la violence sexuelle est bien présente à l'école car une fille sur dix dit avoir été menacée ou agressée sexuellement, la fréquence du harcèlement augmentant à la puberté, c'est-à-dire à l'âge ou gar-

7. Himpens, A., Verbeke, M., De Gos, M., *Coeducatie, wat is dat ?*, Centrum voor de Studie van de Historische Pedagogiek, Gent, 1985.

çons et filles commencent à nouer des relations à caractère sexuel⁸.

En conclusion, les filles sont victimes d'une misogynie larvée, inscrite dans la culture et produite par une socialisation permanente. Leur manière de travailler, de se comporter est systématiquement dévalorisée. La logique du don et de l'effort décrite par Bourdieu s'applique admirablement aux jugements portés sur les filles et les garçons. Les conseils de classe sont particulièrement instructifs à cet égard : d'une part, certains élèves aux performances moyennes ou faibles, le plus souvent des garçons, se voient attribuer des ressources intellectuelles que cacherait un comportement perturbateur ou non scolaire, d'autre part, des filles aux performances satisfaisantes sont qualifiées de scolaires, travailleuses et méritantes.

Baudelot et Establet nous fournissent un excellent exemple de cette misogynie inconsciente quand ils interprètent les différences de performances des garçons et des filles en français. La suprématie statistique des filles en français est bien établie, reconnaissent-ils, mais ils concluent «les filles se distinguent moins par une maîtrise de la communication que par une attention soutenue aux règles formelles du langage»⁹. Ces règles, définies comme la lisibilité d'un texte, le respect de l'orthographe, la correction de la ponctuation, la correction grammaticale, sont en d'autres mots les compétences qui témoignent d'une maîtrise de la langue. Mais cette maîtrise-là, qui leur vaut leur «supériorité statistique» en français, est insidieusement dénigrée par l'attribution du mot péjoratif de «soumission» aux règles. En réalité, les auteurs ont une image des filles qui induit l'interprétation des enquêtes. Ils ajoutent en effet : «La plupart des observateurs ont souligné combien, dans l'éducation familiale, on attend davantage des filles qu'elles anticipent les attentes d'autrui, qu'elles respectent et intériorisent les règles établies». A partir de ces «évidences», dont il faudrait d'ailleurs tester la validité car les enquêtes ne sont pas dépourvues de biais sexistes, la supériorité des filles dans la maîtrise de la langue est automatiquement rabaissée au niveau d'une attitude de pur conformisme.

Cette question de la lecture des comportements et des performances des filles dans l'apprentissage mérite qu'on s'y attarde pour deux raisons. D'abord, elle produit des effets, elle est capitale pour l'idée qu'un élève se fait de ses compétences, de sa personnalité, elle joue

8. *Harcèlement sexiste, harcèlement sexuel, agression sexuelle à l'endroit des étudiantes du primaire et du secondaire*, Centrale de l'Enseignement du Québec, 1985.

9. Baudelot, C., Establet, R., *Allez les filles !*, Le Seuil, Paris, 1992, p. 110.

donc un rôle dans la construction de son identité. Ensuite, elle a été rarement interrogée à partir d'une critique des valeurs véhiculées par notre culture. L'ouvrage de Rosie Walden et Valerie Walkerdine sur les filles et les mathématiques¹⁰ est éclairant à ce sujet : les auteurs y analysent la manière dont les performances des filles ont été étudiées et concluent à la différenciation sexuelle dans l'évaluation des bonnes et des mauvaises performances. Les prestations de filles sont le plus souvent attribuées à une «mauvaise» manière d'apprendre. A la différence des mathématiques traditionnelles fondées sur l'apprentissage mécanique, l'application de règles, la performance simple et exacte, les mathématiques modernes prônent le développement individuel et la production de compréhension. Une performance exacte en soi ne suffit pas, il faut la preuve que le résultat a été produit de manière correcte. Dans la classe, certains comportements comme l'activité, le fait de transgresser les règles, la confiance en soi par exemple, tendent à être pris pour la preuve que l'apprentissage a été réalisé. Or, de telles caractéristiques, attribuées principalement (mais non exclusivement) aux garçons, conduisent les enseignants à lire différemment les performances des filles et des garçons. Poussant plus loin l'analyse de la construction sociale de la différence sexuelle, cette réflexion renouvelle complètement la problématique des différences sexuelles en matière de performances scolaires : l'origine de ces différences est à rechercher, au-delà des traits psychologiques ou socio-culturels spécifiques aux filles, dans la théorie et la pratique de l'apprentissage lui-même.

La constatation des biais sexistes de notre culture nous amène à une dernière forme de discrimination sexuelle, certes pas la moindre, mais de loin la plus ancienne et la plus subtile : les savoirs transmis à l'école restent globalement phallogocentriques. La critique décapante du féminisme ne les pas encore effleurés. L'école, bien que la tendance soit à ne plus se préoccuper ni de la future citoyenneté, ni du contenu des cours, mais du bonheur des élèves et de l'apprentissage d'un minimum de savoir-faire, continue de véhiculer des savoirs, une culture dont on sait qu'ils sont eurocentriques et dont on oublie sinon le sexisme, du moins la misogynie. Tout le monde connaît et déplore les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires, mais des contenus on a très peu parlé; on en parle étrangement de moins en moins. Les derniers documents publiés par l'OCDE, le Conseil de l'Education et de la Formation et la CGSP se préoccupent davantage de compétences-seuils, de savoir-faire et de savoir-être que de contenus, de la

10. Walden, R., Walkerdine, R., *Girls and Mathematics: From Primary to Secondary Schooling*, Bedford Way papers, Institute of Education, University of London, London, 1986.

culture dans laquelle ces savoir-faire et autres se développeront. Apprendre à lire, mais en lisant quels ouvrages ? Faire une synthèse, mais à partir de quels textes ? Une dissertation sur quels sujets ?

La critique des savoirs enseignés à l'école en Communauté Française est récente : Gérard Fourez a courageusement remis en question l'enseignement des sciences mais, jusqu'à présent, aucune recherche systématique n'a été entreprise pour déceler et combattre le sexisme des contenus de l'enseignement. Les cours d'histoire, en dépit des travaux récents (Perrot, Farge et Duby), n'interrogent pas les rapports sociaux de sexe à l'oeuvre dans l'histoire, les cours d'économie, de sociologie ne rendent pas justice à la participation sociale et économique des femmes, et les cours de langues étrangères, plus axés sur la communication que sur la confrontation avec un contenu, s'appuient sur des documents médiatiques qui véhiculent les pires stéréotypes sexistes; quant à l'enseignement de la littérature, quand, par bonheur, il est assuré, il ne fait jamais apparaître que la quasi-totalité des oeuvres sont le produit d'une vision masculine du monde. Tous ces contenus se déversent impunément sur les élèves qui absorbent inconsciemment une vision dévalorisante, sinon dégradante, des femmes.

Comment les filles réagissent-elles à ce matraquage et quelle nourriture intellectuelle leur apporte l'école ? Dans le meilleur des cas, elles s'approprient la part libératrice des savoirs et se révoltent contre le message sexiste. Le plus souvent, elles s'identifient à «l'être humain» dans un mouvement de négation de leur identité de femme et refoulent la charge sexiste occultée. C'est à ce prix-là, en étouffant la conscience diffuse qu'elles ont de leur statut de filles, qu'elles sauvent leur dignité et trouvent de la force. L'école ne leur donne aucun moyen intellectuel de construire une représentation adéquate d'elles-mêmes à partir de leur environnement, de leur expérience et de leurs attentes propres. Elles ne peuvent percevoir les discriminations dont elles sont victimes à cause de leur sexe, car elles ne peuvent les concevoir ni les nommer. Révélatrice est la réponse d'une fille, à qui une chercheuse demandait quels élèves étaient le plus souvent interrogés par un professeur : «Et bien, c'est Terence. Et Johnny. Et M. Howard interroge aussi souvent Rob (...) Rob parle beaucoup, et Julian et Paul, et Johnny aussi. Ils font beaucoup de bruit tous ces garçons. C'est pour cela que je pense qu'ils sont plus intelligents que nous»¹¹. Cette élève

11. Stanworth, M., «Voilà pourquoi je sais qu'ils sont plus intelligents que nous : la discrimination sexuelle et la reproduction de la hiérarchie sexuelle dans les classes mixtes», in *Le sexisme caché à l'école*, Actes de la Journée d'étude organisée par l'Université des Femmes, Bruxelles, 1986.

ne percevant pas la réalité objective de la discrimination sexuelle ne pouvait qu'attribuer le rôle des garçons dans la classe à leur supériorité intellectuelle. Son expérience n'est pas reconnue, n'est pas dite, elle ne peut l'intégrer dans un savoir utile à son émancipation. « Acculturées », les filles réussiront individuellement à l'école, pas toutes bien sûr, jamais elles ne pourront y développer cette conscience sociale de genre si nécessaire à la lutte contre la domination masculine.

La mixité n'a donc pas été l'occasion d'intégrer dans les savoirs les connaissances nouvelles, les critiques récentes à partir de la lecture que les femmes font du monde. L'absence de véritable réflexion sur les valeurs à défendre et la finalité de l'enseignement témoigne de l'absence d'une volonté politique de faire de l'enseignement un moyen d'émancipation des jeunes. Le problème à l'ordre du jour est celui de l'échec, et il est hautement probable que la solution sera de type technique (plus de redoublements) à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire. Il n'y a plus d'intérêt pour les contenus, plus d'affirmation de valeurs. Seuls subsistent des discours vides annonçant ce qui avait un sens : l'école doit viser le développement de la personnalité, la formation à la citoyenneté, etc. En refusant toute réflexion sur le contenu et les valeurs, l'école non seulement prive les jeunes, tous, de leur droit à (se) penser, mais les empêche, ici particulièrement les filles, de s'approprier les outils intellectuels pour avoir prise sur leur vie propre et sur la réalité du monde.

Peut-on vraisemblablement attendre une école démocratique pour tous ses usagers tant que la démocratie se révèle incapable de représenter valablement les intérêts d'une moitié de sa population ? Et si les intérêts des femmes ne sont pas défendus, entre autres et malheureusement par les rares femmes entrées en politique, c'est aussi que toute l'éducation scolaire, notamment, aboutit à supprimer cette conscience de genre, ce sentiment de l'identité de femme sans lesquels il n'y a pas de reconnaissance ni de lutte possible contre les discriminations. Si combat il doit y avoir aujourd'hui, et les efforts de tous les progressistes sont nécessaires, ce devrait être pour réaliser l'égalité en redéfinissant le projet démocratique de l'école. Ce qui implique de mettre en oeuvre une stratégie globale de l'enseignement avec des objectifs d'appropriation des savoirs, d'émancipation et de libération. Alors seulement, les jeunes pourront être en mesure de choisir et défendre les valeurs qu'ils estiment prioritaires. Et, sans aucun doute, accorder droit de cité au « féminin » en fera-t-il nécessairement partie.

la démocratie parlementaire : cause toujours ?

serge govaert

dans «parlement», il y a «parler»¹

Le discours est une des fonctions les plus visibles des assemblées parlementaires : dans leurs règlements, où que ce soit au monde, c'est l'organisation du discours qui prend la place centrale. Qui peut parler, à quel moment, combien de temps, en s'aidant ou non d'un support écrit, combien de fois sur un même sujet, etc. On ne manque généralement pas de souligner que la parole est «demandée» au président de séance : pas question de la prendre !

En soi, les possibilités de s'exprimer (et de pouvoir le faire librement, puisque la Constitution belge dispose en son article 44 qu'«aucun membre de l'une ou l'autre chambre ne peut être poursuivi ou recherché à l'occasion des opinions et votes émis par lui dans l'exercice de ses fonctions») ne sont pas un mince acquis démocratique. La preuve peut en être administrée a contrario : combien de Parlements dissous par des potentats furieux du seul fait d'être critiqués publiquement ? Quand il s'arroge les pleins pouvoirs, le premier acte du futur dictateur est soit de museler la radio et la télévision, soit de dissoudre le Parlement - généralement l'un et l'autre².

1. Les mauvais esprits ajouteront qu'il y a aussi «mentir»...

2. Voir, pas plus tard qu'il y a quelques mois, Alberto Fujimori au Pérou - un cas de figure d'autant plus intéressant qu'un président démocratiquement élu y dissout un Parlement tout aussi démocratiquement élu.

Cela étant, on entend parfois dire qu'entre la dictature et la démocratie (sous-entendu : la démocratie parlementaire), il y a la même différence qu'entre «ferme ta gueule» et «cause toujours». Le Parlement est-il, peut-il être autre chose qu'un exutoire ? Comment évaluer le système de représentation parlementaire, sous ses diverses formes, à l'aune de sa pertinence démocratique ?

le parlement comme contre-pouvoir

Historiquement, le Parlement a des racines plus judiciaires que politiques, que ce soit en France ou en Grande-Bretagne qui sont les deux pays où il a connu le développement le plus précoce. Il en reste des traces, ainsi notamment le fait que le secrétaire général de la Chambre des représentants se nomme dans notre pays le «greffier».

Mais il a très vite assumé des fonctions législatives et financières (dès le XIV^e siècle en Angleterre). Et cette expérience historique, théorisée notamment par Montesquieu et plus tard Tocqueville, a abouti au régime représentatif que nous connaissons aujourd'hui en Belgique et, sous des formes variables, dans d'autres pays d'Europe et du monde, avec la séparation entre le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire, le Parlement s'occupant presque exclusivement du premier.

Parmi les différences entre le Parlement d'hier (sous les régimes monarchiques absolus) et celui d'aujourd'hui, il en est une qui tient du paradoxe : le contre-pouvoir du Parlement, privé de son adversaire historique (la monarchie absolue), s'est érodé.

On avance généralement, pour expliquer ce phénomène, deux raisons principales : la légitimité acquise par l'Exécutif, qui est responsable devant le Parlement et doit se démettre s'il n'y dispose plus d'une majorité; la technicité croissante du processus de décision, qui fait la part belle aux experts au détriment des politiques.

Voyons ce qu'il en est, à partir de l'exemple belge.

Des études³ ont montré que la pratique et la procédure parlementaire constituaient, dans notre pays, un corset assez rigide, limitant la

3. Notamment celle de Raoul M. Jennar, «Le Parlement : une institution en crise», *Courrier hebdomadaire du CRISP* n°1013-1014.

capacité du Parlement à remplir de manière entièrement autonome ses trois tâches principales : voter les lois, voter les budgets et contrôler l'Exécutif.

Premier point : la majorité des textes législatifs qui sont adoptés par les assemblées parlementaires sont issus de l'initiative gouvernementale. Or, la majorité des textes **déposés** devant ces assemblées proviennent, eux, des parlementaires eux-mêmes. En d'autres termes, les propositions des parlementaires ont bien peu de chances d'aboutir... ou n'en ont pratiquement aucune, si leurs auteurs font partie de l'opposition⁴.

Le contrôle sur l'Exécutif prend des formes multiples : la question (écrite ou orale), l'interpellation (suivie, le cas échéant, d'une motion qui critique plus ou moins sévèrement la politique de l'Exécutif et d'une motion dite «d'ordre du jour pur et simple», l'une émanant généralement de l'opposition et l'autre de la majorité). Force est cependant de constater que la majorité fait quasi toujours bloc derrière la coalition au pouvoir, et que les règles de procédure lui permettent d'éviter, dans une certaine mesure, d'avoir à affronter des dilemmes politiques : ainsi, la motion d'ordre du jour pur et simple a toujours priorité sur les autres motions. C'est d'abord elle qui est mise aux voix, ce qui permet d'éviter que la majorité ait à se prononcer explicitement sur un problème qui pourrait la gêner.

D'autre part, l'Exécutif est appelé à répondre dans des domaines aussi variés de la vie sociale et économique que l'intervention de l'Etat s'y est faite croissante; dès lors, les questions se multiplient. Les interpellations aussi d'ailleurs, parfois sur des sujets d'un intérêt assez secondaire; un Exécutif habile peut facilement «noyer le poisson». S'étant égaré lors d'un voyage en voiture, l'ancien premier ministre britannique Lloyd George avait demandé à un passant : «Pouvez-vous me dire où je me trouve ?». Ce à quoi son interlocuteur lui avait répondu : «dans une automobile». Phrase, commenta ensuite Lloyd George, qui est le prototype de la réponse à une question parlementaire, c'est-à-dire brève, correcte et n'apprenant rien au questionneur qu'il ne sache déjà. Pour rester dans la métaphore aquatique, il s'agit alors de faire le moins de vagues possible...

4. Aux Etats-Unis, la séparation des pouvoirs est étanche au point que l'Exécutif n'a pas le droit d'initiative parlementaire : l'autorité du Congrès et du Sénat américains s'en trouve renforcée, d'autant que les membres de l'Exécutif ne sont pas désignés parmi les députés ou les sénateurs.

Faut-il ajouter qu'il y a bien longtemps qu'un gouvernement soit tombé sur une interpellation qui aurait lézardé sa majorité ? Ce sont des dissensions internes à l'Exécutif qui entraînent la démission de l'équipe au pouvoir. La dernière interpellation qui ait - indirectement d'ailleurs - fait chuter un gouvernement est celle de Jan Verroken en 1968, au plus fort d'un de ces moments de tensions linguistiques dont la Belgique a le secret (démission de la coalition PSC-CVP/PLP-PVV dirigée par Paul Vanden Boeynants).

Vote des budgets enfin. Jadis, c'était le levier principal du pouvoir parlementaire. C'est le *Parliament* de 1640 qui, refusant les crédits qui lui étaient demandés par le roi Charles I^{er}, déclencha la première révolution d'Angleterre (1642-1649), entraînant la chute puis l'exécution du roi et l'établissement de la République. Mais, déjà en 1649, l'armée qui a vaincu Charles I^{er} ne peut s'accommoder d'un Parlement critique : elle l'ampute d'autorité de plusieurs de ses membres en installant un «Parlement croupion» (*barebone Parliament*) soumis à sa volonté. L'adjectif est resté.

Aujourd'hui, cette mission spécifique du pouvoir législatif demeure en théorie l'un de ses moyens de contrôle les plus importants, renforcé d'ailleurs - toujours en théorie - par la technique du budget-programme qu'impose désormais la loi du 28 juin 1989 modifiant les lois sur la comptabilité de l'Etat : les postes budgétaires doivent notamment correspondre à des objectifs précis (programmes d'activités) et ne sont plus seulement regroupés en fonction de leur nature économique, et les budgets eux-mêmes doivent être déposés et votés dans des délais impératifs. Mais, dans les faits, le contrôle est difficile en raison de la spécialisation et de la complexité de l'ingénierie budgétaire (et financière). De surcroît, la technique du budget-programme n'est pas toujours appliquée de façon très correcte par les ministres qui restent - délibérément ou non - imprécis sur le contenu et la justification des programmes⁵.

La fonction du contre-pouvoir de l'assemblée parlementaire est également battue en brèche parce que la société a changé. Les facteurs de contre-pouvoir se sont multipliés. Le Parlement, né lors d'une des fractures de l'histoire (à l'aube de l'essor de la société bourgeoise), y a joué ce rôle parce qu'il incarnait les intérêts d'une classe sociale ascendante, amenée à contrecarrer les intérêts de la classe dominante.

5. Cf. à ce sujet, pour ce qui est de l'assemblée bruxelloise, Serge Govaert, «Le Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale», *Courrier Hebdomadaire du CRISP* n°1351/1352.

Il est d'ailleurs parfaitement pensable qu'à la marge d'autres fractures de l'histoire, une assemblée parlementaire joue, dans des circonstances différentes, un rôle de contre-pouvoir du même ordre. Ce fut le cas récemment lors de certains épisodes des événements qui ont secoué l'ex-URSS. Mais il est tout aussi évident, et sur ce point il faut donner raison à François Perin, que «le Parlement est né dans des circonstances historiques qu'il ne faut pas perdre de vue sous peine d'être piégé par un concept abstrait et de rejoindre, en méconnaissance de cause, le "choeur des lamentations" sur la "décadence" et le "dépérissement" du parlementarisme»⁶.

la représentation

«Les membres des deux Chambres représentent la Nation», dit l'article 32 de la loi fondamentale. Nos députés sont membres de la «Chambre des représentants». Faute d'instaurer une démocratie directe dont la matérialisation poserait des problèmes insurmontables, toute société démocratique se dote d'un système de représentation (nous reviendrons plus loin sur la question du référendum). Il ne faut pas nier les aspects positifs de cette délégation de pouvoirs : le jeu - au sens technique du mot - entre le citoyen et l'élu aide à dégager l'intérêt présenté comme général.

Mais il faut aussi voir qui les parlementaires représentent, comment ils représentent, et si la consultation du citoyen doit nécessairement passer par le canal des mandataires.

Pour ce qui est du premier point, il y a sans doute autant de modalités de représentation (d'élection) que de Parlements. Sur papier, c'est la proportionnelle qui est la plus démocratique, surtout lorsque le pays constitue une circonscription unique (c'est le cas aux Pays-Bas). On lui reproche cependant parfois de compliquer la formation de coalitions, ou même de donner aux minorités politiques un poids excessif. Une controverse couve sur ce point en France, où le gouvernement socialiste se propose d'«injecter» une dose de proportionnelle dans le scrutin majoritaire uninominal à deux tours, risquant ainsi de favoriser la progression du Front National (mais aussi d'affaiblir la droite classique).

6. François Perin, «Notes sur le Parlement et les mécanismes du pouvoir», rapport du Congrès du *Politologisch Instituut*, *Res Publica*, 1989, volume XXXI, n°2, pp.165-166.

Encore faudrait-il que les citoyens exercent effectivement tous leur droit de vote et qu'ils puissent l'exercer dans des conditions et d'une manière qui garantissent leur liberté de choix. Des progrès sont incontestablement à faire à cet égard dans notre pays : seuls ceux qui ont la nationalité belge peuvent participer au scrutin électoral, même au niveau communal⁷; aucune solution réellement satisfaisante n'a encore été proposée pour remédier au fait que les listes des candidats aux élections sont confectionnées, de façon parfois peu démocratique, par les partis et qu'il est pratiquement impossible à l'électeur d'en modifier l'ordre⁸; différents mécanismes favorisent les partis en place dans l'articulation et le fonctionnement de la procédure électorale (temps d'antenne à la radio et la télévision, numéros nationaux, exonérations fiscales, etc.).

En Belgique et dans d'autres Etats, la représentation a de surcroît quelque chose de décalé, quel que soit par ailleurs le mode de scrutin. Le statut socio-professionnel des députés connaît une évolution constante, en ce sens qu'ils sont de plus en plus nombreux à, premièrement, détenir un diplôme universitaire et, deuxièmement, à être avocats ou au moins juristes. Il y a une trentaine d'années, c'était le cas d'un peu plus de la moitié des députés et sénateurs; des relevés établis plus récemment font apparaître un pourcentage nettement supérieur (près de 70% pour l'assemblée bruxelloise, par exemple). Si l'électeur est représenté, cette représentation n'est donc pas le reflet de l'électorat et, *a fortiori*, encore moins celui de la population. Que dire, dans ce même ordre d'idées, de la proportion hommes/femmes au Parlement ? Il y a actuellement 7 femmes sur 106 sénateurs (6,60%) et 20 femmes sur 212 députés (9,43%).

Ces réflexions sur la représentation du corps social sont loin de faire le tour de la question. Elles font volontairement l'impasse sur, notamment, l'opportunité d'élire le chef du gouvernement (nommé, en principe, par le Roi), la question du vote obligatoire, le système de comptabilisation des votes blancs et nuls.

7. Cette situation est appelée à évoluer suite au Traité de Maastricht, qui rend obligatoire l'octroi du droit de vote et d'éligibilité des ressortissants de la Communauté européenne aux élections municipales et européennes à partir de 1995; mais on ne fait ainsi que créer deux catégories d'étrangers, les ressortissants CEE et les autres.

8. La suppression de la «case de tête» ne fait que déplacer le problème et personnalise à outrance un choix qui est et doit d'abord être de nature politique.

Le mépris dont «l'homme de la rue» accable de plus en plus ouvertement les «politiciens» semble indiquer que le système de représentation fonctionne mal. Mais, curieusement, «l'homme de la rue» continue à élire en majorité ces mêmes politiciens qu'il voue aux gémonies. Quand le président péruvien Fujimori a renvoyé à leurs foyers les politiciens et les juges parce que «corrompus», on a laissé entendre qu'il avait l'appui d'une majorité de la population; les mêmes, peut-être, qui avaient offert à ces hommes corrompus des sièges au Parlement. D'où viennent ces paradoxes ?

Nul système de représentation n'est parfaitement démocratique. Peut-être y a-t-il là une contradiction *in terminis*; peut-être des assemblées se voulant totalement démocratiques (au point de refuser de déléguer leurs pouvoirs d'aucune manière que ce soit) se condamnent-elles à l'impuissance. Ce genre de débat a fait les beaux jours des occupations universitaires de mai-juin 1968...

Quelles que soient les avancées de la démocratie - et il ne faut ni les nier ni les vider de leur substance en décrétant que le citoyen ordinaire est, de toute façon, piégé lorsqu'il vote - elles restent fragiles. Leur expression électorale et politique, en particulier, peut être biaisée parce que la démocratie est menacée ailleurs : dans les entreprises, les rapports économiques et sociaux, par la centralisation technologique notamment. Le paradoxe s'explique : à travers les mécanismes de représentation parlementaire, c'est l'absence de démocratie ou les dangers qu'encourt la démocratie ailleurs qu'au Parlement qui sont visés. Au risque, évidemment, de jeter l'enfant avec l'eau du bain.

exclusivités

La question de la représentation en soulève une autre : faut-il que les décisions soient toujours prises par des mandataires ? Peut-on imaginer que les mandants s'expriment directement ? A quelles conditions et selon quelles modalités ? Cette procédure offre-t-elle davantage de garanties démocratiques ?

La Constitution belge semble exclure le référendum, la «votation populaire» comme l'appellent les Suisses. Le Conseil d'Etat l'a répété à plusieurs reprises : «les consultations populaires ne se concilient pas avec l'organisation du régime représentatif, tel qu'il est organisé par l'article 32 de la Constitution (...). En affirmant (...) que les mem-

bres des Chambres «représentent» la Nation, la Constitution exclut l'idée que d'autres pourraient exprimer la volonté de la Nation»⁹.

Cela étant, la distinction entre le référendum (décisoire) et consultation populaire (qui n'a que valeur d'avis) permet d'envisager que, dans certains cas, on consulte directement la population¹⁰. Il est des juristes pour y voir, d'ailleurs, la conséquence de l'évolution même du système politique : pour André Alen¹¹, «nous nous trouvons, dans la pratique, plutôt dans un système semi-représentatif, où les représentants sont de plus en plus liés à la circonscription électorale qui les a élus et au parti politique auquel ils appartiennent. Dans un tel système, le peuple a pris une importance plus grande que ce qui était initialement tenu pour possible : il est clair que le référendum ne peut plus s'y voir opposer les mêmes objections théoriques».

Ce type d'arguments peut évidemment être inversé : le suffrage universel, couplé à la représentation proportionnelle ou partiellement proportionnelle, a donné au «peuple» une place plus grande dans le processus décisionnel que ce qui était prévu en 1830. Le référendum pourrait dès lors être inutile. Par contre la «semi-représentativité» du système me paraît avérée, en raison de l'existence et du développement d'autres acteurs de ce processus décisionnel : les groupes de pression de divers ordres - qui ont souvent «leurs» représentants au Parlement - les centres de pouvoir économique, etc.

De ce point de vue, l'organisation d'une consultation populaire est peut-être de nature, dans certains cas, à rapprocher le citoyen (car on pourrait, dans ce cadre, élargir sans trop de difficultés l'électorat puisque la consultation ne lie pas l'Exécutif) des enjeux politiques... et vice-versa. A qui faut-il laisser le soin de décider d'organiser les consultations et de formuler la ou les question(s) posée(s) ? Les réponses varient. On peut imaginer que ce soit l'assemblée représentative qui s'en charge; mais cette solution risque de court-circuiter, vu les limites de l'autonomie parlementaire, les initiatives qui déplairaient à l'Exécutif.

9. Avis du Conseil d'Etat sur une proposition d'ordonnance de M. de Lobkowitz et consorts visant à instaurer la consultation populaire en Région de Bruxelles-capitale - doc. CRB A-54/2 - 90-91.

10. C'est sur cette base que s'est tenue la consultation populaire de mars 1950 sur le retour du roi Léopold III.

11. André Alen, «Algemene beginselen en grondslagen van het Belgische Publiek Recht», Brussel, Story/Scientia 1988, p.84 - cité dans doc. CRB A-54/3 - 90-91. André Alen est, depuis plusieurs années, secrétaire du Conseil des ministres.

Le même problème - faut-il passer par des mandataires ? - se pose lorsqu'on évoque la création d'une fonction censée elle aussi rapprocher le citoyen du pouvoir : celle de médiateur ou *ombudsman* (terme d'origine suédoise : le médiateur est un organe public indépendant qui examine les plaintes formulées par les citoyens contre les pouvoirs publics, quels qu'ils soient, et fait rapport à leur sujet). En France par exemple, le médiateur national ne peut être saisi directement par le citoyen : celui-ci doit passer par le canal d'un parlementaire. C'est ce mandataire qui décidera s'il transmet, ou non, le dossier au médiateur. Dans les pays scandinaves par contre, le citoyen peut adresser directement ses plaintes au médiateur.

La question qui est posée à travers ces deux exemples - le référendum, en l'occurrence d'initiative populaire, et l'accessibilité du médiateur - est celle de l'exclusivité de représentation que détient, ou ne détient pas, le Parlement.

Cette exclusivité de représentation n'est pas garante du pouvoir du Parlement. En s'y accrochant, l'assemblée parlementaire donnerait d'ailleurs l'impression qu'elle veut compenser le peu de poids qu'elle a par ailleurs dans l'ensemble du processus de prise de décisions. Du point de vue du droit constitutionnel, l'exclusivité de représentation est absolue; au regard du rapport des forces dans la vie politique, elle est devenue relative.

Faut-il, pour autant, retirer ce privilège au Parlement ou, dans l'autre sens, s'efforcer d'en faire l'espace central où s'exerce le pouvoir de décision ?

Certains juristes craignent que la deuxième formule n'aboutisse au « régime d'assemblée », expression péjorative parce qu'impliquant une instabilité gouvernementale permanente. Ceux-là plaident pour le contrat de législature ou, mieux encore, pour que le Parlement renonce au principe de la responsabilité politique de l'Exécutif¹².

Les hommes politiques qui en viennent à présider une assemblée parlementaire seront plutôt enclins, par contre, à prôner une « revalorisation » du Parlement et donc à rejeter la première hypothèse. Ils essaient aussi d'associer au travail parlementaire des représentants de différents secteurs de la société civile, pour renforcer l'ancrage du Parlement dans la vie politique.

12. Philippe Lauvaux, « Parlementarisme rationalisé et stabilité du pouvoir exécutif », Bruxelles, Bruylant 1988, pp.10/11 et 275.

Cet effort d'association des éléments du tissu associatif et des groupes de pression aux activités des assemblées parlementaires a pourtant ses limites : celles du pouvoir d'initiative, de contrôle et d'investigation du Parlement, que nous avons tracées ci-avant.

C'est dire que la crise du régime parlementaire n'est pas purement technique et qu'elle ne peut être isolée de son contexte social, économique et historique. Le débat, par exemple, sur l'association du Parlement français à l'application de la législation européenne - avec ses éléments spécifiques dus à la Constitution de la V^e République - est éminemment politique : il y va du principe de souveraineté nationale. Mais ces enjeux s'expriment notamment au travers de dispositions techniques : ainsi en est-il des contraintes légales et constitutionnelles, mais aussi des règlements d'assemblées ¹³.

...encore d'autres questions

Bien des questions ne sont pas abordées dans cet article : ainsi en est-il du contrôle de la constitutionnalité des lois (et, plus généralement, de la «souveraineté» législative du Parlement : les lois peuvent-elles être contrôlées par des juges ? La façon dont le Conseil d'Etat a parfois paru se mêler du débat politique a fait l'objet dans notre pays, il y a quelques années, de vives controverses), ou encore du pouvoir d'enquête dont peut disposer le Parlement par le moyen de commissions ad hoc (exemples : la Commission sur le drame du Heysel de 1985, la Commission d'enquête sur le réseau Gladio).

Néanmoins, les quelques pistes explorées à ce stade permettent de dégager certaines conclusions.

En premier lieu, le Parlement ne se limite pas à «causer». Quelles que soient les limites de son pouvoir, les divergences quant à l'opportunité d'adapter certains de ses privilèges à un contexte politique modifié n'auraient pas de sens si ces privilèges n'avaient aucun impact.

Ensuite, c'est moins de «revalorisation» que de «démocratisation» du Parlement qu'il faut parler. Mais la démocratisation du Parlement n'est

13. Le rapport entre ces contraintes et les enjeux politiques est bien mis en lumière dans un article consacré précisément à l'association de l'Assemblée nationale et du Sénat français au fonctionnement des institutions européennes : Thierry Bréhier, «Les difficultés du contrôle parlementaire», in *Le Monde*, 04/05/1992.

qu'un élément d'un travail considérable à effectuer sur l'ensemble du processus décisionnel dans tous les secteurs de la société.

Troisième point : aussi peu technique que soit, par nature, ce travail de démocratisation, il progressera **aussi** grâce à des interventions de type technique. Plusieurs cas de figure de cet ordre sont esquissés ci-avant. Il ne faut donc pas sous-estimer l'importance politique d'une fonction qu'on pourrait considérer, à première vue, comme un hochet : celle de président d'assemblée.

La désaffection croissante, mais peut-être moins générale qu'on ne le croit, envers les hommes politiques s'étend facilement à l'institution dont ils sont membres. L'idée d'autoriser une diffusion directe des débats parlementaires rencontre le sarcasme, ou le rejet : non pas des députés et sénateurs, mais du public. Un milliardaire texan dépasse les candidats présentés par les deux grands partis américains à la présidence des Etats-Unis. Faut-il mettre tous ces phénomènes dans un même sac ? Non, bien sûr. C'est pour cette raison que je me suis limité à parler, en quelques pages, du seul Parlement. Mais l'examen de la fonction parlementaire renvoie à des questions fondamentales pour la démocratie, dont la plus pressante est celle des relations entre le citoyen et ceux qui le représentent.

Bruxelles, le 20 mai 1992

L'article de Serge Govaert décortique dans le détail le fonctionnement et le rôle des institutions parlementaires, attribut de toutes les démocraties. Le même sujet avait été abordé dans notre numéro Les rouges dribblés par les verts, de janvier-février 1992, notamment par Jules Pirlot et Jean-Claude Raillon, qui le traitaient depuis ses marges, leur angle d'attaque étant celui d'une organisation politique mise hors jeu. Il ne semble décidément pas facile d'en parler de ce point de vue, à en croire la mise au point que Louis Van Geyt nous a adressée, et dont la publication, espérons-le, enrichit le débat.

Dans l'article «Après la bataille» publié dans le numéro 183 des *CM*, Jean-Claude Raillon consacre quelques considérations rétrospectives à la place du travail parlementaire dans l'histoire du PCB (de la fin de la 15^e au milieu de la 26^e ligne - soit depuis «Or ...» jusqu'à «... conséquences politiques»). Je crains que ces considérations, un peu sommaires, n'induisent une évaluation peu fondée de ce que fut le rôle du PCB, pendant le quart de siècle allant de 1954 à 1979 (voire pendant les six années suivantes, jusqu'à sa sortie durable du Parlement).

Certes, il est vrai que jamais le PCB n'aurait pu parvenir, l'eût-il même essayé, à déborder «par son action parlementaire seule (...) le compromis social-démocrate» (va pour cette appellation sujette à discussion), de même qu'il n'est pas faux de parler d'«une représentation (parlementaire) par elle-même sans conséquen-

ces politiques» (*an sich* ?). Mais le risque est grand que le lecteur n'infère de ces considérations - justes en soi - que l'action parlementaire du PCB a été conçue **seule** et évaluée **par elle-même** - c'est-à-dire indépendamment de l'**ensemble** de son action politique.

Or, précisément, depuis le tournant opéré lors du XI^e Congrès (Vilvorde - 1954) et pendant la période évoquée, le PCB a conçu l'ensemble de son action, dans le mouvement comme dans les instances élues, en fonction de la **capacité dudit mouvement de peser sur les choix politiques en débordant «le compromis social-démocrate»** - autrement dit en refusant de limiter ses ambitions au meilleur résultat possible par le seul jeu des élections et de la mécanique interne des institutions.

Des exemples spectaculaires en font foi : la lutte contre les 24 mois

de service militaire (1951-52, soit en quelque sorte avant la lettre), ou la grande grève contre la loi unique (1960-61). D'autres enjeux, plus caractéristiques de l'après-68, ont été appréhendés dans une optique similaire d'interaction entre mouvement et action parlementaire - parfois même indépendamment de la présence d'élus communistes dans les institutions concernées - comme lors de nombreux combats locaux et/ou d'entreprises, et aussi dans des batailles de grande ampleur et de longue durée comme celle contre les missiles (précédée par celle des 30 milliards), ou celle pour la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse.

A cet égard, l'effort constant des élus communistes pour constituer des fronts parlementaires multipartis - débordant délibérément les limites traditionnelles entre opposition et majorité - n'a pu aboutir à des résultats tangibles qu'**en liaison étroite avec l'action systématique des communistes**

sur le(s) terrain(s), pour favoriser formes d'union les plus larges et les plus mobilisatrices, dans le mouvement comme vers l'opinion publique (depuis les fronts communs à la base jusqu'aux grandes concertations pacifistes).

Pour ma part, je suis d'ailleurs convaincu qu'à défaut d'**avoir pratiqué** avec constance une telle conception et une telle stratégie, à la fois bien plus que social-démocrates et - oserais-je l'écrire ? - soucieuses de dialectique, de l'action politique en général et de l'action parlementaire en particulier, le PCB eût entamé bien avant l'extrême-fin des années '70, le déclin simultané de sa capacité d'action politique propre et de sa représentativité électorale. Il y a là, me semble-t-il, des éléments à prendre en compte pour toute réflexion utile sur une (des) politique(s) alternative(s), dans les conditions profondément changées d'aujourd'hui et de demain.

Louis Van Geyt



Delstanche Albert, *Nele accuse Hans*.

© Bibliothèque royale Albert 1^{er}, Bruxelles, Cabinet des Estampes.

robespierre, ou l'invention de la démocratie

un entretien avec georges labica

*Notre numéro démocratie parle, à plusieurs reprises, de démocratie radicale. Ce concept a une histoire, qui nous ramène, personne ne s'en étonnera, à la Révolution française. Professeur de philosophie à l'Université de Paris-X (Nanterre), Georges Labica, dont nos lecteurs ont déjà pu lire plusieurs contributions (voir nos livraisons 178 et 180), a aussi publié, aux PUF (1989), un ouvrage intitulé Maximilien Robespierre, une politique de la philosophie, après être intervenu dans Actuel Marx * : «Maximilien Robespierre : la cause du peuple». Nous nous sommes donc proposés de marcher sur ses traces à la recherche des racines de la démocratie, et nous lui avons demandé un entretien sur ce thème, entretien qu'il nous a accordé avec l'amabilité dont il est coutumier et dont nous le remercions très vivement.*

Robespierre apparaît clairement dans ton étude comme un partisan de l'élargissement continu des droits du peuple. Ainsi prend corps, aussi grâce à lui, l'idée que la démocratie est un processus continu.

* «Maximilien Robespierre : la cause du peuple» in *Actuel Marx* n°8, *Liberté - Egalité - Différence*, 2^e semestre 1990, pp. 145-158.

Georges Labica - Oui, on peut sans aucune exagération déclarer que Robespierre est l'inventeur de la démocratie moderne. Jeune, il fut certes monarchiste, un peu comme tout le monde. Mais il s'est radicalisé et c'est au cours des événements qu'il a inventé la démocratie. Pour lui, le régime instauré par la Révolution française doit servir la cause du peuple, c'est-à-dire la réalisation de l'égalité. Une égalité qu'il défend sur divers plans : contre le vote censitaire en refusant la distinction entre citoyens actifs et passifs, contre l'armée professionnelle, pour le contrôle des magistrats qui, élus par le peuple, lui doivent des comptes et sont révocables par lui. Il demande de surcroît l'extension de l'égalité.

Quelle place donnes-tu aux révolutions bourgeoises qu'a connues l'Angleterre avant 1789, ou à la révolution américaine ?

G.L. - Il est vrai que les unes et l'autre sont instauratrices d'une forme de démocratie, à savoir le parlementarisme, mais associé à la monarchie. En France, il s'agit de tout autre chose, d'une remise en cause radicale de la forme politique antérieure et de la monarchie. Robespierre s'en est pris de manière virulente à la révolution de Grande-Bretagne, qui, à son estime, a débouché sur le despotisme. Le Parlement anglais est, dit-il, tenu par des marchands qui gèrent l'Angleterre comme une grande boutique. Une boutique qui, ne l'oublions pas, a donné son appui aux Vendéens...

Robespierre défend la cause du peuple. Mais c'est quoi exactement, le peuple à cette époque ?

G.L. - La notion n'a pas de statut très précis. L'idée vient directement de Rousseau. Dans les textes, les interventions et actes politiques de Robespierre, se croisent de manière permanente deux notions du peuple. D'une part, le peuple-nation ou si l'on veut le peuple-*ethnos*, et d'autre part le peuple-classe.

La première apparaît quand il s'agit des organes politiques tels que «la Nation constituée» : le peuple détient la souveraineté nationale, qu'il exerce par ses représentants. Pour Robespierre, le peuple représente et la nature et la raison; il est dès lors source de droit.

Le peuple-classe intervient quand il s'agit de problèmes économiques et sociaux, par exemple dans la critique sévère des riches et des corrompus, de l'ancien régime. Robespierre oppose ce que nous appellerions aujourd'hui «les grandes masses» aux riches et privilégiés. Dans ses thèses sur l'économie politique populaire, il avance

l'idée que la protection de la propriété doit céder le pas à la protection du droit à l'existence, qui est le droit le plus fondamental. Comme l'a observé Hegel, quand le droit à l'existence d'un individu est menacé, cet individu peut recourir au vol.

Il est malaisé de dire ce qui l'emporte, du peuple-*ethnos* ou du peuple-classe, car Robespierre utilise sans cesse les deux. La notion de peuple-classe semble l'emporter dans la dernière période de son existence, quand le Comité de salut public doit faire face à de graves problèmes économiques, en particulier sur la circulation des grains. **C'est une période de radicalisation de la révolution...**

G.L. - Oui, et on voit bien que la notion de peuple-classe sous-tend la Constitution de 93. On serait tenté de parler de lutte des classes, mais il faut se garder de transposer nos schémas sur Robespierre.

Tout cela ne retentit-il pas sur la citoyenneté ?

G.L. - Oui. Le clivage entre citoyens actifs (ceux qui votent parce que riches) et passifs (les autres) est expressément récusé par Robespierre, qui vise à étendre la citoyenneté au maximum et à éviter les exclusions.

Dans la société actuelle, il y a des exclus - non seulement les étrangers, mais tous ceux qui ont renoncé à se servir de leurs droits. Le nombre des abstentions croît. Le politologue Alain Duhamel a lui-même parlé à leur propos de citoyens passifs. De plus, l'activité politique est limitée aux périodes électorales; le reste du temps, c'est l'exécutif qui décide - de la paix ou de la guerre, de matières économiques... Cette délégation de pouvoirs conduit à un considérable manque à gagner démocratique. Divers mouvements et organisations de citoyens à la base tentent d'y remédier (mouvement de la paix, défense de l'environnement, etc.).

Ces mouvements associatifs tentent ainsi de récupérer les droits des citoyens en dehors des périodes électorales.

G.L. - C'est cela.

A propos de l'économie politique populaire, tu polémiques dans *Actuel Marx* avec Soboul, Mathiez et Massin qui dénie à Robespierre un réel intérêt pour les questions économiques. C'est aussi une idée reçue à rectifier ?

G.L. - J'ai effectivement été frappé par le fait que plusieurs historiens, pourtant marxistes, dénie à Robespierre toute forme de pensée économique. Soboul va même plus loin : il voit précisément dans ce manque de réflexion forte sur l'économie une cause de son échec. L'arrière-pensée de Soboul, c'est que Robespierre est venu trop tôt par rapport au marxisme. Je ne le lui reproche pas, mais je crois que c'est faux, car l'Incorruptible développe une pensée tout à fait vigoureuse en matière économique. Des historiens l'ont récemment démontré avec éclat à l'occasion du bicentenaire de la Révolution, notamment Florence Gauthier. Des textes solides traitent du droit à l'existence, dénoncent durement les spéculateurs (comme Fourier plus tard), abordent le problème des colons, plaident pour la liberté des Noirs, etc.

Cette évolution, comme d'ailleurs l'évolution de son discours politique, ne se dessine-t-elle pas au fur et à mesure du déroulement de la Révolution ?

G.L. - Oui. La radicalisation de Robespierre, c'est la radicalisation du processus révolutionnaire. L'axe déterminant en est le surgissement du peuple de Paris, de la Commune de Paris en 92, dont Robespierre a été l'inspirateur direct. Il l'avait prévue, il s'y associe et à un moment donné, il est à la fois le chef des Jacobins, de la Convention et de la Commune de Paris. Il voit là que la Révolution doit aller beaucoup plus loin qu'elle n'est allée et la Commune de Paris apparaît comme une rectification de 1789.

Rectification dans quel sens ?

G.L. - Dans la mesure où il y a un véritable élargissement du pouvoir du peuple, notamment avec la Convention. A ce moment-là, on a affaire à ce qu'on appellera plus tard une structure de double pouvoir : il y a la Commune de Paris dont le héros est Marat, et il y a la Convention. Les efforts de Robespierre visent à faire entériner par la loi cette extension considérable des exigences révolutionnaires.

C'est à ce moment qu'en sens inverse on dit pour la première fois - en l'occurrence, Brissot dit - «La révolution est finie». C'était en 1792. On l'a répété en 1989.

G.L. - En effet, et c'est tout-à-fait intéressant ! Lorsque Brissot avance cette idée, elle est dans la tête des élus : il importait d'arrêter la Révolution, sa radicalisation, le rôle accru de la Convention - l'ancien régime avait été abattu, et le peuple devait quitter la scène de l'His-

toire. Robespierre s'élève contre cette idée avec grande vigueur. Il a conscience que la Révolution est un processus continu, il est attentif à la dialectique historique du rapport révolution/contre-révolution. Pour lui, la Révolution ne devrait se terminer qu'une fois atteint ce que Saint-Just appelle la perfection du bonheur, c'est-à-dire le gouvernement idéal, le gouvernement où règnerait la vertu. Robespierre y croit par exemple au moment où sont remportées les victoires militaires, où sont votées les lois du maximum général, au moment de la Fête de l'Être Suprême. Les principes l'ont emporté et on s'installe, semble-t-il, dans cette république idéale qui doit selon lui devenir universelle. Mais très vite, il se rend compte que la Révolution a perdu la partie. Une de ses dernières paroles n'est-elle pas «La horde des fripons l'a emporté» ? La Révolution s'arrête donc, battue par la contre-révolution.

Arrêtons-nous un instant à ce constat, important pour notre propos. Le droit à l'insurrection contre la tyrannie est une idée-clé. Elle va de pair avec une conception très large de la démocratie. Peut-on imaginer - pas dans la conjoncture où se trouvait Robespierre, mais avec deux cents ans de recul - une forme d'institutionnalisation de l'intervention populaire permanente ? Ce pourrait être une manière de compenser le manque à gagner démocratique, si souvent invoqué au cours de cet entretien.

G.L. - La question est difficile. La première chose que je voudrais préciser, c'est que le droit à l'insurrection n'est pas pour Robespierre le droit de s'insurger contre l'ancien régime : cette affaire a été réglée en 89. Il s'agit en l'occurrence d'un droit permanent des citoyens de démettre ceux de leurs représentants qui auraient failli aux principes fixés par la Constitution et auxquels ils ont souscrit. C'est la possibilité d'une remise en question permanente, d'une espèce de «garantie» pour la révolution permanente, dès lors que le peuple peut dénoncer une légalité qui trahirait la souveraineté nationale. Est-il possible de codifier cela ? Toutes les révolutions l'ont tenté. La situation de Robespierre dans les derniers mois de sa vie est à peu près celle de Lénine en 1922 : l'un et l'autre s'aperçoivent que le projet de transformer le monde et de réaliser le bonheur a échoué. Robespierre énumère les difficultés insurmontables auxquelles il se heurte. Lénine énumère les obstacles rencontrés par les bolcheviks pour réaliser le pouvoir des soviets ; il voit que le parti ne remplit pas sa tâche, que la bureaucratie s'étend, que l'Etat est gangrené de l'intérieur par des arrivistes...

Il parle d'un Etat bourgeois sans bourgeoisie !

G.L. - Exactement. Je crois qu'il faut être plus modeste. Ce qui est concevable dans des démocraties comme les nôtres, c'est de considérer que, d'une part, toute démocratie est fragile et constamment menacée de l'intérieur comme de l'extérieur, et que, d'autre part, le processus de démocratisation est toujours inachevé. De par sa nature, toute démocratie doit constamment s'étendre, car si elle n'opère pas de nouvelles conquêtes, elle se bloque. C'est un peu ce qu'on voit aujourd'hui : on prétend que les pays occidentaux sont arrivés à une démocratie modèle qui doit être reproduite partout et qu'elle est un effet du marché. Qu'il y ait, dans la tête des gens qui, à l'Est, ont subi des régimes tout à fait autoritaires, une fascination pour cette démocratie occidentale, on peut le comprendre. Mais il est bien évident que l'idée de modèle développée par les occidentaux cache des arrières-pensées qui finalement défendent le pouvoir de la bourgeoisie et les rapports de production capitalistes. Nous qui vivons ici, nous savons bien que nos démocraties sont malades... Nous ne parvenons cependant pas à convaincre les gens des pays de l'Est que ce qu'ils convoitent n'est pas un idéal, mais une étape.

Autre aspect de notre problématique : dans ce numéro des CM, Hedwige Peemans-Poullet, de l'Université des Femmes à Bruxelles, souligne que dans le monde entier, toutes les constitutions ont été élaborées par des hommes, à l'exclusion des femmes. De ce point de vue, la Révolution française ferait-elle exception ?

G.L. - Non. Robespierre a défendu avec vigueur l'idée d'égalité, mais il n'a jamais conçu qu'elle puisse concerner les femmes. Les Noirs oui, les Juifs oui, mais pas les femmes. L'épisode d'Olympe de Gouges est frappant : elle rédige une constitution qui reconnaît aux femmes des droits égaux à ceux des hommes «puisque l'on a le droit d'être guillotines...». Robespierre laisse exécuter Olympe vraisemblablement parce que, comme d'autres, il considère qu'elle est folle ou hystérique, et parce qu'elle est fédéraliste et girondine. Sur ce point, notre homme est totalement de son époque, et Condorcet va plus loin que lui.

Autre point : le couple Terreur/Vertu. On a souvent reproché à Robespierre de faire l'apologie de la violence. Que réponds-tu à cela ?

G.L. - Il y a une constante chez Robespierre : il a toujours été hostile à la violence. Lors du procès du roi, il a invoqué «l'exceptionnalité». Cela signifie que dans le cas exceptionnel et bien précis du Roi, on n'avait pas à juger, car le Roi avait été condamné dès le moment où la Révolution était faite : la Révolution juge les citoyens, Capet n'est pas un citoyen.

Par ailleurs, Robespierre sera hostile à l'instauration de la «grande terreur». Il a contribué à épargner la guillotine à bien des gens. Mais quand le processus est engagé et qu'il faut défendre la Révolution, le couple Terreur/Vertu apparaît effectivement : la vertu est impuissante sans la terreur, et la terreur est funeste sans la vertu.

S'agissant de la violence, il y a quelque chose de très fort chez Robespierre : c'est l'idée que toute révolution est suspensive du droit, parce qu'elle est fondatrice d'un droit nouveau. Entre les deux, il n'y a pas de légalité, mais une période «hors droit». Cela amène Robespierre à poser la fameuse question : «Voulez-vous une révolution sans révolution ?». Pour lui, les droits nouveaux doivent s'appuyer sur la nature et sur la raison. L'idée que le peuple a le droit à la Révolution se trouve déjà chez Rousseau et chez Spinoza, lequel professe que le peuple étant le seul détenteur de souveraineté et le seul producteur de droits, il peut les déléguer mais aussi les reprendre. On trouve cette idée même chez Kant; très choqué par la terreur, il estime cependant que si la révolution se fait, il faut s'y rallier. Et, bien entendu, on la trouve chez le premier Lénine...

En 1906 ?

G.L. - C'est cela. Lénine reprend l'idée qu'il y a suspension du droit ancien au profit de l'élaboration d'un droit nouveau. C'est effectivement alors une période de violence. Car lorsque la Grande Terreur apparaît, on pouvait considérer que la révolution avait atteint des eaux calmes. Mais les rivalités de pouvoir emportent tout cela...

Ne faut-il pas poser la question du manque à gagner, aussi sur le plan des libertés ?

G.L. - Bien sûr ! Lors des célébrations du bicentenaire, Jean-Denis Bredin avait rappelé dans *Le Monde* que sous les catégories de Liberté, Egalité, Fraternité, on découvre aujourd'hui, à bien des égards, de grands vides. Cela se vérifie tous les jours. On pense aux exclus de la société (travailleurs migrants, chômeurs), aux femmes; à emploi et diplôme égaux, les salaires féminins sont inférieurs d'environ 30% aux salaires masculins.

Les clivages se creusent et se traduisent par ce qu'on appelle une société duale. Il y a deux vitesses en matière de santé et on voit aujourd'hui en France de manière caricaturale qu'il y a deux vitesses pour la justice, au point que nous avons affaire à une justice de classe. Les politiques et les policiers sont soustraits aux lois. Il y a aussi

atteinte aux libertés lorsque sont signés des traités de politique internationale; on l'a vu lors de la guerre du Golfe et lors de certaines expéditions de caractère colonial. On pourrait même dire que ce qu'on considère comme réalisé une fois pour toutes - liberté d'opinion et liberté de presse - n'existe pas dans la mesure où les médias sont entre les mains de grands consortiums, de telle manière qu'il est très difficile, même en campagne électorale, à ceux qui refusent le consensus de se faire entendre.

A cet égard aussi, Robespierre avait une position assez carrée.

G.L. - Tout à fait. Il est étonnant de voir là encore combien la leçon qu'il tire de la Révolution rejoint des thèmes démocratiques très profonds. Il réclamait une transparence totale en ce qui concerne l'exercice du pouvoir politique. Cela ne visait pas seulement l'accès des citoyens à l'assemblée, mais la publicité des travaux des élus. Encore un thème qu'on trouve chez Kant qui, via sa *Publizität*, demande la transparence complète dans l'exercice du pouvoir démocratique. Or, nous voyons bien combien l'opacité règne dans notre société pour toutes les grandes décisions, et combien l'information y est orientée. C'est l'opacité qui rend possible le consensus.

Je voudrais prendre un peu de recul par rapport à la Révolution française en posant la question de l'évolution de l'opinion publique depuis l'effondrement du soi-disant socialisme réel à l'Est. La lecture de l'Histoire qui s'est imposée à gauche voyait dans Octobre l'élargissement au social du processus politique ouvert en 1789. Aujourd'hui, 1917 est de plus en plus traité comme une parenthèse, et on inverse la manière dont on a présenté les objectifs politiques de la gauche pendant un siècle. Au lieu de voir le socialisme comme l'aboutissement de la démocratie, on tend à voir la démocratie comme l'objectif final du mouvement socialiste. Comment vois-tu cela ?

G.L. - La question est à la fois simple et compliquée. Compliquée parce qu'aujourd'hui surdéterminée par l'effondrement du «socialisme réel». L'idée a longtemps dominé que, dans son inaccomplissement, la Révolution française avait connu une étape supérieure avec la révolution bolchevique. 1917 était dans cette optique l'accomplissement socialiste de la Révolution française.

Un accomplissement que Robespierre avait implicitement souhaité...

G.L. - Implicitement, bien sûr. Mais on aurait tort de voir en Robespierre la figure emblématique d'une révolution bourgeoise, et d'ailleurs cette formule de Marx et de Lénine est trop facile.

C'est vrai qu'aujourd'hui on inverse la chose; l'existence des pays socialistes apparaît comme un déni de démocratie, ce qui amène certains - historiens et hommes politiques - à revaloriser la Révolution française comme instauratrice d'une démocratie de type bourgeois, par opposition à une forme soviétique qui a débouché sur des régimes tout à fait autoritaires.

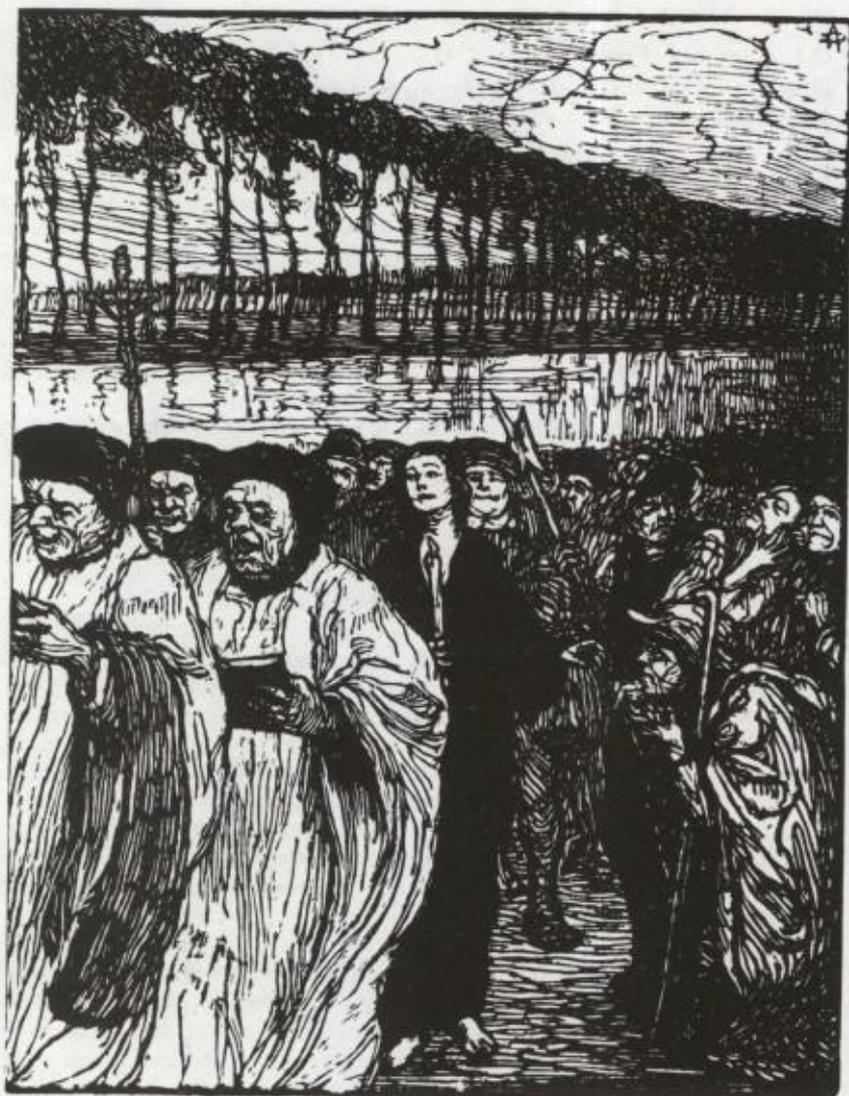
En fait, il faut poser la question différemment, dans la mesure où l'ambition de la démocratie robespierriste (c'est un point que Jaurès a bien souligné) était d'étendre cette démocratie au social. La réflexion économique de Robespierre l'amène à vouloir une démocratie sociale, au-delà de sa dimension juridique qu'on a qualifiée de formelle. Or l'ambition de la Révolution bolchevique était aussi d'étendre la démocratie au social.

«La cuisinière aussi aux commandes de l'Etat»...

G.L. - Oui. Les choses ont échoué, nous le savons. Pour des raisons qui n'étaient pas internes au processus révolutionnaire, mais à la fois postérieures et extérieures. La question se pose aujourd'hui de savoir s'il n'est pas toujours d'actualité d'étendre la démocratie au social, pour qu'il n'y ait plus d'exclus, de disparités, pour qu'il n'y ait plus accumulation de l'argent et du pouvoir à un pôle, et restrictions, perte des droits et de moyens économiques élémentaires à l'autre. Cela, on le voit chez nous par le petit bout de la lorgnette, et on le voit beaucoup mieux à l'échelle internationale dans la mesure où le Tiers-Monde est condamné à mourir de faim.

J'en conclus que ce que Bloch appelait le principe-espérance reste valable. Nous avons à faire en sorte que nos démocraties s'étendent et qu'elles intègrent pleinement la dimension sociale. Qu'on appelle cela socialisme ou autrement importe peu. Certains mots sont aujourd'hui totalement discrédités. L'idéal communiste en tant que tel, en tant que réalisation de la démocratie sociale à l'échelle de la planète, ne reste pas seulement un idéal : c'est une nécessité, car le monde d'aujourd'hui condamne les deux tiers de l'humanité.

*Propos recueillis par Pierre Gillis, le 22 juin 1992,
retranscription assurée par Rosine Lewin.*



Delstanche Albert, *Kateleine conduite à l'épreuve de l'eau*.

© Bibliothèque royale Albert 1^{er}, Bruxelles, Cabinet des Estampes.

la démocratie a mauvais genre

hedwige peemans-poulet

Galilée a montré que c'était la terre qui tournait autour du soleil. D'abord, on lui a ri au nez et on l'a condamné, puis on a constaté qu'il avait raison et on a changé l'enseignement et les livres. Aujourd'hui tout le monde sait...

Pour la démocratie, rien de tel. On continue à faire comme si elle existait, comme si tout tournait autour d'elle et à traiter l'hypothèse démocratique comme une réalité confirmée, alors que les diverses Révolutions ont consacré l'avènement de régimes politiques à genre unique. On a beau le répéter, le suffrage devenu universel après plus d'un siècle de démocratie ne change rien aux principes... Les «imperturbables» philosophes politiques continuent à discourir de la démocratie comme si la validité de la notion était insensible à cette constatation majeure : partout, l'avènement de la démocratie originelle consacre l'exclusion de la moitié du «peuple». Et aujourd'hui, l'obscurantisme de la philosophie politique est encore plus stupéfiant que l'événement historique lui-même¹.

1. Citons, en ordre d'intérêt croissant :

- Diane Lamoureux, *Citoyennes ? Femmes, droit de vote et démocratie*, éd. du Remue-Ménage, Montréal, 1989.
- Anne Phillips, *Engendering Democracy*, Polity Press et Basil Blackwell, Cambridge, 1991.
- *Women's Views of the Political World of Men*, ed. by Judith Hicks Stiehm, (XII World Congress of International Political Association), Transnational Publishers, 1984.

Obscurantisme ou sexisme plutôt ? Comment, en effet, interpréter cette actuelle adulation de Tocqueville, qui aurait avant tout le monde saisi les enjeux de la contradiction entre égalité et liberté, quand on sait que pour cet auteur la liberté aussi bien que l'égalité ne concernent pas les femmes ? Pourquoi les thuriféraires de la révolution démocratique américaine (modèle des guerres d'indépendance) oublient-ils d'évoquer les faits historiques aussi bien que leur interprétation par Tocqueville ? «Ce n'est point ainsi, dit Tocqueville, que les Américains ont compris l'espèce d'égalité démocratique qui peut venir s'établir entre la femme et l'homme. Ils ont pensé que, puisque la nature avait établi une si grande variété entre la constitution physique et morale de l'homme et celle de la femme, son but clairement indiqué était de donner à leurs différentes facultés un emploi divers; et ils ont jugé que le progrès ne consistait point à faire faire à peu près les mêmes choses à des êtres dissemblables (...) Les Américains (...) ont soigneusement divisé les fonctions de l'homme et de la femme, afin que le grand travail social fût mieux fait (...) Vous ne voyez point d'Américaines diriger les affaires extérieures à la famille, conduire un négoce, ni pénétrer enfin dans une sphère politique (...) Jamais non plus les Américains n'ont imaginé que la conséquence des principes démocratiques fût de renverser la puissance maritale (...) Les Américains qui ont laissé subsister dans la société l'infériorité de la femme, l'ont donc élevée de tout leur pouvoir dans le monde intellectuel et moral au niveau de l'homme; et en ceci ils me paraissent avoir admirablement compris la véritable notion du progrès démocratique»². Et Tocqueville attribue la prospérité et la force croissante du peuple américain à la «supériorité» des femmes américaines, autrement dit, à ce régime politique qui a su si remarquablement diviser les genres et exclure les femmes des responsabilités publiques. Je suppose donc que l'engouement actuel pour Tocqueville n'est pas plus étranger à son sexisme qu'à son américanophilie. Mais Tocqueville connaît bien mal la réalité américaine. Il prétend que les femmes américaines partagent cette conception de la démocratie. Or, contrairement à ce qu'il affirme, les plus conscientes et les plus engagées des femmes américaines n'admettaient absolument pas le statut qui leur était imposé. Des débats sur cette question ont lieu dans diverses assemblées publiques, à New York par exemple, depuis 1821 au moins. Partout, des groupes de femmes s'organisent et c'est en 1848 que prend place la célèbre Convention de Seneca Falls sur les droits des femmes, Convention qui est une contrefaçon de la Déclaration d'Indépendance. En cette même année 1848, une pétition de femmes de

2. Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique*, Troisième partie, chapitre XII.

l'Etat de New York affirme : «*That your* (c'est moi qui souligne) *Declaration of Independance declares, that governments derive their just powers from the consent of the governed. And as women have never consentend to, been represented in, or recognized by this gouvernement, it is evient that in justice no allegiance can be claimed from them.*»³

La Révolution française, quant à elle, est d'une tout autre nature. Révolution sociale (modèle de toutes les révolutions sociales), elle paraît plus prédestinée encore à poser la question de l'égalité entre hommes et femmes. Les philosophies politiques qui ont précédé la Révolution en ont souvent débattu. Et parmi eux J.-J. Rousseau, dont l'anti-féminisme est bien connu. Malheureusement, la plupart des auteurs qui critiquent ses idées se contentent de présenter ses conceptions des relations interpersonnelles entre hommes et femmes et sa vision ultra-réactionnaire de la famille⁴. Il serait plus intéressant de montrer comment cet auteur qui a des réflexions si pertinentes au sujet des inégalités sociales ou de la démocratie directe est si obtus lorsqu'il s'agit des inégalités entre les sexes. Applique-t-il à ce sujet le compromis majeur qu'il observe et qui pervertit la notion même de démocratie ? «Quoi!, dit-il, la liberté ne se maintient qu'à l'appui de la servitude ? Peut-être. Les deux excès se touchent.» J.-J. Rousseau constate que la démocratie grecque reposait sur le travail des esclaves. Il n'apprécie pas. Mais : «Tout ce qui n'est point dans la nature a ses inconvénients et la société civile plus que tout le reste. Il y a telles positions malheureuses où l'on ne peut conserver sa liberté qu'aux dépens de celle d'autrui, et où le citoyen ne peut être parfaitement libre que l'esclave ne soit extrêmement esclave»⁵. Il est clair que Rousseau attribue aux femmes et aux hommes un statut social différent. Les premières sont invitées à rester dans l'état de nature, les seconds à entrer dans l'état de citoyenneté. Chacun des deux sexes recevra une éducation spécifique conforme à ces finalités différentes. Le pouvoir

3. J. Wellman, «The Seneca Falls Women's Rights Convention : A study of social Networks», dans *Journal of Women's History*, vol. 3, n° 1 (spring).

Traduction : «que votre Déclaration d'Indépendance affirme que les gouvernements tirent leurs pouvoirs légitimes du consentement des gouvernés. Et puisque les femmes n'ont jamais donné leur consentement, été représentées dans le gouvernement et n'ont jamais été reconnues par lui, il est clair qu'en toute justice, aucune allégeance ne peut être proclamée comme en découlant». (ndlr)

4. «P. Thomas, Jean-Jacques Rousseau, sexist ?», dans *Feminist Studies*, 17, n° 2 (été 1991).

5. J.-J. Rousseau, *Du Contrat social*, ch. XV.

des femmes ne doit être que privé : «Heureux quand votre chaste pouvoir, exercé seulement dans l'union conjugale, ne se fait sentir que pour la gloire de l'Etat et le bonheur public ! C'est ainsi que les femmes commandaient à Sparte, et c'est ainsi que vous méritez de commander à Genève»⁶.

Dans la pensée de Rousseau, les deux objets principaux de la démocratie : la liberté et l'égalité, ne s'appliquent pas aux femmes. Celles-ci sont exclues du contrat social mais cela n'invalide pas les fondements du contrat. La volonté générale, l'intérêt public, l'unanimité : toutes ces notions n'incluent pas les femmes. Peu importe : «Il n'y a qu'une seule loi qui, par sa nature, exige un consentement unanime, c'est le pacte social... Si donc, lors du pacte social, il s'y trouve des opposants, leur opposition n'invalide pas le contrat, elle empêche seulement qu'ils y soient compris : ce sont des étrangers parmi les citoyens...»⁷. C'est l'observation que fera plus tard Talleyrand (1791) : «Une moitié du genre humain exclue par l'autre de toute participation au gouvernement, des personnes indigènes par le fait et étrangères par la loi... ce sont là des phénomènes politiques qu'en principe (...) il paraît impossible d'expliquer mais (...) la question peut se résoudre facilement. Le but de toutes les institutions doit être le bonheur du plus grand nombre (...) Si l'exclusion des emplois publics prononcée contre les femmes est pour les deux sexes un moyen d'augmenter la somme de leur bonheur mutuel, c'est dès lors une loi que toutes les sociétés ont dû reconnaître et consacrer»⁸.

Il y a donc bien une conception de la démocratie, une manière de concevoir l'intérêt général⁹, le bonheur du plus grand nombre, qui implique l'exclusion des femmes, leur relégation dans la sphère privée et familiale. Cependant ces idées politiques, qui seront traduites dans les réalités institutionnelles, sont fort contestées, tant par des femmes que par certains hommes¹⁰.

6. J.-J. Rousseau, *De l'inégalité parmi les hommes*, passim.

7. J.-J. Rousseau, *Du Contrat social*, ch. II.

8. J'ai égaré les références de cette citation déjà utilisée dans un exposé.

9. Il est encore très fréquent aujourd'hui d'observer, dans le discours des hommes politiques ou des responsables sociaux, des références à l'«intérêt général» qui exclut la collectivité des femmes. Ainsi, le précédent Ministre du Travail disait à propos des allocations de chômage : si on instaure l'individualisation et l'égalité des allocations, ce sera pire pour tout le monde (sic !).

10. Voir une liste des oeuvres de l'époque dans M. Albistur et D. Armogathe, *Histoire du Féminisme français*, ... p.185

Quoi qu'en disent certains historiens, les femmes les plus conscientes sont à ce moment parfaitement au fait des débats et de la situation, elles réclament très explicitement leurs droits politiques, mais elles ne sont point écoutées et, ultérieurement, on oubliera qu'elles avaient revendiqué leurs droits¹¹.

Olympe de Gouges eut une sorte d'intuition, lorsqu'après sa Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne, elle rédigea un modèle de contrat social entre l'homme et la femme. Malheureusement, au lieu d'en faire un contrat de type politique, elle en fait une sorte de contrat de mariage. Aujourd'hui, les féministes qui critiquent la théorie politique du contrat social insistent précisément sur le fait que celui-ci présuppose un contrat sexuel implicite, qui organise entre les hommes et les femmes un rapport de genre, c'est-à-dire un rapport de domination et d'exploitation d'un genre humain par l'autre. Pour C. Pateman, le contrat social organise la **liberté** pour les hommes, tandis que le contrat sexuel organise la **sujétion** des femmes. Carole Pateman pense que le contrat qui instaure la démocratie est un *fraternal social contract* qui lie les hommes en tant que frères. Selon cet auteur, la théorie classique considère que dans l'état de nature, les hommes naissent libres et égaux les uns vis-à-vis des autres et qu'ils ont ainsi tous les attributs de l'individu. Les femmes ne naissent pas libres, elles n'ont pas les attributs de l'individu, elles ne sont rattachées à la société civile que par le contrat de mariage, qui les lie à un homme¹².

Cette rapide incursion dans les théories politiques veut seulement susciter l'étonnement. Comment peut-on continuer à palabrer au sujet de la démocratie, comme si la constatation que, partout, elle est la construction politique de l'exclusion des femmes ne devait pas radicalement la remettre en cause ? L'attribution tardive des droits politiques aux femmes ne change rien à ce vice originel. Rien, en effet, ne peut effacer ou réparer le fait qu'un jour, c'est une moitié de l'humanité qui s'est autorisée à interdire le vote et l'éligibilité des femmes pour ensuite à contrecœur leur concéder ces droits politiques¹³. Remarquons encore qu'en Belgique comme ailleurs, toutes les discussions qui tourneront autour de l'opportunité d'accorder le

11. H. Peemans-Poullet, « Femmes et Révolution. Un regard féministe sur quelques ouvrages récents » dans Réseaux. *Revue interdisciplinaire...*, n° 61-62-63, Mons, 1991.

12. C. Pateman, *The Sexual Contract*, éd. Basil Blackwell, Oxford, 1988.

13. L'exclusion politique des femmes est **fondamentale**, alors que l'exclusion politique des classes populaires est **provisoire**. En effet, au moment de la Révolution française, les hommes ont été répartis en citoyens actifs et citoyens passifs, ce qui indique bien qu'ils sont tous citoyens. Ce n'est pas le cas des femmes. Tout ceci nécessiterait bien sûr de plus longs développements.

droit de vote aux femmes n'utilisent que très rarement des arguments politiques en rapport avec les idéaux qui, en principe, devaient fonder la démocratie.

Concrètement, comment s'est opéré pour les femmes le passage de l'Ancien au Nouveau Régime ? Au sein des trois ordres de l'Ancien régime, les femmes avaient certains droits et privilèges. La convocation des Etats généraux ne s'est pas faite selon les règles en vigueur et, déjà à ce stade, les femmes des corporations qui payaient des impôts et auraient dû être convoquées, sont exclues et protestent. Ensuite les Etats généraux proclament que tous les pouvoirs émanent de la nation et que, désormais, ce n'est plus le roi qui est souverain, mais le peuple. Le peuple est souverain : cela veut dire que lui revient désormais la capacité de légiférer. Le peuple est aussi libre en ce sens qu'il ne doit se soumettre qu'aux seules lois qu'il s'est lui-même données. Cette liberté instaurée par la Révolution française est la liberté spécifiquement politique. Or les femmes ne participent pas à l'élaboration de la législation, elles ne sont pas comprises dans le peuple souverain, elles doivent donc se soumettre à des lois qu'elles ne se sont pas données et ne sont donc pas libres. Par rapport à l'Ancien régime, le rapport politique entre le genre masculin et le genre féminin est complètement bouleversé. Avant la Révolution, tout le peuple, aussi bien les hommes que les femmes étaient **sujets** du Roi qui décidait **souverainement**. Après la Révolution, c'est au peuple, un peuple composé d'hommes exclusivement, que revient la **souveraineté**. Les femmes, qui sont exclues du **Souverain**, sont seules restées **sujettes** mais désormais, elles ont à se soumettre à un nouveau **souverain**, un peuple composé d'hommes exclusivement. Les hommes qui ont accaparé la **souveraineté** du Roi sont ainsi devenus le **Souverain** des femmes. Il ne faut pas s'étonner alors que ces hommes aient pu immédiatement tomber dans l'arbitraire et adopter des lois et décrets qui sont particulièrement désavantageux pour les femmes ou qui réduisent, pour elles seules, les libertés fondamentales. Ainsi de la liberté d'association. C'est malheureusement à la période la plus progressiste de la Révolution française que les clubs et les sociétés populaires de femmes sous quelque dénomination que ce soit ont été interdits¹⁴. La fameuse inviolabilité de la propriété, le secret des lettres, tout cela les femmes mariées en seront privées pendant au moins un siècle encore... La famille, le ménage forment une sorte de «zone franche» qui échappe aux droits et libertés fondamentaux,

14.D. Godineau, *Les citoyennes tricoteuses. Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, éd. Alinéa, 1988, p. 173.

ou qui, comme le soulignent certains auteurs, sont en dehors de la société civile. Ainsi au sein de la famille, la femme pourra, pendant longtemps encore, subir des coups et blessures, des sévices et chantages, toutes choses qui, dans la société civile, seraient poursuivies par les tribunaux. Ces faits ne sont pas très étonnants si on comprend bien que, lors de l'instauration de la démocratie, les femmes sont placées dans la sujétion des hommes. A partir de là, toute amélioration de leur condition procède d'une concession du genre souverain. Celui-ci peut, en effet, exercer une domination plus ou moins tyrannique ou plus ou moins modérée. De toute manière, le pouvoir émane du genre masculin.

Concrètement, les femmes n'ont donc jamais été partie prenante d'une des Constituantes originelles¹⁵. Elles n'ont donc jamais participé au débat sur le *modus vivendi* de la Nation, sur les finalités de l'Etat, sur les objectifs à poursuivre dans la société. Les règles du jeu ont été déterminées en dehors d'elles. Je dirais même contre elles. Parce que si les hommes avaient pressenti que les femmes partageaient leur avis, ils n'auraient pas pris tant de précautions pour les écarter. Ultérieurement, les femmes ont été invitées à monter dans un train dont la destination était déjà choisie, la vitesse de circulation fixée, bref, dont tout était décidé. Or c'est seulement à partir du moment où les règles du jeu ont été fermement établies, voire jugées irréversibles, que les femmes ont été autorisées à participer à la partie de démocratie. Et encore : celles qui veulent s'inscrire dans le cadre de la vie politique sont soigneusement filtrées, accueillies au compte-gouttes et presque placées sous surveillance¹⁶.

Aujourd'hui, le problème fondamental qui se pose aux femmes n'est pas tellement d'obtenir une **meilleure place** au sein d'un système qui n'est **tel que parce qu'elles en ont été exclues autrefois**. Elles devraient plutôt chercher les moyens de mettre sur pied une nouvelle Constituante qui viendrait finalement abolir les privilèges constitutifs

15. En ce qui concerne les nouvelles Constituantes, dans les pays d'Amérique latine, par ex., les femmes sont parfois présentes mais de manière évidemment minoritaire. Certaines études s'attachent à étudier l'influence de cette minorité sur l'orientation de ces Constitutions. Dans certains pays de l'Est, les femmes qui avaient fait partie des mouvements contestataires ont été stupéfaites de la manière dont elles ont été écartées lors de la mise en place du nouveau régime, et qui plus est, dont leurs revendications ont été balayées d'un revers de la main.

16. Certaines chercheuses anglaises avancent cependant l'idée que l'instauration d'un *welfare state* est imputable à l'accès des femmes aux droits politiques. Cette idée est intéressante mais fort discutable.

de la démocratie, c'est-à-dire ceux qui ont été usurpés par le genre masculin.

L'égalité dont il est question dans les Constitutions des régimes démocratiques qui s'inspirent de la Révolution française a été instaurée par la suppression des privilèges des deux premiers ordres, ceux de la noblesse et du clergé. C'est une égalité des trois ordres, qui doit désormais s'exercer vis-à-vis du droit et de la liberté politique, cette égalité est définie par les privilèges qu'elle abolit comme le montre encore toujours l'article 6 de notre Constitution : «Il n'y a dans l'Etat aucune distinction d'ordres. Les Belges sont égaux devant la loi». Aucune Constitution n'a été établie pour renverser les privilèges du genre masculin. Aucune démocratie n'a été instaurée dans le contexte d'un renversement du système patriarcal, quelle que soit par ailleurs la forme politique de ce patriarcat. Jusqu'à présent les changements de Régimes sont donc tous du même genre, le genre masculin. Tout régime démocratique se fonde sur une assemblée d'hommes qui s'attribue les pouvoirs du régime qui le précède. A l'avènement de la démocratie, les femmes ont changé de **Souverain**, mais elles en sont restées les **sujettes**.

de quelle démocratie parle-t-on ?

rosine lewin

«La guerre a été menée au nom de la démocratie contre le fascisme. En 1945, la démocratie se définit tout naturellement à partir de l'antifascisme, en Allemagne comme en France et en Italie.»¹

Alfred Grosser

C'est à cerner de plus près les notions de démocratie et d'antifascisme que s'attache cet article, en remontant aux années trente puis à la guerre froide. En effet, la notion de démocratie s'est trouvée au centre des affrontements politico-idéologiques de l'après-guerre, en Belgique comme ailleurs. Or, c'est une notion complexe, mouvante, dans la mesure où toute démocratie est constamment à construire et à reconstruire, où il s'agit d'un processus jamais abouti.

Par ailleurs, la victoire remportée en 1945 par les Alliés sur l'axe Berlin-Rome-Tokyo était une victoire militaire, qui n'a pas - en dépit de

1. Alfred Grosser, *Les Occidentaux - les pays d'Europe et les Etats-Unis depuis la guerre*, Fayard, 1978, page 70.

son éclat et de son prix - éradiqué le mal. Le discours et la lutte antifascistes ont conservé une légitimité et même une certaine actualité, même si Le Pen n'est pas Hitler, ni le Vlaams Blok Degrelle.

On examinera plus particulièrement l'évolution des notions de démocratie et d'antifascisme au sein du Parti Communiste de Belgique, entre 1930 et 1960.

antifascisme = démocratie ?

Au cours des années trente, combattre et abattre le fascisme est un objectif prioritaire pour tous ceux qui, en Belgique comme ailleurs en Europe, se préoccupent des appétits et des succès du parti nazi. Ce combat apparaît comme un préalable à la consolidation de la démocratie en Europe, puisqu'aussi bien l'Etat hitlérien supprime les libertés d'opinion, d'association, de presse; s'en prend aux Eglises, écrase les syndicats, dissout les partis, impose la censure et brûle les livres; cultive le nationalisme, l'expansionnisme et la haine raciale; sème la guerre et entend dominer la planète.

Mais une question reste ouverte : de quelle démocratie parle-t-on pour «après» ? A l'évidence, celle de Churchill n'est pas celle de Staline. Entre les deux, on peut discerner bien des variantes.

S'agit-il de la démocratie parlementaire telle qu'elle fonctionnait en 1939 (par exemple en Belgique, avec quelques élues mais sans électriques), européocentriste, étriquée et fort éloignée de l'image que s'en faisaient ceux qui sont morts pour le suffrage universel ? Cette démocratie-là, héritière directe de la démocratie bourgeoise du XIX^e siècle, privilégie délibérément l'institutionnel par rapport au social et refuse de prendre en compte le terrain de la décision économique, un terrain considéré comme «hors Parlement», voire comme «hors démocratie». Défendre ce système contre l'extrême droite, contre des tentations autoritaires ou des visées fascistes, c'est à l'évidence agir très positivement pour la démocratie; c'est, aussi d'une certaine manière, défendre le statu quo.

Ou s'agit-il d'une démocratie nouvelle, à inventer, donc plus dynamique et plus aventureuse, préoccupée de réduire - sinon de supprimer - la domination de l'argent ? Au-delà du maintien des acquis (les libertés individuelles, le pluralisme), cette démocratie-là exige d'innover et de faire toute leur place à de nouvelles structures économiques et sociales. Elle vise à plus d'ouverture et à plus d'équité. Elle fait peur aux conservateurs. C'est d'elle, pensons-nous, que rêve une partie de la gauche - les communistes, des socialistes, et, au fil des luttes contre l'occupant, des résistants qui ne sont pas forcément affiliés au Front de l'Indépendance (F.I.).

Autrement formulée, la question est de savoir ce qu'on prépare pour les jours où sera extirpé le nazisme : retour à une case départ améliorée, ou marche vers une société qui répondrait mieux à l'aspiration réelle, généreuse mais confuse, au renouveau.

Il nous semble que là se trouve la racine de malentendus, voire d'affrontements entre l'Est et l'Ouest, constatés aussi en Belgique, entre 1945 et 1953.

antifascisme ou antinazisme ?

Le concept d'**antifascisme** a été assumé - surtout par les communistes - comme un drapeau, porteur d'une forte charge émotionnelle et symbolique. Il n'a pas été récusé, mais il n'a pas été adopté par **tous** ceux qui s'opposaient à l'hitlérisme ou à l'occupation allemande. Par contre, tous ceux-là adoptaient volontiers la qualification de démocrates (ou de patriotes).

Est-ce à dire que le mot antifascisme avait une résonance plus « engagée » que le mot démocratie, qu'il sentait le roussi ? Oui et non.

Oui, dans la mesure où pour une partie de l'opinion, il est lié au mouvement communiste. Lié doublement : les fascistes désignent les communistes comme leur ennemi principal; l'Internationale communiste cherche depuis 1922 à élaborer une stratégie antifasciste.

Non, en ce sens que la perception du danger que représente le **nazisme** n'est pas le privilège de la gauche.

Churchill déclare en septembre 1939 aux Communes : «La question n'est pas de se battre pour Dantzig ou pour la Pologne. Nous nous battons pour sauver le monde de la peste de la tyrannie nazie et pour défendre tout ce qui est le plus sacré aux hommes».

Le cardinal Van Roey rappelle, il est vrai après la victoire, dans une Lettre pastorale de février 1946 : «Les peuples libres n'ont-ils pas fait la guerre, ne se sont-ils pas imposé des sacrifices incalculables en vies humaines et en biens matériels **pour détruire dans sa racine la perversité irrémédiable de l'Allemagne national-socialiste ?**» (souligné par nous).

Le Préambule de la Constitution française, daté du 27 octobre 1946, commence par ces mots : «Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont essayé d'asservir et de dégrader la personne humaine...».

En tout état de cause, ni Churchill, ni Mgr. Van Roey, ni la Constitution française ne parlent de «fascisme». Souci de précision politique ? Volonté de désidéologisation ?

En réalité, le fascisme est un phénomène complexe et l'antifascisme une notion controversée. Dès lors se pose aussi la question : de quel fascisme et de quel antifascisme s'agit-il ?

Le militant antifasciste des années trente se référait bien plus au régime hitlérien qu'à celui introduit par Mussolini en Italie dès 1922, précisément parce que le premier était à l'évidence plus agressif, plus violent, plus expansionniste. Tous deux étaient néanmoins fascistes.

C'est en 1935, c'est-à-dire deux ans et demi **après** l'accession de Hitler au pouvoir, et au terme de longs tâtonnements, que Georges Dimitrov donne, au nom de l'Internationale communiste, une définition du fascisme qui est entrée dans l'histoire. Ce qu'il fallait combattre, proclamait-il, c'était «la dictature terroriste ouverte des éléments les plus réactionnaires, les plus chauvins, les plus impérialistes du capital financier». Cette dictature est dirigée aussi contre la démocratie bourgeoise, précise l'I.C.¹

Cette définition ne permet pas d'expliquer pourquoi de larges fractions de la classe ouvrière ont pu se rallier au fascisme et elle simplifie à l'extrême les rapports entre le nouveau pouvoir et la bourgeoisie. Mais elle est séduisante et convaincante pour les PC de l'époque, et pas

1. Le VII^e congrès de l'I.C. marque la victoire de l'ouverture sur le sectarisme, la victoire de la confiance dans l'union des forces antifascistes, au-delà des frontières de partis et de classes. Son appel insistant à la mise en place d'un **front uni** ne peut cependant être dissocié du rôle central assigné à l'Union soviétique.

seulement pour eux, parce qu'elle légitime enfin une stratégie de larges alliances.

N'est-ce pas un spécialiste en la matière, Pierre Milza, professeur à la Fondation française des sciences politiques, qui souligne qu'il n'est pas aisé, même en 1990, de porter sur le phénomène des fascismes un «regard d'ethnologue», c'est-à-dire tout à fait serein ? Pour sa part, Milza discerne trois conditions pour identifier un fascisme-régime :

1. alliance entre des représentants du monde agrarien, de la bourgeoisie industrielle et financière avec une partie des classes moyennes;
2. mise en place d'un système totalitaire plus ou moins achevé;
3. souci d'intégrer les masses. Aux yeux de cet auteur, le régime institué au Portugal par Salazar par exemple ne relevait pas de la catégorie des fascismes *stricto sensu*².

Certes, Dimitrov lui-même a acté l'existence de plusieurs variétés de fascismes. L'«antifascisme» ordinaire faisait cependant fi de ces distinctions. En fait, il signifiait surtout antinazisme.

François Bedarida, directeur de recherches au CNRS, a, pensons-nous, raison d'écrire³ : «Guerre idéologique, guerre nationale, guerre d'extermination raciale, guerre civile, la Seconde Guerre mondiale a été tout cela à la fois : c'est bien là ce qui fait sa nature singulière et spécifique dans l'histoire du XX^e siècle.»

petit retour en arrière

A l'horizon des années trente, les partis communiste et socialiste sont les premiers à dénoncer la montée des périls, mais ils ne sont pas seuls concernés.

Il faut se souvenir qu'en France par exemple, dès mars 1933, André Gide et André Malraux (Prix Goncourt cette année-là, avec *La Condition humaine*) participent à des meetings antifascistes, s'activent à la défense de Georges Dimitrov, leader de l'Internationale communiste, accusé par Hitler et Goebbels d'avoir incendié le Reichstag. Malraux présidera d'ailleurs le Comité mondial pour la libération de Dimitrov et, avec Gide, il

2. *Penser le XX^e siècle*, Editions Complexe, 1990, pages 58 et 86.

3. *Penser le XX^e siècle*, Editions Complexe, 1990, page 127.

prendra part à de vigoureux rassemblements dans notre pays. Notre compatriote, le jeune avocat Pierre Vermeylen, futur ministre socialiste - qui a cessé d'être communiste en 1930, mais qui reste jusque 1935 président du Secours rouge international - siège parmi les défenseurs de Dimitrov au spectaculaire «contre-procès» organisé à Londres en septembre 1933.

A l'instar de la France, des intellectuels non engagés dans un parti, des franges de chrétiens ou de libéraux ressentent, dans notre pays aussi, la nécessité d'une action explicitement antifasciste et répondent aux appels lancés par exemple par le Rassemblement universel pour la paix (RUP)⁴, le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (CVIA) ou le Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme (CMF). Citons entre autres noms ceux de Victor Bohet, professeur à l'université de Liège; de Marcelle Heyligers-Leroy; de Germaine Hannevert, professeur de sciences dans un lycée bruxellois; d'Emilienne Steux, syndicaliste appelée en 1937 au secrétariat du CMF; de Victor Larock, enseignant lui aussi et futur député/ministre socialiste, qui milite au CVIA.

Aux élections de mai 1936, Rex, le parti d'extrême droite dirigé par Léon Degrelle, se taille un succès remarqué (21 sièges) mais fragile. L'année suivante, à l'occasion d'une élection partielle qui se déroulera le 11 avril, le même Degrelle mord la poussière face à un candidat de front commun -le Premier ministre et financier catholique Paul Van Zeeland, appuyé par **les démocrates**, depuis le cardinal-archevêque de Malines (qui avait longtemps hésité à condamner Rex) jusqu'aux communistes. En un élan unitaire, 500.000 travailleurs participent en juin 1936 à une grève, qualifiée par B. Chlepner de «quasi révolutionnaire», et qui arrache les premiers congés payés, une réadaptation des salaires, la semaine de 40 heures dans les industries pénibles ou dangereuses.

Au cours du même été s'est allumée en Espagne une guerre civile qui a pour enjeu de juguler le fascisme ou de lui céder; le général Franco, qui dirige sa mutinerie

4. Le Rassemblement universel pour la paix organise à Bruxelles, du 3 au 6 juillet 1936, à la veille du putsch franquiste, un congrès qui se clôture au Heysel par un grand meeting auquel prennent part notamment Doloras Ibaruri (futuro *Passionaria*), Edouard Horriot, Pierre Cot, Nicolas Chvornik (alors président des syndicats soviétiques), Emile Vandervelde.

contre le pouvoir républicain, est appuyé par Hitler et Mussolini. On y retrouve André Malraux, ni communiste, ni membre des Brigades internationales, mais engagé dans l'aviation républicaine. Champ de manoeuvre de la Seconde Guerre mondiale, le conflit embrase à l'époque l'opinion publique, en Belgique aussi. La mobilisation populaire est exceptionnelle : aide matérielle aux réfugiés, accueil des enfants, enrôlement de centaines de volontaires vont de pair avec des meetings et des rassemblements où socialistes (par exemple Emile Vandervelde, Louis De Brouckère, Isabelle Blume) apparaissent aux côtés de communistes (Xavier Relecom, Henri Glineur). En avril 1937, la Jeune Garde Socialiste et la Jeunesse Communiste se fondent dans une seule organisation dénommée Jeune Garde Socialiste Unifiée. Le POB cependant n'entend pas se lier par un quelconque «front populaire» : il est clair que Henri De Man et Paul-Henri Spaak n'en veulent pas, et on sait que le premier succèdera à Emile Vandervelde à la présidence du POB, en janvier 1939.

l'urss, diabolisée-divinisée

Mais si on tente de resituer le climat des années trente, il importe d'évoquer la place qu'y occupait l'Union soviétique, pour les uns citadelle assiégée et phare éclairant la voie vers le socialisme, symbole diabolique et mal absolu pour d'autres.

Ici encore, le clivage ne s'identifie pas à une frontière entre communistes et non communistes. Il est malaisé d'imaginer aujourd'hui le prestige exercé alors par l'Union soviétique notamment dans des milieux intellectuels, même si, à l'évidence, la fermentation «probolchevik» fut beaucoup plus limitée en Belgique qu'en France, qui connut en 1936 un gouvernement de Front populaire.

Très tôt, des signes indiquent une volonté de rapprochement culturel entre la Belgique et la Russie soviétique. C'est, en mai 1925, le Manifeste FABER (Faisceau amical Belgique-Russie), à l'initiative de Paul Vanderborcht et de Pierre Bourgeois, qui invite Ilya Ehrenbourg à Bruxelles. L'année suivante naît un Cercle des relations intellectuelles belgo-russes, qui fera connaître chez nous le cinéma révolutionnaire russe; le relais de ce Cercle sera assuré ensuite par l'ARC (As-

sociation évolutionnaire culturelle) et par le Club de l'Ecran, où se distinguèrent Pierre Vermeylen et André Thirifays. La revue *La Nerve* publie en 1927 un numéro spécial sur l'aspect moderniste du bolchevisme en art. En mars 1930, la revue de Denis Marion, *Variétés*, rassemble dans une livraison exceptionnelle des traductions inédites de I. Babel, Fédine, Essénine, Maïakovski, Pasternak, etc.

Côté littérature, émergent les noms du romancier et poète Charles Plisnier, très engagé politiquement (exclu du PCB en 1928), de Roger Avermaete, de Franz Hellens qui, avec son épouse russe, assura la traduction de nombreuses œuvres, de Albert Ayguesparse, Robert Vivier. Rangé sous la bannière de Romain Rolland, *L'Art libre* (premier numéro lancé en mars 1919 par Paul Colin) connaîtra une audience non-négligeable avec des collaborateurs tels que Georges Eeckhoudt, Henri Vande Velde, Charles Counhaye, W. Parels, G. Khnopff. Franz Masereel s'inscrit dans un courant parallèle.

Le Concours Ysaïe - qui deviendra par la suite le Concours Reine Elisabeth - révèle les talents de David Oïstrakh en 1937, de Guillels en 1938, qui font sensation...

Au sein du POB, des hommes et des femmes ont exprimé leur intérêt, sinon leur attachement, à la Révolution d'Octobre. Citons en particulier Fernand Brunfaut, qui sera exclu en 1939 pour avoir refusé de condamner le Pacte germano-soviétique, son épouse Louise, Jean Delvigne, les frères Housiaux, Maurits Naessens, Isabelle Blume, Léonie Lafontaine, Albert Marteaux.

«Au moins, demande Auguste Vermeylen (le père de Pierre), de retour d'URSS à l'automne 1931, que l'on ne considère pas seulement en fonction de notre politique locale cette formidable commotion qui a ébranlé le monde, cet événement qui, par son ampleur et ses conséquences, prend une place unique dans l'histoire de l'humanité - et qu'on en finisse une fois pour toutes avec le parti pris!». Le sénateur socialiste gantois se pose bien des questions : s'agit-il de socialisme ? Le grand plan réussira-t-il ? «Il est certain, écrit-il en conclusion de son témoignage, que pareil enfantement ne va pas sans douleurs - et combien de douleurs réduites au silence ? - et que d'erreurs, que de tragiques laideurs doivent presque toujours accompagner l'œuvre

des hommes! Mais quand même, par dessus tout reste en moi la clarté de ce souvenir : que j'ai vu grandir là-bas une communauté magnifiée par une foi et vraiment unie par un idéal vivant»⁵.

Emile Vandervelde, qui s'était rendu en Russie au cours de l'été 1917 avec Louis de Brouckère et Henri De Man, pour y plaider contre une paix séparée - puis en 1922 pour défendre des citoyens accusés de complot contre Lénine - n'a jamais présenté une vision idyllique de la révolution bolchevik : au Congrès de l'Internationale socialiste à Bruxelles, en 1929, il déclare : «Les bolcheviks se livrent à de graves actes de violence sur le plan intérieur et à des manoeuvres incohérentes sur le plan extérieur, ce qui montre une méconnaissance de la situation ouest-européenne, et font en fait le jeu de la bourgeoisie». Le «Patron» était cependant un ferme partisan du rétablissement des relations diplomatiques de son pays avec l'Union soviétique.

Revenons en France. Dans son retentissant *Retour d'URSS* (novembre 1936), considéré alors par les communistes comme l'oeuvre d'un renégat, André Gide rappelle qu'à l'occasion des funérailles de Gorki, lui, Gide, déclarait, quelques mois plus tôt, dans son discours sur la Place Rouge : «Le sort de la culture est lié dans nos esprits au destin même de l'URSS. Nous la défendrons». Il termine sa plaquette très critique par les mots : «L'URSS n'a pas fini de nous instruire et de nous étonner». En 1937, à l'heure des procès, André Malraux écrivait : «Les crimes de Staline ne mettent pas plus en cause le socialisme soviétique que l'Inquisition n'a obscurci le message du Christ.»

de lénine à gorbatchev

Les bouleversements intervenus en Union soviétique depuis 1985 ne peuvent occulter le passé.

Le système mis en place après la révolution de 1917 se veut et se dit socialiste. Il est présenté par ses partisans comme une démocratie de type supérieur, parce que l'exploitation et la course au profit capitalistes y ont été supprimées - et perçu comme tel pendant des décennies par les communistes, y compris à l'Ouest.

Que cela ait plu ou non, dix jours d'octobre 1917 ont effectivement ébranlé le monde, ouvrant des vannes à l'espérance et à la lutte pour

5. Auguste Vermeyleen, *Impressions de Russie*, Editions L'Eglantine, Paris-Bruxelles, 1932.

la justice et la fraternité. Parce que cette expérience titanesque était sans précédent, parce que quatorze Etats entreprirent, en vain, d'abattre militairement la jeune République soviétique, parce que celle-ci avait à l'évidence d'implacables ennemis, parce qu'à l'heure de la «grande crise» à l'Ouest, les premiers plans quinquennaux symbolisaient le pouvoir ouvrier - les partis communistes firent de la solidarité avec l'URSS «la pierre de touche» de leur conscience révolutionnaire. Une solidarité ressentie comme exaltante et contraignante à la fois, qui les rendit sourds et aveugles aux «grands procès» et à quelques autres avertissements spectaculaires et dramatiques.

Quand, trois ans après la mort de Staline, sonne l'heure de Nikita Khrouchtchev, de premières révélations officielles seront faites sur les crimes commis au nom du socialisme, et des réformes entreprises pour redonner du dynamisme (qui avait été réel) à l'économie soviétique. Fragmentaires, mal popularisées, ces réformes se soldèrent par des échecs. Et l'ère Brejnev enlisa le pays dans «la stagnation» : le pouvoir de mobilisation des énergies et des esprits qu'avait eu Staline pendant un temps, ce pouvoir était perdu.

Il aura fallu attendre Gorbatchev pour que soit publiquement admis que l'URSS n'était pas un Etat de droit, que le système économique dit socialiste avait fait faillite et que les libertés individuelles y ont été sacrifiées à des droits économiques et sociaux, ces derniers étant de moins en moins respectés d'ailleurs.

Sans aller plus avant dans l'analyse de ces problèmes, on peut concevoir que le mot de démocratie n'avait pas le même sens pour Churchill et pour Staline, même quand, compagnons de combat, ils devisaient autour d'une table de conférence.

On n'oubliera pas, de surcroît, sous peine de grave anachronisme, que dans les années 45/50 le colonialisme est encore bien en selle et que les colonies sont un *no man's land* en matière de démocratie. Des régimes de démocratie parlementaire comme la France entreprennent sans le moindre complexe des guerres pour sauvegarder leur empire colonial. Aux Etats-Unis, la population noire aura à mener un long et dur combat pour conquérir les droits qui sont les siens en cette fin de siècle. Pour rappel, c'est en 1954 que la Cour suprême des Etats-Unis ordonne la déségrégation scolaire, et il fallut attendre cinq ans pour que le principe connaisse un début d'application. Il est des démocrates pour applaudir aux aventures coloniales et pour s'accommoder d'un statut de non-citoyen pour les Noirs ou les Jaunes... Il est d'autres démocrates que ces situations indignent.

Ainsi donc, il ne suffit pas de parler de démocratie pour garantir la clarté...

une équivoque datée

En Belgique comme ailleurs, les communistes ont inscrit la suppression du capitalisme dans leur programme, et cela à partir de l'expérience soviétique qui, à l'époque, a valeur de «phare».

Ils se réclament aussi de la démocratie.

Il y a, pensons-nous, à cet égard une équivoque qui n'a été levée par les intéressés que bien après les années qui nous occupent ici. Elle tient à la conviction qui habitait alors les partis communistes que, véritablement, la démocratie soviétique était de type supérieur, que la dictature du prolétariat était nécessaire, salutaire et bien acceptée, et qu'il était vital de défendre toujours l'une et l'autre.

Les résolutions du même VII^e congrès de l'Internationale communiste avaient donné du régime politique de l'Union soviétique une définition sans faille : «C'est un Etat de large démocratie». «Le développement de la dictature du prolétariat progresse de façon continue dans la voie d'un renforcement et d'une extension sans cesse accrue de la liaison directe de l'Etat soviétique avec les masses du peuple, avec la majorité écrasante de la population, dans la voie d'une participation croissante, directe et active des masses populaires, à la direction de l'Etat, de l'édification socialiste. Le développement de la démocratie prolétarienne, réalisé grâce à la liquidation des classes exploiteuses, la consécration de la propriété socialiste en tant que base de la société socialiste, la réalisation de l'unité des intérêts de l'énorme majorité de la population de toutes les républiques de l'Union soviétique, fortifient sous tous les rapports l'Etat de la dictature du prolétariat.»

S'il est vrai que l'Internationale communiste a été dissoute en mai 1943, s'il est évident que les nouvelles générations de recrues du PCB n'en portent pas l'empreinte, il paraît plausible que l'héritage du prestigieux congrès de 1935 ne s'est pas automatiquement évaporé.

Plusieurs années auront été nécessaires au PCB pour repenser fondamentalement le concept de démocratie. Il l'argue (sans débat il est vrai) la notion de dictature du prolétariat en 1954, à son congrès de Vilvorde. Et, depuis le congrès de Liège, en 1960, il est entendu pour le PCB que «c'est la majorité des citoyens belges qui décidera de l'instauration du socialisme». Désormais, de congrès en congrès, le concept de «démocratie jusqu'au bout» va prendre plus d'épaisseur, impliquant une stratégie dynamique de marche vers le socialisme par étapes successives, fortes chaque fois de l'accord de la majorité de la population.

Mais nous n'en sommes pas là dans les années quarante et cinquante.

la tentation réductrice

Au Comité central du PCB, le 12 août 1945 - la guerre vient de s'achever - le rapport s'ouvre par ces mots : «Notre parti a mis depuis des années la défense de la démocratie au centre de son activité. Cette lutte pour les droits démocratiques du peuple, contre la réaction et les formes diverses de fascisme n'est pas terminée». Il s'agit d'écraser tous les ferments de fascisme qui subsistent, d'extirper tous les germes de la trahison, d'empêcher que se reconstitue la coalition de 1940 qui a livré le pays aux forces hitlériennes. Premier devoir : empêcher le retour sur le trône de Léopold III, «drapeau des nouvelles formes fascistes qui se recréent dans notre pays».

Pareille définition du «premier devoir» des démocrates n'entraînait-elle pas le risque de rejeter comme fascistes tous ceux qui demandaient le retour de Léopold III ?

Lors du débat à la Chambre sur le Pacte de Bruxelles⁶, Jean Terfve, porte-parole du PC, avait qualifié de «grands mots abstraits» les références à la liberté et à la démocratie inscrites dans le préambule du pacte. Paul-Henri Spaak avait aussitôt répliqué : «Vous avez voulu dire que ces mots n'ont pour vous aucune signification» - ce qui était une interprétation fort libre du propos communiste - et il avait brillamment défendu la démocratie parlementaire, y opposant la démocratie

6. Le 17 mars 1948, la Grande-Bretagne, la France et les trois pays du Benelux signent le Traité de Bruxelles, pacte régional d'assistance mutuelle, noyau de l'alliance ouest-européenne et atlantique contre l'URSS.

dite populaire qui, parce que libertés politiques et individuelles y sont inexistantes, n'a plus rien de commun avec une démocratie.

L'histoire a démontré que les «démocraties populaires» n'ont pas respecté les libertés individuelles et que le type de société qui y a été imposé ne constituait pas un progrès par rapport à la démocratie parlementaire. Mais, seule de tous ces pays, la Tchécoslovaquie avait connu un régime de démocratie parlementaire, ce qui n'avait pas empêché son abandon par les démocraties parlementaires occidentales en 1938, que P.-H. Spaak justifiait ainsi, après Munich, devant la Chambre : «Aujourd'hui, Messieurs, je vous demande de communier avec moi dans la joie de la paix sauvée et de me permettre seulement de célébrer cette heure où l'affreuse vision d'une guerre toute proche s'est évanouie».

le poids de l'économisme

Même pendant la guerre froide, le PCB a affirmé son profond attachement à la démocratie. «N'avons-nous pas accepté, en tant que phase transitoire, la démocratie bourgeoise avec toutes ses imperfections ? Quand il s'est agi de la défendre contre les assauts du fascisme, nous n'avons pas boudé à la tâche», déclarait Edgar Lalmand en février 1948. Certes : les communistes n'ont pas boudé à la tâche, qui a coûté de nombreuses vies humaines.

Mais là où le bât blesse, c'est quand, actant qu'une économie entièrement (ou en grande partie) planifiée garantit le plein emploi et la sécurité économique, Lalmand en déduit que les travailleurs ont, dans ces régimes, «la libre disposition des moyens d'expression». «Dans ces pays, ajoute le secrétaire général du PCB, la démocratie a franchi les barrières que lui impose ailleurs le régime capitaliste».

Quelle qu'ait pu être la sincérité de Lalmand, la dérive économiste de son raisonnement - largement partagée par les communistes à tous les échelons - est évidente, puisque la libre disposition des moyens d'expression, avec tout ce que cela implique, est pour lui une conséquence **automatique** de la planification de l'économie. Pour les PC d'alors, répétons-le, la supériorité intrinsèque de la démocratie soviétique est un article de foi. Une foi qui sera brutalement secouée à partir de 1956 à l'Ouest et à l'Est.

La dérive économiste a eu la vie dure. On s'en est encore rendu compte au cours du second semestre de 1989 : les gens qui fuyaient la RDA pour l'Allemagne fédérale n'étaient pas en haillons et ils

n'étaient pas sous-alimentés, même s'il leur manquait des bananes. Ce qui leur manquait surtout, c'était la liberté de parler, de contester, de voyager, de penser autrement que le commandait le régime. Mais ce manque-là était, soit nié par le pouvoir, soit jugé mineur en regard de droits nouveaux tels que la sécurité d'emploi. Il est vrai que cette dernière suscite d'amères nostalgies : on est toujours en quête d'un système qui garantirait à la fois sécurité d'emploi et droits et libertés individuels.

idéologisation à gogo

La guerre froide a produit dans les deux camps une puissante tendance à l'idéologisation. La supériorité de la démocratie soviétique était, on l'a vu, un article de foi pour les communistes; la certitude d'avoir raison, une caractéristique de leur discours. Un parlementaire de la qualité de Jean Terfve, par exemple, croit devoir terminer en juin 1948 un exposé où il a démontré qu'il maîtrise son dossier, par les mots : «Nous avons la certitude de l'emporter parce que nous avons raison» ou «Nous sommes l'avenir, vous êtes ce qui dépérit».

Pour sa part, Paul-Henri Spaak professait que **par définition**, une démocratie ne mène pas de politique agressive : les guerres coloniales échappaient à son champ de vision.

La présentation de l'Union soviétique comme un monolithe immuable, paradis ou enfer, la tendance à occulter les violations des droits de l'homme aux Etats-Unis - ou, inversement, à qualifier ce pays de fasciste - relevaient de l'idéologie, pas de l'analyse.

Par ailleurs, il s'est forgé dans les années septante une idéologie des Droits de l'Homme qui, au mépris des réalités, s'est servie de ces droits comme d'un alibi ou d'un masque. Pour rappel, c'est en décembre 1948 qu'est proclamée par l'ONU la Déclaration des droits de l'homme, qui y incorpore - c'est nouveau - les droits économiques et sociaux. On a parlé bien souvent des droits de l'homme en mythifiant leur dimension individuelle et en occultant leur dimension sociale, comme si la liberté d'opinion avait la même valeur pour l'affamé de Bombay et pour le banquier de Zurich. On a brandi le drapeau des Droits de l'Homme pour couvrir des opérations politico-militaires telles que par exemple le soutien aux *contras* du Nicaragua. Marcel Gauchet avait-il tort de souligner que «Les droits de l'homme ne sont pas une politique, dans la mesure où ils ne nous donnent pas prise sur l'ensemble de la société où ils s'inscrivent» ?

En réalité, nous le savions et les rapports d'Amnesty International en témoignent, la démocratie parlementaire ne garantit pas le respect de tous les droits de l'homme. Ceux-ci ne peuvent être dissociés de la paix, du développement, de la coopération internationale.

CREDIT AU LOGEMENT

**ENSEMBLE,
TOUT DEVIENT
POSSIBLE.**

CGER 



Dolstanche Albert, *La Dornière Chanson*.

© Bibliothèque royale Albert 1^{er}, Bruxelles, Cabinet des Estampes.

les communistes dans la résistance : la démocratie en pratique et la révolution en doctrine

entretien avec José Gotovitch

L'historien de la deuxième guerre mondiale est connu, et particulièrement le spécialiste de l'histoire du PCB. Dans les CM, un entretien avait fait écho à sa défense de thèse (n°163 -nov. 1988), et voilà qu'enfin celle-ci a trouvé un éditeur : Du Rouge au tricolore, Résistance et parti communiste.

C'est donc l'occasion d'en recommander la lecture (voir encadré), en même temps que d'en tirer déjà profit pour compléter le présent dossier. Car n'était-ce pas un temps, celui des années 40-45, où la démocratie s'est produite comme insurrection, et contre ce qu'elle combattait ? Le propos de l'historien ramène à des objets plus concrets et circonscrits, en l'occurrence, ceux de son étude, les communistes belges et spécialement bruxellois de l'époque.

CM - Le PCB a souvent été, dans son histoire, critiqué comme anti-démocratique et mis à l'index. La période de guerre se termine par contre avec des ministres communistes au gouvernement, et un succès électoral important même s'il se révélera vite fragile. Comment analyser l'isolement communiste de cette époque ?

JG - Pendant toute la période où le PC est sectaire, isolé, et révolutionnaire et exprime une volonté radicale, il réunit derrière lui, avec une intensité militante tout à fait exceptionnelle, des personnes qui se trouvent en rupture, que ce soit sociale ou intellectuelle, ou plutôt morale avec la société ambiante. Donc qui ont une vertu, militante, qui me paraît être particulièrement exacerbée.

A partir du moment où, dans les années 1935-36, le PC modifie sa ligne, et tend à y intégrer l'acceptation de la situation, ou plutôt de la démocratie et du système tel qu'il fonctionne, son recrutement se modifie également, très profondément. Il pénètre dans des couches sociales qui sont à priori beaucoup moins désireuses d'un changement total des structures politiques et économiques, peut-être des structures politiques seulement. Il s'intègre dans le système, accepte de jouer le jeu parlementaire. Et ce sont les succès communistes des années 35-36, des Fronts populaires et autres.

Il y a là, je crois, à la fois un changement de ligne et un changement de recrutement, de composition sociologiques. C'est ainsi qu'il faut analyser la présence tellement importante des intellectuels dans ce parti communiste. Et sous réserve d'études complémentaires, je crois que contrairement à ce qu'il se prétend, le parti communiste, dans les années 30, n'est pas le parti de la classe ouvrière, du moins en Belgique, certainement pas dans la région bruxelloise (*naïr* : objet principal de l'étude de JG dans sa thèse).

De telles ambiguïtés vont, à mes yeux, trouver leur expression la plus extrême sous l'occupation. Parce qu'alors on change totalement de registre. Effectivement, le PC oblitère la perspective révolutionnaire, pour s'intégrer totalement dans la perspective patriotique.

Et la perspective patriotique tout court. On me dira que cette analyse n'est pas juste, en référant aux documents internes, dont il ressort que, au sein du PC, on étudie l'Union Soviétique, le *Manifeste*, les *Questions du léninisme*, *L'histoire du PC bolchévique* et qu'on se forme à l'idée d'une révolution future. Précisément, ce qui différencie sous l'occupation -et à mon avis c'est essentiel- un bon militant du Front de l'Indépendance (le FI), et un bon militant communiste, c'est une seule chose : le militant communiste étudie le marxisme. C'est son devoir, c'est l'exigence de ses chefs. Et son messianisme révolutionnaire se limite à, enfin s'incarner dans l'étude des grands textes sacrés.

Je ne veux pas ironiser sur les dévotions, mais plutôt insister sur

l'ascension intellectuelle que cette étude provoque chez les militants à la base. Pour nombre d'entre eux, qui savent à peine lire et écrire, intellectuellement, à travers ces textes, malgré tout, ils produisent un effort absolument démesuré pour comprendre, s'acharner, et ça c'est merveilleux. Le PC apparaît, dans la guerre, comme un instrument de promotion intellectuelle, c'est tout à fait clair.

Mais en dehors de cela, c'est effectivement un effort privé. Ce n'est pas quelque chose de collectif. Le PC se définit comme le parti de ceux qui apprennent le marxisme et restent fidèles à la révolution. Mais la pratique du parti, au contraire, élimine toute référence révolutionnaire, toute perspective révolutionnaire. Parce que la perspective est bien celle de gagner la guerre et de grouper le plus de monde autour de ce seul objectif.

Bien entendu, je ne vise pas à donner à cette attitude une «cote morale», à l'aune de quelque vertu trotskyste. Ce serait absurde.

Qu'est-ce qu'un petit parti comme le PC belge de l'époque ? Ce sont 10.000 militants dont la plupart sont venus effectivement dans les années 30 : par exemple, parmi les militants de guerre de Bruxelles étudiés, 42% des adhésions se sont faites entre 36 et 39, bien qu'il y ait eu un doublement des effectifs sous l'occupation-même avec des gens qui n'ont jamais été communistes auparavant.

Mais il faut affiner cette vision. Parce qu'on se rend compte que le coeur, c'est-à-dire les cadres, est lui de la période immédiatement précédente. Et ce cadre qui demeure pendant la guerre, il est arrivé au parti dans la période des années dures, c'est-à-dire de «la lutte classe contre classe». Le résultat est paradoxal : on a un tout petit parti, avec un cadre très limité, qui a lui une perspective révolutionnaire, qui a été formé dans la perspective «classe contre classe», tandis que l'essentiel des membres est venu sous une autre ligne politique, totalement différente. On peut donc s'attendre à des discordances, ou à une incapacité des cadres à gérer ce parti qu'ils ont en main. Mais la masse de ce parti de guerre entre sans difficulté dans la perspective patriotique.

CM - Il s'agit aussi d'un projet démocratique, d'une ligne anti-fasciste, qui se définit par ce qu'elle nie.

JG - Oui totalement. Et c'est toute l'ambiguïté de l'antifascisme. En fait l'antifascisme n'est pas une ligne politique qui affirme clairement ses objectifs, car elle ne définit en rien un projet de société. C'est une

ligne de rassemblement, non pas illusoire - parce qu'elle est drôlement efficace - mais sans perspective concrète. Ce qui explique tous les avatars de l'antifascisme, l'impossibilité de construire ultérieurement sur cette base. Et au fond, je crois que ce point est capital.

CM - Mais ne construit-on pas une nouvelle idée de la démocratie ?

JG - Non, justement, on n'a pas réfléchi à un nouveau modèle politique. Bien entendu, il était essentiel d'être d'abord anti-nazi, et il est important de le rappeler car les discussions d'aujourd'hui ont tendance très souvent à gommer cet aspect qui est fondamental : les communistes ont été des combattants de l'anti-fascisme, ce qui était positif.

Mais voyons aussi ce que cela a donné comme perspective pour un parti révolutionnaire. Dans cette optique, il y a eu carence parce qu'il n'y avait personne dans ce parti qui était capable de surmonter l'euphorie de se retrouver enfin en concordance avec une large aspiration populaire. Car c'est une nouveauté, pour des gens qui ont toujours été ostracisés, d'être dans un parti qui tout à coup apparaît comme porteur de tas de notions auxquelles les gens adhèrent.

Et puis c'est un parti dont pour la première fois, les adhérents peuvent clamer haut et fier leur amour de l'Union Soviétique. Parce qu'il répond, cet amour de l'Union Soviétique, à un amour largement répandu. Il ne faut pas oublier en effet que, dans les périodes dures, ce qui définit le parti communiste dans son rejet total de la société d'ici, c'est son adhésion absolue à la patrie soviétique.

Et ce n'est pas un élément négatif. Dans le développement du PC, c'est au contraire un élément positif, parce que l'influence de l'Union Soviétique dans les années 30 va loin au delà des cercles exclusivement communistes. Dans les milieux intellectuels, il y a véritablement une fascination, qui est peut-être moins forte ou moins éclatante dans l'imagerie populaire ou la mémoire collective belges que celle qui a attiré les intellectuels français ou anglais, parce que les intellectuels belges concernés n'ont pas la même envergure, tout simplement. Mais dans la classe moyenne intellectuelle en Belgique, cette fascination est tout aussi forte. Ainsi l'adhésion au parti dans les milieux enseignants, dans les milieux intellectuels, dans les milieux d'avocats, de médecins, etc., passe par l'adhésion à l'Union Soviétique avant tout. L'Union Soviétique est le ciment de l'adhésion au communisme.

Il y a là quelque chose d'essentiel : pendant la guerre et à la Libération, ce sentiment peut éclater et s'exalter. Mais l'Union Soviétique ne

distribue pas, ne symbolise pas du tout à ce moment-là un message révolutionnaire, loin de là : c'est un message patriotique, une vision de la fin de la guerre, de l'écrasement de l'hitlérisme avec toutes les coalitions possibles et imaginables.

Il y a là en fait une perturbation totale de l'image de ce qu'est un parti communiste. Par rapport au moment où les partis communistes se sont constitués, et ce pourquoi ils se sont constitués, la perspective des partis communistes occidentaux en 44-45 n'a strictement plus rien de commun. Il y a là quelque chose de totalement perturbant pour un petit parti. Il n'y a qu'une seule personne qui garde le cap, c'est Pepe Berei (*ndlr* : le délégué de l'IC). Mais tous les autres sont heureux comme tout d'être au gouvernement, de participer, etc. Et à la base, s'il y a un petit grognement, ce n'est pas bien clair. Les seules réactions dans le parti concernant la participation gouvernementale se cristallisent autour de quelques râleurs, qui se sont déjà manifestés sous l'occupation, à propos quelques problèmes de direction.

CM - Tu mets aussi l'accent sur une espèce d'activisme, de militantisme. Notamment en soulignant que le contenu, d'un tract par exemple, a pu importer moins que l'existence même de l'acte posé.

JG - Attention, il faut bien dater cette observation : elle remonte à la période du Pacte germano-soviétique. Et elle est fondamentale à cette époque, parce qu'à ce moment-là, quand le parti est pourchassé et totalement isolé, ce qui justifie les militants, ce qui leur permet de subsister en tant que militants, c'est le fait qu'il se passe quelque chose, que le parti fait quelque chose. Ceux qui à ce moment-là risquent la prison belge, pour diffuser des tracts, n'ont pas une vision particulièrement intégrée du contenu de ce qu'ils diffusent. Mais ce qui est important pour eux, c'est d'exister, de montrer que le parti existe, et de se rattacher à quelque chose qui agit. Bien qu'il y ait le problème classique de la mémoire, les militants que j'ai interrogés sur cette période se souviennent avoir fait des choses, mais absolument pas de la ligne qu'ils défendaient.

CM - Mais cette attitude ne concerne-t-elle pas toute la période de la guerre ? Ne souligne-tu pas qu'à la fin on a identifié attentisme à réformisme... ?

JG - C'est-à-dire que le parti définit les choses comme telles. Le parti justement. De la même façon qu'après guerre le PC identifiera les bourgeois aux collabos, à la 5ème colonne, les communistes, dans leur lutte contre les socialistes, vont utiliser des catégories Résistance/pas Résistance.

Tout est ramené à ces catégories de guerre, mais qui ne correspondent pas à la réalité, il faut le souligner. Parce que si l'attentisme socialiste est une réalité, en termes de structures résistantes portant le drapeau socialiste, il n'est pas une réalité en termes d'activité socialiste, pour le parti lui-même. Et donc les communistes ne comprennent pas, ou mettent longtemps à comprendre, que si les socialistes ne sont pas drapeau déployé dans les mouvements de résistance comme tels, ils existent encore, et que leur force est quasiment intacte. Et que le réformisme qu'ils incarnent, ou la social-démocratie plutôt, ne se définira en rien par l'attentisme mais par quelque chose de plus important, c'est-à-dire pas une intégration à l'Etat qui, à mon avis, s'est fait éclatante au moment de la Libération.

CM - Pendant la guerre, des groupes de travail préparent l'avenir.

JG - Oui c'est ce qu'ils préparent, eux. Toute l'activité clandestine des socialistes est tournée vers la préparation de l'après-guerre. Elle vise justement à favoriser le maintien de leurs structures fondamentales.

Mais il y a aussi un aveuglement du PC, car il n'a pas, et n'avait pas avant-guerre, de racines sociales suffisamment profondes pour s'apercevoir que les structures social-démocrates sont intactes sous la surface, qu'elles sont enterrées. Même s'il y a toute une série d'aspects négatifs à ce retrait, même si dans certains coins, il y a des disparitions totales, l'essentiel est demeuré. Et ce qui fait que le parti socialiste apparaît à la Libération, c'est qu'il récupère l'essentiel de ses militants.

Au fond, le rêve communiste pendant la guerre, de ceux qui réfléchissent alors en termes de conquête du pouvoir politique, c'est d'être le seul parti à la fois de la résistance et de la classe ouvrière. Le FI était la structure qui devait réaliser cela, cette jonction de la classe ouvrière et de la résistance. Mais les communistes ont tout à fait oublié que le PS, le POB, c'est une force, et que la place n'est pas libre, pas du tout.

CM - Est-ce totalement anachronique d'établir un parallèle entre l'idée d'aujourd'hui de citoyenneté active, d'intervention, de militantisme, et celle de résistance ? On aurait une définition positive de la démocratie.

JG - Les communistes se voudraient, ils revendiquent d'être partie prenante : c'est le programme, et aussi l'aspiration des militants. Si c'est ça que tu appelles la citoyenneté active.

Les communistes posent très clairement leur candidature non seulement à tous les niveaux de pouvoir mais aussi à l'intérieur des structures qui fonctionnent. C'est très important, car c'est le ralliement du PC à la démocratie. «Maintenant nous allons être les meilleurs et les plus forts,... au Parlement, dans les communes...». Mais ils n'ont pas vu que le terrain est occupé. Les autres sont prêts à travailler et quand ils peuvent apparaître au grand jour, et reconstruire leurs réseaux, on se rend compte que la place est limitée pour le parti communiste.

Dans cette optique, l'histoire de l'implantation des Comités de lutte syndicale (CLS) est intéressante à analyser. On voit ainsi que les CLS, qui sont en fait les syndicats créés et dirigés par les communistes pendant la guerre, et qui bénéficient d'une espèce d'aura positive dans la mesure où ils ont été combattifs, parviennent à s'imposer dans des secteurs ou dans des régions où le parti socialiste a connu, ou connaît, des faiblesses ou bien est absent du terrain. Ou a été franchement collabo : je pense à des coins du Borinage où la Centrale des Mineurs est passée à l'UTMI, où il y a eu véritablement trahison, soutien à l'Ordre nouveau, qui les disqualifient.

Il y a aussi des coins où le syndicalisme socialiste n'était pas encore bien actif, comme le Brabant Wallon, et où le PC peut à ce moment-là installer des cellules, par exemple dans la métallurgie du Brabant Wallon. Mais il y a aussi la région liégeoise, où la Fédération des métallos, socialiste, est critiquée de l'intérieur-même par ses membres, ce qui sera à la base du mouvement de Renard. Là, les anciennes forces dirigeantes socialistes ont perdu à la fois leurs dirigeants -qui ont été arrêtés- et leur aura : ils sont critiqués à l'intérieur. Les communistes ramassent d'abord effectivement les fruits de leur action, mais vont ensuite offrir leur force métallurgique à Renard, et se déforer eux-mêmes. Cet exemple de naïveté des communistes -on m'a reproché de le qualifier ainsi- relève, j'en suis profondément persuadé, à proprement parler d'une naïveté politique, celle de gens qui sont placés devant des choix essentiels, et qui n'ont pas la capacité de juger, parce qu'ils ignorent le terrain.

Au contraire, les quelques militants politiques ou plutôt syndicaux plus expérimentés qui rejoignent le PC ne font pas cette erreur. Les quelques dirigeants qui ont de la bouteille -un Crèvecoeur par exemple- n'ont pas cette attitude, disons complaisante et naïve. Ceux-là conquerront des positions de force, à la FGTB de Bruxelles par exemple dont ils auront la direction à un moment donné, avec Avaux qui est un communiste.

Mais à Liège, c'est un syndicalisme tellement marqué de violence... tout comme déjà les rapports entre socialistes et communistes dans l'entre-deux guerres, et en 40 et 41. Il faut voir les injures que s'échangent Bondas et Lahaut en 41 : sous l'occupation on s'insulte, nommément. Il y a certains tracts de Liège qui sont quasiment des dénonciations : autant les communistes dénoncent la social-démocratie, nommément, autant le bourgmestre de Liège, socialiste, va dénoncer les communistes aux Allemands.

Ce sont de tels rapports de force, d'une violence extrême, qui expliquent que les dirigeants communistes - à mon estime et sous réserve d'inventaire- arrivés au pouvoir pendant l'occupation n'ont aucun sens ni *feeling* politiques, et tombent d'un travers dans l'autre : ou bien ils liquident leurs troupes ou bien ils dénoncent les autres violemment. Mais ils ne négocient pas du tout convenablement ce qu'ils auraient pu négocier compte tenu du rapport des forces dans le mouvement.

Notons en passant que cette analyse me différencie totalement de ceux qui limitent l'histoire du parti communiste, la politique du PC à ce qui se décide à Moscou. C'est très joli de voir que Moscou a une ligne, et bien sûr les communistes agissent dans ce cadre-là, mais ils agissent avec les forces et selon les déterminations locales et les vertus locales. Et c'est différent de France, d'Italie... En Belgique, il y a des cadres, il y a un parti, qui n'est pas un parti, c'est très simple. Qui n'a aucune structure de parti.

CM - Autre facette de la méthodologie démocratique, la question de la lutte armée. Tu montres que c'est seulement en 42 que les communistes s'y résolvent. Mais aussi que dans les années 30, la violence était banalisée, qu'il y avait des milices à droite et à gauche, comme l'USAF au POB. Le coup de poing était-il démocratique ou révolutionnaire, selon ?

JG - Les années 20 et 30 sont caractéristiques des milices, des uniformes, et d'affrontements violents, dans la rue. Mais ce sont des affrontements collectifs, de groupes. Ce sont des meetings qu'on perturbe, des gens qui montent à l'assaut, des meetings fascistes qu'on interdit et qu'on essaye d'empêcher, etc. Ce style s'accroît fortement dans la période dure, puis disparaît du côté socialiste. L'USAF, on l'a mise en exergue, mais ce ne sont que deux cents jeunes, un service d'ordre bien musclé, qui fait pendant à la Légion nationale. Mais bien d'accord, il y a dans l'inconscient collectif, l'image d'affrontements violents. Les grèves de 32 sont violentes, il y a une certaine violence collective et sociale.

Mais je crois qu'il y a une différence capitale entre cette violence-là et l'assassinat, l'exécution et la mort d'homme «face à face». Dans ce registre-là, la classe ouvrière en Belgique n'a aucune tradition : il est clair que ce fut un très difficile combat de passer à, d'organiser cette violence, et ce n'est donc pas un hasard si on doit attendre la fin 41 pour noter quelques actions de ce type.

Cette violence est effectivement un impératif international : il est clair qu'elle est commandée depuis Moscou à partir du moment où l'Union Soviétique est en danger, où les Allemands sont aux portes de Moscou et que ça va très mal. A ce moment, il s'agit d'un deuxième front. On pouvait s'y attendre depuis le 21 juin 1941. C'est clair dans les têtes et dans les textes, tout à fait évident : «nous intervenons sur les arrières de l'ennemi».

CM - Par rapport à une certaine idée ou mythologie de la révolution, du parti révolutionnaire, n'est-ce pas étonnant de ne pas concevoir, de n'avoir pas conçu un parti de la lutte armée ?

JG - La lutte armée ? Je sais que jusqu'en 1932-33, à l'Ecole Léniniste (de Moscou *ndlr*), certains ont encore suivi des cours de combat de rue et des machins pareils. Mais c'est terminé en 33.

De fait on ne retrouve pas cela du tout dans l'histoire politique en Belgique, sauf évidemment avec la guerre d'Espagne, qui relance un peu ce débat. On ne peut pas l'oublier évidemment. Et ce n'est pas un hasard si on va appeler les anciens d'Espagne quand il faudra essayer de tirer sur des collabos ou des Allemands.

Mais il s'agit de lutte armée, et pas de guerilla armée dans un pays comme le nôtre. Il y a une véritable difficulté à passer à l'action. Et cette action, elle est volontariste. Voilà pourquoi j'estime que ce n'est pas un hasard -mais peut-être l'ai-je trop souligné, car j'attends des confirmations de travaux en cours sur Liège- si les premiers à passer à l'action violente, à Bruxelles, sont des intellectuels. C'est-à-dire pour moi des gens qui n'ont aucune des traditions de la classe ouvrière, en fait des gens ralliés à la révolution par l'idée, et donc prêts à faire des trucs qui ne correspondent en rien à une tradition, etc. : ils agissent véritablement par conviction. Ce sont des ingénieurs qu'on met au boulot, pas les mecs de la rue, mais bien les sections des intellectuels du PC.

Il faut ajouter, c'est important, qu'à partir du moment où elle sera lancée, alors la violence va devenir un instrument terrible : il y aura une

escalade, voulue, volontaire dans la violence et dans la répression. Avec l'idée que la répression ouvrira les yeux, que la violence empêchera la population, ou ceux qui ont peur, de basculer dans le camp adverse. La peur est alors un élément politique. Il y a là une utilisation politique de la violence, il ne faut pas le cacher.

C'est une stratégie de rupture, et par la suite une espèce de course avec l'occupant et la collaboration, et puis une espèce de surenchère avec les autres groupes de résistance. Mais au départ ce sont les communistes qui, systématiquement, vont développer des actions, quelle que soit la casse. Il y a une volonté d'agir quelle que soit la casse.

A la Libération, la question de l'insurrection armée ne se posera pas. Les troupes britanniques et alliées occupent massivement et autoritairement le terrain. La classe ouvrière a rejoint massivement son parti social-démocrate. Et s'il devait y avoir un message de Moscou, ce serait évidemment que la guerre doit encore être achevée en Allemagne. D'ailleurs, à part les expressions sommaires d'un dépit politique, la question est réglée au PC de façon expéditive, avec tout au plus quelques exclusions.

CM - Au regard du modèle soviétique et donc du parti unique, l'antifascisme va-t-il produire une conception positive du pluralisme ?

JG - Je crois que pendant la guerre, oui. Puisqu'on va jusqu'à inventer des partis pour faire alliance avec eux, même si c'est tout à fait instrumental en la circonstance. Puis en voulant les fédérer, certes autour du PC d'abord, les communistes prennent ensuite conscience, mais un peu tardivement, qu'il peut exister des partis. Le tournant s'opère en 1943. A ce moment, il y a une évidence et un chemin est pris, et définitivement : le parti communiste choisit le gouvernement de Londres, choisit de reconnaître le gouvernement de Londres comme légitime.

A partir du moment où il admet cette légitimité-là, pour être lui-même légitimé par ce gouvernement-là il se doit d'accepter les autres partis qui existent, ou qui n'existent pas mais que Londres projette sur le territoire belge. A partir de ce moment-là, même si les communistes continuent à instrumentaliser des partis un peu fantomatiques, ils sont pris à leur propre jeu, et finalement, ils ne peuvent plus faire autrement que de dire qu'il faut une alliance démocratique : c'est un point de non-retour, ils ne peuvent plus dire « nous serons le seul parti ».

Et bientôt ils vont découvrir qu'ils ne sont pas le seul parti de la classe ouvrière, ce qui est un autre élément important. Car j'ai bien l'impression qu'une partie des dirigeants se pensaient comme tel, croyaient constituer un tel parti. Or de fait cela n'a jamais été comme ça, il n'y avait qu'une sorte d'effet rhétorique. Certes, l'ambition d'être le plus légitime représentant de la classe ouvrière est compréhensible. Mais il y faut un certain délai, et les choses étaient allées trop vite, beaucoup trop vite.

CM - Tu soulignes en somme que le *verzuiling* résiste à tout. Est-il donc éternel ? Et si le PC n'a pas réfléchi sur une autre voie, démocratique, au socialisme, comment analyser sa décision de chercher à créer le FI, puis son soutien continu ?

JG - Je ne dis pas non plus que le *verzuiling* est l'expression ultime de la démocratie. Je fais le constat qu'une structure existe, c'est tout. Qu'elle ne soit pas éternelle, il suffit d'ouvrir les yeux aujourd'hui pour voir que ça bouge. Mais ça met longtemps à bouger. Et peut-être est-ce parce qu'elle bouge, aujourd'hui, qu'on est tellement déboussolés, tant le *verzuiling* est attaché à la Belgique belgo-belge. Cette perte d'efficacité ouvre un autre débat.

Mais à cette époque-là, ce qui est la grosse surprise, c'est qu'effectivement il a résisté à tout. L'Eglise s'est comportée comme elle devait pour conserver sa force intacte, même pas mise en cause alors que, ou parce qu'elle était présente dans tous les camps, car elle a choisi solidement d'être majoritairement du côté de la Belgique, et pas du tout de celui de l'Ordre nouveau. Les socialistes ont conservé leur tissu social, sinon intact, en tout cas prégnant dans la classe ouvrière. Seuls les libéraux souffrent un peu d'être assis entre deux chaises, mais ils sont moins structurés. Et ce n'est pas un hasard, selon moi, qu'ils aient été des plus enthousiastes au sein du FI : au fond, le seul milieu politique hors PC qui s'est lancé de manière réelle dans le FI, c'est le milieu libéral. Une partie importante de celui-ci, et notamment en Flandre, où cela se comprend comme opposition anti-cléricale à la collaboration flamingante et teintée de catholicisme.

Il y a donc une structure sociale, qui est demeuré efficace, me semble-t-il, dans la société belge, et que le parti communiste a espéré pénétrer en installant ses propres instruments. Je persiste donc dans cette analyse référant au *verzuiling*, en soulignant que le PC a cru que le FI, et tout ce qui tournait autour, allaient constituer le grand mouvement démocratique sur lequel le PC allait pouvoir s'appuyer, son pilier. Il y a des rapports tout à fait clairs de Jean Terfve à ce propos. Et le

pluralisme alors, c'est d'accepter l'existence d'autres familles avec lesquelles on va composer.

A ce propos, le FI a été conçu au départ comme l'instrument et le lieu du pluralisme, comme un Conseil national : il s'est voulu fédérateur, et le PC espérait jouer un rôle dans ce concert, et même un rôle essentiel. Et puis le PC s'est rendu compte que ce n'était pas cela, et on est passé à autre chose : il a voulu alors construire le FI comme un grand mouvement, un mouvement de masse. Les rapports de Terve en 44 sont clairs à ce sujet : il faut construire un mouvement de masse.

Jusqu'à un certain point, cela apparaît être un objectif qui a un sens, on peut croire effectivement que ça va jouer, ... mais très vite les communistes sont écartés. Parce que toutes leurs références sont liées à la guerre, et que ce n'est pas ou plus de cela qu'il s'agit. Voilà où leur intelligence politique fait trop court. On voit bien que la Résistance, c'est du passé, que c'est terminé. Que ce qui compte, c'est ce qui se passe «maintenant», avec une perspective très concrète : comment faut-il occuper le pouvoir ?

A ce propos, les catholiques donnent une démonstration d'efficacité. On a pu les imaginer modestes, le catholicisme sortant idéologiquement de la guerre un tout petit peu «entamé». Or le PSC devient le premier parti aux premières élections. C'est que quelque part dans l'analyse on n'a pas vu très clair : le goût de la résistance n'a pas été aussi général ... Incarner la Résistance, c'est se limiter très fortement à une partie -active, visible à la Libération- de la population, ce n'est pas s'adresser à toute la population.

Les socialistes également analysent cela très bien. Et en 45, dans le premier vrai gouvernement, c'est Van Acker qui ne veut pas y aller sans les communistes, alors que les catholiques n'en veulent pas.

Au PC les dés sont joués en très peu de temps. Il n'y a pas de «grand débat démocratique».

CM - Si on en reste à la création du FI, tu indiques qu'il s'agit d'une décision du CC du PC de janvier 1941, mise en oeuvre en mars. C'est avant l'attaque nazie de juin vers l'Est...

JG - Oui. Et j'aime assez souligner, au moins comme hypothèse, que le PCB a peut-être pu jouer ainsi un rôle au sein de l'Internationale, l'IC. Au sein de celle-ci, en cas de crise violente ou aiguë, c'est

évidemment le PCUS qui décide. Mais en dehors de ces périodes, quand le PCUS lui-même ne sait pas très bien où il va -et il est clair dans toute cette période de 40-41 qu'il se manifeste un peu dans tous les sens- alors il y a une certaine écoute pour l'expérience sur le terrain, et ce qui se passe dans les différentes sections de l'IC n'est pas sans influencer sur la réflexion générale.

Par comparaison avec le FI, je ne vois rien en France comme élaboration de ce type à ce moment : la réflexion y est plus raide, et reste raide encore longtemps. Je me dis que ce type d'initiative en Belgique a été perçue comme élaboration, même si la Belgique était un enjeu secondaire par rapport à la France, ou à la Yougoslavie par exemple. On va pouvoir vérifier bientôt ces hypothèses, puisque les archives des débats du présidium et du secrétariat de l'IC sont maintenant accessibles à tout le monde. Un récent voyage à Moscou m'a amené à voir au moins des éléments nouveaux : j'ai enfin les rapports du PCB au présidium, à Manouïlsky et Dimitrov. Mais c'est dans la discussion générale que le cas belge a pu éventuellement influencer les options. Or jusqu'à présent je n'ai vu systématiquement que tous les documents relatifs à la Belgique et émanant de Belgique. J'attends aussi avec intérêt de prendre connaissance des télégrammes échangés, dont j'ai appris au dernier moment qu'ils existaient et étaient archivés séparément.

CM - Mais qu'est-ce qui pousse le PCB alors, au cours de l'hiver 40-41 ?

JG - Mon explication, mais elle est contestée, met en évidence l'expérience du terrain, contre la politique proclamée jusqu'alors. Sur le terrain, on se bat de plus en plus au niveau social. Sur le terrain on se retrouve dans des manifestations anti-nazies de plus en plus nombreuses, et on constate aussi et surtout qu'on n'est pas seuls. Donc qu'il n'y a pas que des collabos, des traîtres et des capitalistes, ... des vendus à Berlin ou à Londres. Il y a une maturation qui doit être perceptible pour ceux qui font le compte de toutes ces actions. Ce qui émane du terrain, c'est une réflexion autre que les points de vue qui prévalaient jusqu'alors. Mais attention, ce n'est pas d'emblée une plate-forme rectiligne et d'un bloc : on continue à annoncer les deux lignes, mais le nouveau côté est là à côté de l'ancien. C'est une élaboration politique.

Est-ce qu'il y a, à ce moment, des injonctions de l'IC ? Je n'en connais pas. Les toutes premières indications datent de mars-avril 41, à quoi on perçoit quelques tournants qui se préparent, notamment chez

Dimitrov qui, manifestement, commence à réfléchir un peu différemment. Mais cela ne se répercute pas encore. Et d'après ce qu'on sait, par les travaux soviétiques, à ce moment-là Staline hume le vent, comme dans toutes les périodes difficiles : il laisse venir, et il laisse s'exprimer les courants divergents au sein de l'IC. Tout en livrant les anti-fascistes allemands, et en collaborant avec le Reich.

CM - Et le corollaire de la création du FI, c'est la mise entre parenthèses d'un projet socialiste ?

JG - Oui. Quand on met tout le paquet sur ce projet, il n'y a plus de place pour un autre. Le projet socialiste se retrouve seulement dans les textes théoriques, avec le raccrochage à l'idéologie marxiste-léniniste, dans l'étude théorique qu'il ne faut pas minimiser, comme je l'ai dit précédemment.

Mais on ne voit pas très bien le lien entre ce qui se passe «aujourd'hui» et cette espèce de perspective de régime socialiste qui entretient le moral des militants, surtout des jeunes, car ceux-ci veulent adhérer à un parti qui va plus loin que ... Le PC, d'une part développe vraiment une pratique qui est purement d'alliance et tout à fait pluraliste et démocratique; et d'autre part, ailleurs, sans lien entre l'une et l'autre, il entretient une tradition interne sur la société socialiste, le communisme, l'Union soviétique qui est le modèle et doit donner la perspective. C'est tout le problème de la Libération : il n'y a personne qui songe à comment passer de l'un à l'autre en utilisant ce qu'il y a comme acquis. Il faudra attendre Maurice Thorez pour formuler effectivement quelques ébauches. Mais ce sera très tard, en 46. Et l'histoire ne repasse pas les plats. Les communistes italiens aussi ont évolué : l'Italie, c'est très, très différent (mais ici on n'en sait rien). Ici il n'y a aucun lien entre les textes qu'on étudie et la pratique, et la participation gouvernementale va aggraver le hiatus.

Propos recueillis par Michel Godard.

***du rouge au tricolore
résistance et parti communiste***

josé gotovitch

éd. Labor, Bruxelles - 1992 - 610 pp.

Les quelques privilégiés qui avaient lu la thèse de notre ami «Goto», qui est maintenant transformée en bouquin, savaient que l'ouvrage était remarquable. Et la défense de thèse (voir *CM* n°163) fut un petit événement académique, à l'ULB, en 1988.

Le livre est à la hauteur de cette réputation et tout simplement passionnant. Il faut en savoir gré à l'éditeur, qui a pris le risque de publier une «brique» (et qui mérite une réponse du public), et à l'auteur qui a travaillé son texte pour en faire une oeuvre remarquable de lisibilité.

Dans la tradition intellectuelle (et stylistique, faut-il ajouter) de Jean Stengers, que J.G. revendique, le résultat est véritablement balzacien. Avec ses 464 pages de texte, ses 105 pages de biographies, et sans compter les index, sources et nombreuses références bibliographiques, le livre met en mouvement une abondance de détails, d'hommes et d'événements, avec une virtuosité telle que le lecteur ne perd jamais le fil. L'accumulation documentaire est encyclopédique, et pourtant le tout se lit comme un roman policier.

Certes, le sujet est plus grave, mais la période fut celle des clandestinités. Les traits de l'objet d'étude peuvent donc se refléter dans la forme de l'analyse, la maîtrise d'écriture n'est pas gratuite.

L'objet de l'étude, c'est principalement - dans la thèse, et depuis plus de vingt-cinq ans - le PCB de la période de guerre, et plus précisément sa fédération bruxelloise. Cette hyper-spécialisation -académique, discutable,... et quasi-incurable, existentielle- donne toutefois un bel exemple de la fameuse loi-gag de la dialectique : à partir d'une grande quantité de spécialisation, il y a mani-

festement un saut qualitatif. De plus, pour la présente publication l'auteur semble s'être fait violence, et a intégré bon nombre d'éléments connus sur les autres régions du pays, sur les autres mouvements politiques.

L'ouvrage deviendra donc, est déjà, une référence. Il sera aussi discuté, et pas seulement parmi les témoins survivants ou les rescapés du mouvement communiste aujourd'hui détruit. L'auteur y fait allusion dans l'entretien donné aux *CM*, une critique viendra sans doute de la «communistologie» établie, et pas seulement à propos des relations entre l'Internationale et ses sections, dont J.G. souligne les apports centripètes, avec les effets des différences et d'autonomie de terrain. Je crains plutôt que l'estime chaleureuse et déclarée de «Goto» pour «ses» témoins et camarades - et il ne dira pas «anciens» - ne dérange dans un milieu où beaucoup ont démontré, par leur parcours personnel, que les staliniens, comme les chaussettes, peuvent se mettre à l'envers sans que ça se remarque vraiment. Goto ne finira pas au *Figaro*, et on ne trouvera pas chez lui ces petites traces de bave qui suintent, chez bien d'autres, au détour d'une prose de forme scientifique : il y a des taches sur les plastrons qui signent une servilité. Goto n'est pas dans cette condition.

Des témoins contesteront peut-être des évaluations : J.G., d'avance, leur a demandé l'indulgence pour «la froideur du scalpel» de l'historien.

Je souhaiterais pour ma part justifier le qualificatif balzacien au plan méthodologique. Il vise une école positiviste dont J.G. se réclame en invoquant Stengers, et ses mérites ne sont pas seulement littéraires. Quelques marxistes notamment ont déjà dit toute la valeur «pré-sociologique» des romans de Balzac, d'ailleurs. Et il ne s'agit pas principalement d'indiquer un problème de discordance entre la méthode de l'auteur et la logique de l'objet qu'il étudie, soit le PCB, ses projets et son action en ce qu'ils sont marxistes.

Je crois toutefois que l'approche positiviste a des limites importantes. En l'occurrence, elles s'expriment dans l'appréciation suivante, qui ressort globalement du travail de J.G. et prend la forme d'un dilemme : soit le PCB était révolutionnaire, marginal, hors société, et alors il ne servait à rien ; soit il s'intégrait à la société, il renonçait à être révolutionnaire, et alors il ne servait à rien, car voyez plutôt

comme le PSB, lui, est vraiment de la classe ouvrière (sublimation d'une sociologie plate de l'électorat), combien il a de leaders éclairés et expérimentés, fins stratèges, intégrés à la classe politique et à l'Etat (sérieux, respectés des patrons, pro-américains, ... selon).

Dans cette optique, les contradictions qui comptent, c'est le *verzuiling*, à trois familles pour les modernes, ou à deux - mécréants/cathos - pour les anciens (et les néo-classiques).

L'implicite de cette notion hypothétique - car il s'agit d'une hypothèse au sens scientifique de la construction d'un objet - est qu'il n'y a pas de potentiel «révolutionnaire», ou transformateur dans la société. A la limite pas d'histoire, sinon très lente et animée de micro-mouvements aléatoires. Cette hypothèse a choisi son camp : elle règle une doctrine de partage des rôles des gens de pouvoir en place, elle en poursuit la pérennité, disqualifie comme léger ou aigri son contradicteur, et déclare «naïf» le bon peuple qui n'a pas la maîtrise politique. Effectivement.

Bien au-delà du propos de José Gotovitch - qui au contraire s'en défend, mais mal en ayant fait le choix d'un outil théorique pervers - on retrouve alors quelques figures rhétoriques banalisées à propos du PC (des PC) : quand il change, il n'est pas sincère, quand il ne change pas, il n'est pas crédible ; il est soit révolutionnaire *et* anti-socialiste, soit social-démocrate *et* philo-soviétique; etc. De même, telle période de succès politique - 40-45, par exemple - est forcément une parenthèse, à moins que 1917-1991 n'en soit une, de septante ans.

L'impuissance de cette science politique peut d'ailleurs se manifester en un symptôme curieux : cherchez, par exemple, quelques études du Crisp sur le PCB ...

Sans doute doit-on parler du PC à l'imparfait, c'est une autre affaire. Mais avec les derniers des Mohicans, et avec tous ceux qui ont le goût de l'Egalité, sans plaider pour une «science de classe» néo-jdanovienne, j'inclinerais pour une critique des concepts. Car bien entendu, le *verzuiling*, comme l'opium du peuple, existe : ça marche, évidemment. Et trois *nomenklatura* plutôt qu'une, ça marche encore mieux. Mais même une trinitaire ou pas, à mon goût, et pour la noblesse de la science, c'est encore de trop.

M.G.

Intellectuels en Wallonie, intellectuels en Europe

Dix ans après le «Manifeste pour la culture wallonne», le club Achille Chavée, l'association Peuple et Culture, les revues *Toudi* et Les *Cahiers Marxistes* organisent un **colloque** destiné à relever le défi que lançait Jean-Maurice Rosier dans notre livraison 182 en affirmant qu'il n'y a pas d'intellectuels en Wallonie.

Les documents introductifs à ce colloque feront l'objet d'une publication commune de *Toudi* et des *Cahiers Marxistes* (le 187^e numéro de notre série). Nous en profiterons pour republier ce désormais fameux «Manifeste», entouré des textes qui l'ont annoncé comme des polémiques auxquelles il a donné lieu.

Survivre

7^e conférence du Forum européen
des Féministes socialistes

- les multiples visages et perspectives du féminisme
- quelques questions politiques soulevées par la «nouvelle» Europe

du 2 au 4 octobre 1992 - à Ostende

Renseignement et inscription :

Edith Rubinstein

Square des Latins, 70 - 1050 Bruxelles - 02/647.85.42 (WE et soirée)

Université des Femmes

1a Place Quételet - 1030 Bruxelles -
Fax : 02/217.61.09

colloque

«espace arabesque» : des initiatives

Le projet était ambitieux : consacrer une journée à étudier le thème «L'autre dans l'imaginaire occidental et arabo-musulman». Eh bien, il a drainé quelque cent personnes très attentives un samedi de mai, à l'invitation de l'asbl Espace arabesque. Or, cette association venait à peine de naître et on n'oserait affirmer que la grande presse a puissamment contribué à la faire connaître. Il est donc permis de croire qu'émerge petit à petit dans l'opinion le besoin de mieux comprendre le monde arabo-musulman. C'est ce besoin qu'Espace arabesque veut contribuer à satisfaire, en éclairant plus particulièrement les convergences entre civilisations occidentale et arabo-musulmane.

Présidée par notre ami Pierre Gillis, la première demi-journée portait sur «l'autre» vu par les trois religions du Livre : juive, chrétienne et islamique. Des exposés ont été présentés successivement par le professeur Willy Bok, le théologien et moraliste Pierre De Loch, le sociologue Mejed Hamzaoui. Le premier a surtout éclairé l'apport de Moses Mendelssohn à

l'ouverture vers l'autre dans la tradition juive. L'amour et le respect de l'autre - comme fondement de l'enseignement de Jésus - a été illustré par P. De Loch, qui n'a pas craint de montrer ce qui sépare l'Eglise-institution de la pureté évangélique. Dans l'Islam aussi, a montré M. Hamzaoui, existe une tension entre le message originel, imprégné d'amour de l'autre, et, par ailleurs, les codes juridiques et doctrinaux.

Pourquoi ne pas avoir prévu parallèlement un exposé sur la laïcité ? La question a été posée au cours d'un débat captivant. Réponse : la laïcité n'est pas une religion, encore moins une Eglise et il importait de ne pas mélanger les genres.

La place accordée par Espace arabesque aux trois religions monothéistes s'explique par son souci d'analyse : aucune d'elles ne détient le monopole de l'amour du prochain, chez chacune d'elles - fût-ce à des degrés divers - le poids institutionnel et l'accès au pouvoir hypothèquent cet amour hautement proclamé.

La seconde demi-journée, animée par Jacques Liesenborghs, sénateur Ecolo, a abordé trois thèmes très différents : «l'autre» dans la littérature maghrébine d'expression française, introduit par le professeur Claude Raynaud; «l'autre» dans le discours de l'extrême droite, par Marc Erman, psychanalyste et anthropologue, et enfin «l'autre» dans les études orientalistes, par Saïd Halimaoui, chargé de recherche. On devine que le débat fut plus éclaté que le matin. Il fut relativement passionné à propos des études orientalistes et de leur devenir dans l'Algérie indépendante. L'exposé de M. Erman suscita de très nombreuses questions; quant à la communication érudite de C. Raynaud, elle souleva un problème de fond - celui de la portée réelle d'une littérature écrite (et de surcroît mal diffusée) dans des pays de tradition orale...

Mais l'échange de vues fut bien plus large qu'il n'y paraît au travers de ces brèves notes. Une publication à paraître en automne 1992 reprendra les exposés de la journée du 9 mai, une synthèse des discussions, ainsi que quelques textes inédits sur le même sujet (on peut réserver un exemplaire en écrivant à Espace arabe, 31, rue de l'Automne, 1050 Bruxelles).

Moment très apprécié de la journée : une prestation du groupe de jeunes «Mosaïc» - mime, chant et danse - sur le thème de «l'autre». Inventif, créatif, chaleureux, il contribua à la convivialité de la journée.

Pour l'hiver prochain, Espace arabe prépare une série de conférences centrées notamment sur la femme et l'Islam.

R. L.

livres

les missiles intelligents
michel wautelet

Labor, Bruxelles, 1992, 243 pages (collection La science apprivoisée)

Dans le débat entre physiciens sur l'éthique de la recherche scientifique, débat publié dans le numéro 184 des CM, Gérard Fourez désignait un problème qu'il qualifiait de massif, à savoir celui de l'usage des boîtes noires par les scientifiques. Le camouflage de cet usage induit des effets pervers indéniables, qui vont de la surestimation des données à maîtriser pour comprendre un problème à l'abandon de toute perspective critique.

S'il est bien un domaine où cet effet joue à fond, c'est le militaire. Qu'on se souvienne de la Guerre du Golfe et de l'admiration frappée de terreur qui était la couleur dominante du discours de la majorité des commentateurs face à la frappe « chirurgicale » des armes américaines ! On a même parlé de guerre propre, concept imaginaire et antinomie dans les termes, qu'il convient de démystifier avec obstination. Michel Wautelet, par ailleurs un des participants au débat évoqué ci-dessus, tente depuis longtemps d'aller à contre-courant, notamment à l'occasion de ses collaborations avec le GRIP; il a voulu ouvrir les boîtes noires que constituent les missiles intelligents.

Son livre, à ne pas prendre pour un livre sur la guerre, explicite les principes physiques qui permettent de comprendre, point par point, comment la mission d'un missile peut être programmée et exécutée. Définir la cible, la repérer, reconnaître un objet par sa forme, identifier un paysage à une cartographie mémorisée, ajuster et guider la trajec-

toire, dérouter l'adversaire, autant de tâches qui font appel à la théorie des ondes électro-magnétiques, à la dynamique du mouvement, à l'informatique la plus sophistiquée. Michel Wautelet arrive à rendre intelligibles (pour fixer les idées, sur base des acquis scientifiques d'études secondaires) les principes fondamentaux utilisés, et du même coup, à cerner à la fois les performances de tels systèmes et leurs limites. La magie n'y est pour rien - on le savait déjà, mais cette manière de mettre les points sur les i ne peut qu'être bénéfique.

P.G.

les 100 portes du proche-orient **alain gresh et dominique vidal**

Ed. Autrement - Paris 1992

La production, commune et séparée, des deux auteurs sur le Moyen-Orient, la Palestine et Israël est bien connue. Des lecteurs du Monde Diplomatique, notamment, et ceux des CM se souviendront de la contribution précieuse de Dominique Vidal au numéro 179 consacré, il y a un an, au Moyen-Orient.

L'ouvrage sorti de presse au printemps de cette année en est à sa troisième édition. Elle est revue et augmentée, comme on dit, en tenant compte notamment de la Guerre du Golfe. Il s'agit d'une véritable petite encyclopédie - 335 pages grand format, 113 (portes d') entrées, un index et des annexes - qui se lit pourtant avec intérêt comme un tout, plus précisément comme on découvrirait l'ensemble des pièces d'un puzzle dont chacune serait à elle seule un tableau subtil. Chaque pays de la région, la plupart des dirigeants et partis ou groupes importants, les événements historiques régionaux, sont ainsi l'objet d'une notice chacun.

Comme l'histoire de ce puzzle n'est pas finie et reste celle d'un enjeu-clé des relations Nord-Sud, y compris d'enjeu énergétique, les auteurs font profiter en somme d'une partie de leur trésor d'érudition et de documentation, comme si chaque lecteur accédait à leurs «fiches». Bref leur ouvrage mérite de se trouver dans toute bibliothèque de qui s'intéresse l'histoire contemporaine.

M.G.

revues

la revue nouvelle

tome XCV, numéros 5 (mai 1992) et 6 (juin 1992)

Notre périodicité est double de celle de la *Revue Nouvelle*; c'est donc tout normalement que vous trouverez ici un double compte-rendu de lecture.

Mai (le 5) pour commencer. La sécurité sociale belge est réputée l'une des plus développées du monde; mais pas plus que ses congénères d'autres pays, elle n'accorde de place à l'aide psycho-sociale, traditionnellement prise en charge par les réseaux familiaux. Le double phénomène de déglingue de l'Etat social et de déconstruction des solidarités traditionnelles ne rend, bien évidemment, pas roses les perspectives de ceux qui s'en préoccupent. La *Revue Nouvelle* explore en cette matière des chemins peu fréquentés : ceux de l'écoute téléphonique des dérives plus ou moins désespérées, ceux de l'aide aux toxicomanes, ceux de la réacceptation sociale de la mort, que le XX^e siècle a censurée, et ceux du vieillissement, exclu du champ de vision présentable par les images à la mode. L'ensemble nous renvoie, comme une claque dans la figure, des réalités que nous préférons souvent ignorer.

Deuxième dossier ; l'Europe centrale après les révolutions de 1989, décrite par Nicolas Bãrdos-Féltoronyi, qui montre que l'Histoire est vraiment loin d'être finie, que les gueules de bois du lendemain de la veille sont bien pénibles, et que les vieilles catégories d'exploitation, d'accumulation primitive ou d'impérialisme économique gagneraient à être réactivées : elles aident à comprendre. Jean Vanlaer, bien connu des lecteurs des *CM*, dresse l'inventaire des nouveaux paysages

politiques, et Adolfo Rodríguez-Herrera soutient à propos de la Hongrie la thèse développée dans ces colonnes par Jean-Philippe Pémans à propos de l'URSS (voir notre numéro 178) : dans les pays du «socialisme réel», la modernisation a partie liée avec la restauration du capitalisme, les choix modernistes ayant considérablement déformé les forces populaires paysannes, politiquement alliées à Rakosi. Cette thèse a bien évidemment le mérite de tourner radicalement le dos aux discours dominants en analysant les contradictions d'une formation sociale, contradictions qui sont la tache aveugle d'une approche fondée sur la notion de totalitarisme. Mais elle fait l'impasse sur l'une de ces contradictions, celle qui oppose la classe ouvrière à la *nomenklatura* dans le processus-même qui voit cette dernière s'efforcer d'asseoir sa domination.

On gardera pour la bonne bouche les deux articles hors-dossier. Jean-Marie Chauvier s'est entretenu avec Lioubov Kovalevskaia, témoin privilégié de l'après-Tchernobyl. Témoignage poignant, d'un optimisme désespéré - *no future*, pourrait-elle dire, «mais j'aime cette vie, j'aime la musique, les gens, les livres, mon travail,...» : une leçon de vie. Enfin, Pierre Ansay, qui signe aussi une des contributions au numéro que vous lisez, propose une très belle lecture (bien plus qu'un compte-rendu !) du livre de Philippe Van Parijs *Qu'est-ce qu'une société juste ?*, lui-même largement inspiré par les théories de John Rawls. Je n'oserais pas prétendre que la lecture de l'article d'Ansay vous dispensera de lire *Qu'est-ce qu'une société juste ?* (voir aussi le compte-rendu de lecture dans notre numéro 184), mais, si jamais vous décidiez quand même de ne pas lire Van Parijs dans le texte, vous n'auriez pas tout perdu à condition de lire Ansay. C'est tout dire.

Ensuite, comme il se doit en bonne chronologie, le numéro 6 (juin 1992). Les libertés de l'information sort à la une de la Revue Nouvelle. Comme indiqué en introduction au dossier, «le procès des médias se poursuit. Mais il n'est pas sûr qu'il avance». Il semble en effet que les dénonciations, pourtant de plus en plus nombreuses, des dérapages de l'information soient sans aucune prise sur l'évolution constatée. A qui la faute ? Difficile de répondre de manière simple. Jean-Claude Guillebaud embrasse la question de l'extérieur, en parlant d'une crise de la démocratie : on en demande trop aux médias, qui ne peuvent pallier les lacunes de l'enseignement ou de la justice, et l'information se marchandise, strass, paillettes et corruption accompagnant le processus - le même thème étant d'ailleurs traité par Alain Woodrow. L'émouvant plaidoyer pour les journalistes de Colette Braeckman confirme le diagnostic, en montrant combien les travailleurs de la

plume sont démunis, l'essentiel des moyens disponibles étant concentré ailleurs : la comparaison entre les conditions de son travail au *Soir* d'une part, et à l'UNICEF de l'autre (comme chargée d'information), en dit long sur la détresse du journaliste ordinaire. Philippe Brau revient sur le rôle écrasant de l'image dans l'information télévisée, et sur le confinement que cette domination impose à l'esprit critique. Pierre Watté conclut le dossier par un appel à une éthique de l'interrogation chez les journalistes, ce recul étant nécessaire si l'on veut se dégager des contraintes qui bloquent la réflexion du destinataire de l'information. Je crains malheureusement que l'ambition de la *R.N.* de voir «le procès avancer» ne relève de l'illusion, tant le problème est massif et connecté aux tendances lourdes de l'évolution sociale (comme le dit Guillebaud; voir aussi l'article de Michel Gheude dans ce numéro des *CM*) - mais on peut au moins acter que quelques pièces intéressantes ont été versées à l'instruction.

Je pointe encore - subjectivité de lecteur assumée - le réjouissant petit papier de Pierre Reman («Le goulag Dehaene»), qui part en guerre contre la démagogie anti-fiscale, l'article de notre ami Gauthier de Villers («Rimbaud, l'oeuvre vive»), qui plaide pour une lecture unifiée de la vie et de l'oeuvre de Rimbaud, établissant au passage un parallèle entre la trajectoire politique du poète et celle de la génération post-soixante-huitarde - l'ambition de changer le monde ayant cédé le pas à celle de changer la (sa) vie, pour terminer sur le (plus petit) second dossier : le théâtre à l'affiche.

P.G.

Extrême droite et fascismes

Edition de la FJJ, 20 avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles. Tél.:02/514.44.98

Grâce à sa grande culture politique, grâce à son sens de la synthèse, grâce aussi à sa plume vigoureuse, Claude Renard a réussi, en une trentaine de pages, à produire une brochure extrêmement utile intitulée *Extrême droite et fascismes*. Il y cerne avec prudence la notion de fascisme, son évolution, la diversité de ses formes, aborde celles d'interclassisme et de démagogie sociale, rappelle les liens noués jadis entre nazisme et industrie lourde allemande.

«Mais ce n'est pas parce qu'il a un passé et qu'il se cherche un présent que le fascisme a un avenir.» Les conditions politiques, économiques, sociales et militaires d'aujourd'hui ne sont pas celles des années '30. «Le règne du capital financier n'est certes pas terminé - c'est le moins que l'on puisse dire ! - mais sa transnationalisation le place aujourd'hui, vis-à-vis des Etats et même de groupements d'Etats comme la CE, dans une position qui n'a plus que de lointains rapports avec celle qu'occupaient jadis la *Banca Commerciale* à Rome et les hommes des *Konzerne* à Berlin. Il est vrai que la lente et difficile recomposition géopolitique du monde a, transitoirement sans doute, des effets négatifs dans la mesure où les principaux centres de décision s'éloignent partout des gens et, là où elles existent, des structures traditionnelles de la démocratie. Mais, d'autre part, il en résulte que les oligarchies financières sont moins tenues qu'auparavant de faire face à certains risques en payant au prix fort des étrangleurs de libertés.»

Rendre la démocratie moins fragile, moins vulnérable; rappeler les devoirs de la démocratie envers son enseignement : voilà quelques-unes des indications avec lesquelles Renard termine sa plaquette, dont on recommande la lecture à un large et jeune public.

R.L.

Les *Cahiers Marxistes* sont déposés dans les librairies suivantes :

DU MONDE ENTIER

rue du Midi 162
1000 Bruxelles

LIBRIS - TOISON D'OR

avenue de la Toison d'Or 29
1060 Bruxelles

F.N.A.C.

City II, rue Neuve
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE L'AVENIR

rue St Léonard 102
4000 Liège

PRESSES UNIVERSITAIRES
DE BRUXELLES

av. Paul Héger 42
1050 Bruxelles

LIBRAIRIE ANDRE LETO

rue d'Havré 9
7000 Mons

LE LIVRE INTERNATIONAL

bd. Lemonnier 171
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE LA DERIVE

Grand'Place, 10
4500 Huy

TELE-LIVRES

Court St Michel
1040 Bruxelles

TROPISMES

Galerie des Princes
1000 Bruxelles

CLUB ACHILLE CHAVEE

rue Abelville 34
7100 La Louvière

Editeur responsable : FREE asbl
20 av. de Stalingrad - 1000 Bruxelles
Tél : 02/514.53.52 - FAX : 02/512.23.84

ISSN : 0591-0633 Revue bimestrielle

Membre de l'Association
des revues scientifiques et culturelles (ARSC)

200 F